

Rapport Annuel 2020

Soutenir et promouvoir
la recherche et l'innovation en santé

éditoriaux



Thierry BEAUDET
président du conseil
de surveillance



Dominique LETOURNEAU
président
du directoire

JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 2020 :

2020 aura définitivement été une année à part. Année frappée par une pandémie qui contraint à réorganiser les modalités de travail pour assurer la continuité de notre activité, les modalités de soutien aux chercheurs pour s'adapter à leurs nouveaux besoins, les modalités de relations avec nos donateurs et avec nos partenaires pour répondre à leurs attentes.

Pourtant, 2020 traduit également la capacité de la Fondation de l'Avenir à s'adapter, à faire évoluer dans les meilleurs délais son action, toujours dans le même objectif : le progrès médical pour tous. Cela a été rendu possible aussi parce que nos donateurs et nos partenaires nous ont suivis, témoigné leurs encouragements et accompagnés sans faille.

2020 représentera l'année où tout un chacun se rappelle de l'importance de la Recherche Médicale Appliquée, cœur de métier de la Fondation de l'Avenir depuis plus de trente ans. Importance démontrée par le Baromètre Recherche Médicale présenté en octobre dernier. Enfin, 2020 marque notre dernière année de mandat, respectivement en tant que président du conseil de surveillance et président du directoire.

Ce n'est pas sans émotion, mais c'est surtout avec une grande confiance que nous passons le relais à Daniel HAVIS et Marion LELOUVIER pour poursuivre le développement de la Fondation de l'Avenir dans le respect de ses valeurs solidaires et collectives. ■



Daniel HAVIS,
président du conseil
de surveillance



Marion LELOUVIER,
présidente
du directoire

DEPUIS LE 1^{er} JANVIER 2021 :

C'est avec humilité et conviction que nous reprenons aujourd'hui le flambeau de la Fondation de l'Avenir.

Humilité car nous héritons d'une structure saine, forte de ses convictions et de ses réalisations au profit de tous, et dont l'ancrage mutualiste, plus affirmé que jamais, nous oblige.

Conviction car, à l'heure où la santé redevient une préoccupation prioritaire, où l'innovation est une énergie brute que l'on doit soutenir, canaliser et objectiver, nous sommes persuadés que la Fondation de l'Avenir est un acteur majeur du soutien à la Recherche Médicale Appliquée. Au moment où nous définissons le projet stratégique pour les années à venir, l'intérêt général reste notre feuille de route et le bénéficiaire le marqueur de réussite.

Notre conviction n'est pas disruptive : la Fondation de l'Avenir a su depuis près de 35 ans se préserver des effets de mode temporaires et aléatoires. Nous ne prônons pas de changement pour le changement, nous devons continuer à permettre à la Fondation d'être cet accompagnateur solide des chercheurs engagés, ce guide vers l'Avenir pour toutes les intuitions, les nouveaux développements et les futurs standards de la santé.

C'est pour nous le sens d'une fondation de l'économie sociale et c'est cette orientation que nous continuerons de porter. ■

sommaire



Gouvernance et organisation interne 4

Les instances décisionnelles 5

Le directoire	5
Le conseil de surveillance	7

Les instances consultatives 8

Le comité de contrôle interne, instance consultative auprès du conseil de surveillance	8
--	---

Les instances consultatives auprès du directoire	9
--	---

Le comité financier, Le conseil scientifique	9
--	---

Le collège des partenaires	11
----------------------------	----

Les Fondations abritées 11

Organisation interne 13

Projets	20
Bourses	24
Prix	25
Etudes	28
Baromètre Recherche Médicale	32
Publications en lien avec des projets scientifiques soutenus	34
Autres	40
Soutien à la recherche et à l'innovation	46
Publications	46
Relations publiques	47
Evènementiels	48
Contribution à la recherche	53
Prospection et développement	53
Coordination	55

Activités des Fondations abritées 56

Fondation Paul Bennetot	58
Fondation Sandrine Castellotti	71
Eovi Mcd fondation	75

Activités de la Fondation de l'Avenir 14

Nos chiffres clés	15
Soutien aux chercheurs	16
Programmes	16
La Chaire Avenir Santé Numérique (CASN)	18

Fondation Ecouter Voir	79
Fondation MUTAC	82
Fondation de La Mutuelle Générale	85
Fondation Mutuelle des Motards	89
Fondation Santé Environnement de la Mutuelle Familiale	91
Fondation Solimut Mutuelle de France	94

Ressources 98

Ressources collectées auprès du public	100
Dons	100
Legs et donation	101
Don en confiance	102
Autres fonds privés	102
Mécénats	102
La Fondation abritée	104
Mécénat en nature	104
Soutien à la collecte	105
Mécénat de compétences	105
Produits partage	105
Contribution à la recherche	106

Subventions publiques	106
Prospection et développement	107
Coordination	108

La Fondation en chiffres 111

Règles et méthodes comptables	112
Principes comptables	112
Changement de méthode comptable	113
Bilan	114
Informations sur les rémunérations des dirigeants	116
Effectif moyen	117
Contribution volontaires en nature	117
Compte de résultats	118
Commentaire sur le Compte d'Emploi Ressources	121
Rapport du commissaire aux comptes	124

Gouvernance et organisation interne



Gouvernance et organisation interne

Les instances décisionnelles

Le directoire

En décembre 2019, le conseil de surveillance a nommé à effet du 1^{er} janvier 2020 :



**Dominique
LETOURNEAU**
président



**Michel
COUHERT**
trésorier



**Marilyne
CONTRERAS**
secrétaire générale



**Jean-François
LEMOINE**
vice-président
dédié au contrôle
de gestion



**Rémi
BOUVIER**
vice-président
dédié au contrôle
interne

“

*Le directoire assure
sous sa responsabilité
l'administration de la
Fondation.*

Nommés fin 2020 par le conseil de surveillance, pour un mandat de trois ans (2021/2022/2023), sont membres du directoire :



Marion LELOUVIER
présidente



Michel COUHERT
trésorier



Christelle MALTÊTE
secrétaire générale



Jean-François LEMOINE
vice-président



Guillaume GARDIN
vice-président

Au sein du directoire, le président a des responsabilités et missions élargies. Représentant légal de la Fondation de l'Avenir, il est le garant de la Fondation dans ses rapports avec les tiers et dans tous les actes de la vie civile. Il est également l'ordonnateur principal et à ce titre, il est responsable de l'engagement des dépenses. Seul membre du directoire dont l'activité est entièrement

“

Le directoire s'est réuni 12 fois en 2020 pour suivre l'activité de la Fondation, prendre les décisions de gestion et d'administration qui lui incombent, ainsi que préparer les dossiers pour le conseil de surveillance.

dédiée à la Fondation de l'Avenir, il participe quotidiennement à la vie de la Fondation de l'Avenir. Le président présente au conseil de surveillance un compte-rendu des activités du directoire et transmet trimestriellement un rapport sur la Fondation à l'usage du conseil de surveillance, ainsi que les relevés de décisions du directoire.



Le conseil de surveillance

Le conseil de surveillance assure la surveillance de l'administration de la Fondation par le directoire.

Pour l'exercice 2020, le conseil de surveillance est présidé par Thierry BEAUDET. Il est secondé par Serge BRICHET, vice-président du conseil et président du membre fondateur.



Thierry BEAUDET

président de la Fédération Nationale de la Mutualité Française et président du conseil de surveillance de la Fondation de l'Avenir



Serge BRICHET

président de la Mutualité Fonction Publique et vice-président du conseil de surveillance de la Fondation de l'Avenir

“

Le conseil de surveillance s'est réuni trois fois en 2020, dont deux fois en visioconférence comme le permettaient les mesures gouvernementales.

Le conseil de surveillance comprend 12 membres comme suit au 31 décembre 2020 :

Quatre Membres de droit :

- **Franck BERTIN** - Représentant le Ministre de l'intérieur, succédant à Séverine CODET
- **Elisabeth ROURE** - Représentant le Ministre de l'Economie et des Finances
- Professeur **Armand MEKONTSO-DESSAP** Représentant le président de la COMUE Université Paris-Est
- Professeur **Hubert JOHANET** Représentant le président de l'Académie Nationale de Chirurgie

Quatre Membres au titre du collège fondateur :

- **Serge BRICHET** - Président de la Mutualité Fonction Publique
- **Thierry BEAUDET** - Président de la Fédération Nationale de la Mutualité Française
- **Carine DURAND-BROUSOLE** Vice-présidente en charge des politiques de santé de la Mutuelle Nationale Territoriale, succédant à Annick ALLAIN, vice-présidente de la Mutuelle Nationale Territoriale
- **Eric CHENUT** - Vice-président délégué de la Mutuelle Générale de l'Education Nationale

Trois Membres choisis au titre du collège des personnalités qualifiées :

- **Pierrette SAIGRE** - Trésorière de La Mutuelle Générale
- **Maurice RONAT** - Vice-président du Groupe Aésio
- **Stéphane JUNIQUE** Président d'Harmonie Mutuelle, Groupe VYV

Un Membre élu au titre du collège des partenaires de la Fondation de l'Avenir :

- **Daniel HAVIS** - Président d'honneur du Groupe Matmut

Thierry BEAUDET a présenté sa démission en tant que conseiller et président du conseil de surveillance, à effet du 1^{er} janvier 2021.

Catherine GRANDPIERRE-MANGIN, Présidente de KLESIA Mut', a été nommée pour lui succéder comme membre au titre du collège du membre fondateur, jusqu'au terme de son mandat.

Daniel HAVIS, Président d'honneur du Groupe Matmut a été élu président du conseil de surveillance.

Les mandats d'Éric CHENUT et Maurice RONAT sont arrivés à échéance au 31 décembre 2020. Par décision du conseil, leur mandat respectif a été renouvelé pour trois ans (2021/2022/2023).

La première réunion, le 10 janvier 2020, faisait suite au constat de carence de la réunion du 19 décembre 2019, le conseil de surveillance s'est réuni quatre fois en 2020. À ces occasions, outre les validations statutaires usuelles, il a notamment :

- Arrêté, sur proposition du directoire, le programme d'action et le budget pour 2021 ;
- Approuvé les comptes de l'exercice 2019 ;
- Approuvé les rapports moral et financier, incluant le rapport spécial des fondations individualisées de l'exercice 2019 ;
- Renouvelé les membres sortants du conseil de surveillance ;
- Nommé les membres du directoire pour un mandat de trois ans (2021/2022/2023) ;
- Nommé les membres du comité de contrôle interne pour un mandat de trois ans (2021/2022/2023) ;
- Nommé les membres du comité financier pour un mandat de trois ans (2021/2022/2023) ;
- Nommé les membres du conseil scientifique pour un mandat de quatre ans ;
- Validé la prolongation du projet stratégique 2018/2020 pour une année supplémentaire ;
- Validé l'évolution des clefs de répartition des charges structurelles de la Fondation de l'Avenir ;
- Validé la dissolution d'Eovi Mcd fondation à la demande de son comité de gestion ;
- Validé les évolutions de la convention portant sur la création de la Fondation Ecouter Voir

à la demande de ses membres fondateurs ;

- Validé le bilan 2020 des travaux du comité de contrôle interne et son programme de travail 2021.

Les instances consultatives

Le comité de contrôle interne, instance consultative auprès du conseil de surveillance

Le conseil de surveillance est assisté dans ses missions par le comité de contrôle interne. A cette fin, il a renouvelé le mandat des membres sortants pour un mandat de trois ans, à effet du 1^{er} janvier 2021. Le comité de contrôle interne est composé comme suit :

- **Christian GUICHETEAU**, président - Président honoraire de l'Association Française de Cautionnement Mutuel
- **Carine DURAND-BROUSOLE**, représentant le conseil de surveillance - Vice-présidente en charge des politiques de santé de la Mutuelle Nationale Territoriale
- **Dominique JOSEPH**, représentant le membre fondateur - Secrétaire générale de la Fédération Nationale de la Mutualité Française
- **Sylvie ESKINAZI**, représentant le collège des partenaires - Directeur, Groupe Matmut

Le comité de contrôle interne, réuni à trois reprises en 2020, s'est consacré à préparer la mise en œuvre

“

Le comité de contrôle interne, réuni à trois reprises en 2020, s'est consacré à préparer la mise en œuvre effective par les équipes de la Fondation de l'Avenir du contrôle interne.

effective par les équipes de la Fondation de l'Avenir du contrôle interne. Initialement prévue le 1^{er} avril 2020, cette mise en œuvre a été repoussée au début d'année suivant pour permettre la révision des procédures par chaque pôle. Malgré la situation sanitaire, le comité de contrôle interne a pu avancer sur un certain nombre de sujets tel que l'identification de potentiels risques externes liés aux prestataires auxquels fait appel la Fondation, ou encore la priorisation des risques.

Les instances consultatives auprès du directoire

Le directoire est assisté dans ses missions par deux instances consultatives dont les membres sont nommés par le conseil de surveillance.

Le comité financier
Présidé par le trésorier de la Fondation de l'Avenir, Michel COUHERT, le comité financier est composé au 31 décembre 2020 comme suit :

- **Michel LENORMAND**, représentant le collège des partenaires - représentant le Président du Groupe Matmut
- **Carole HAZÉ**, personne extérieure choisie pour ses compétences - Présidente de Solimut Mutuelle de France
- Invité permanent : **Alain ARNAUD** - Vice-président honoraire du conseil de surveillance et Président honoraire de la Banque Française Mutualiste.

“

Le comité financier a été réuni à trois reprises en 2020, permettant aux membres de suivre l'exécution du budget au cours de l'année et sa conformité avec le budget prévisionnel. Ils ont également pu suivre les étapes de la souscription à l'OPPCI d'OFI Pierre conformément à l'objectif de diversification des placements financiers sollicité par le conseil de surveillance.

Le conseil scientifique de la Fondation de l'Avenir est nommé par le conseil de surveillance et constitue, auprès du directoire, une instance consultative de réflexion et de proposition.

Le conseil scientifique dans son ensemble a été réuni à deux reprises en 2020 notamment pour se prononcer sur les candidatures reçues dans le cadre de l'appel à projets recherche médicale, mais également sur les candidatures des Prix des Chirurgiens de l'Avenir et des Trophées de la Fondation de l'Avenir.

- Professeur **Éric ALLAIRE**, président du conseil scientifique de la Fondation de l'Avenir - Chirurgien vasculaire, Clinique Geoffroy Saint Hilaire, Paris
- Professeur **Philippe GAIN**, vice-Président du conseil scientifique de la Fondation de l'Avenir - Chirurgien ophtalmologiste, CHU, Saint-Etienne
- Docteur **Philippe GIRARD**, secrétaire du conseil scientifique de la Fondation de l'Avenir - Médecin pneumologue, Institut Mutualiste Montsouris, Paris
- Professeur **Jean-Pierre DAURES**, assesseur du conseil scientifique de la Fondation de l'Avenir - Méthodologiste, Clinique Beau Soleil, Montpellier
- Professeur **Nicolas BRUDER**, assesseur du conseil scientifique de la Fondation de l'Avenir - Chef de service d'anesthésie, CHU de Marseille
- Professeur **Paul AVAN** - Biophysicien neurosensoriel, CHU de Clermont-Ferrand

- Docteur **Henri COHEN** - Chirurgien gynécologue obstétricien, Institut Mutualiste Montsouris, Paris
- Professeur **Manuelle DE LUCA** - Psychiatre, Etablissement de santé mentale La Verrière, MGEN, Le Mesnil-Saint-Denis
- Professeur **Bertrand DEVAUX** - Chef de service Neurochirurgie, Centre Hospitalier Sainte-Anne, Paris
- Professeur **Clarisse EVENO** - Chirurgien digestif, Hôpital Huriez, CHRU de Lille
- Docteur **David GRABLI** - Neurologue, Hôpital de la Salpêtrière (AP-HP), Paris
- Professeur **Jérôme GUICHEUX** - Directeur INSERM UMR 1229-RMES, Nantes
- Professeur **David MALTETE** - Chef du service Neurologie, CHU, Rouen
- Docteur **Christelle NGUYEN** - Médecin MPR, Hôpital Cochin, (AP-HP), Paris
- Professeur **Michel OVIZE** - Chef de service des explorations fonctionnelles cardiovasculaires, Hôpital Louis Pradel, Lyon
- Professeur **Gilles PASQUIER** - Chirurgien orthopédiste, Traumatologue, Hôpital Roger Salengro, Lille
- Professeur **Guillaume PODEVIN** - Chirurgien pédiatrique, CHU d'Angers
- Professeur **Karim SACRE** - Médecin interniste, CHU Bichat-Claude Bernard (AP-HP), Paris

“

Outre son expertise scientifique, le directoire sollicite régulièrement l'avis de son conseil scientifique sur les questions de positionnement et d'orientations scientifiques de la Fondation.

Le collège des partenaires



Le collège des partenaires regroupe les personnes morales dont le soutien et l'implication s'inscrivent dans un cadre conventionnel pluriannuel reconductible.

Il se réunit au moins une fois par an en convention générale, durant laquelle un représentant est élu par ses pairs et dispose d'un mandat de trois ans pour siéger au conseil de surveillance.



Daniel HAVIS

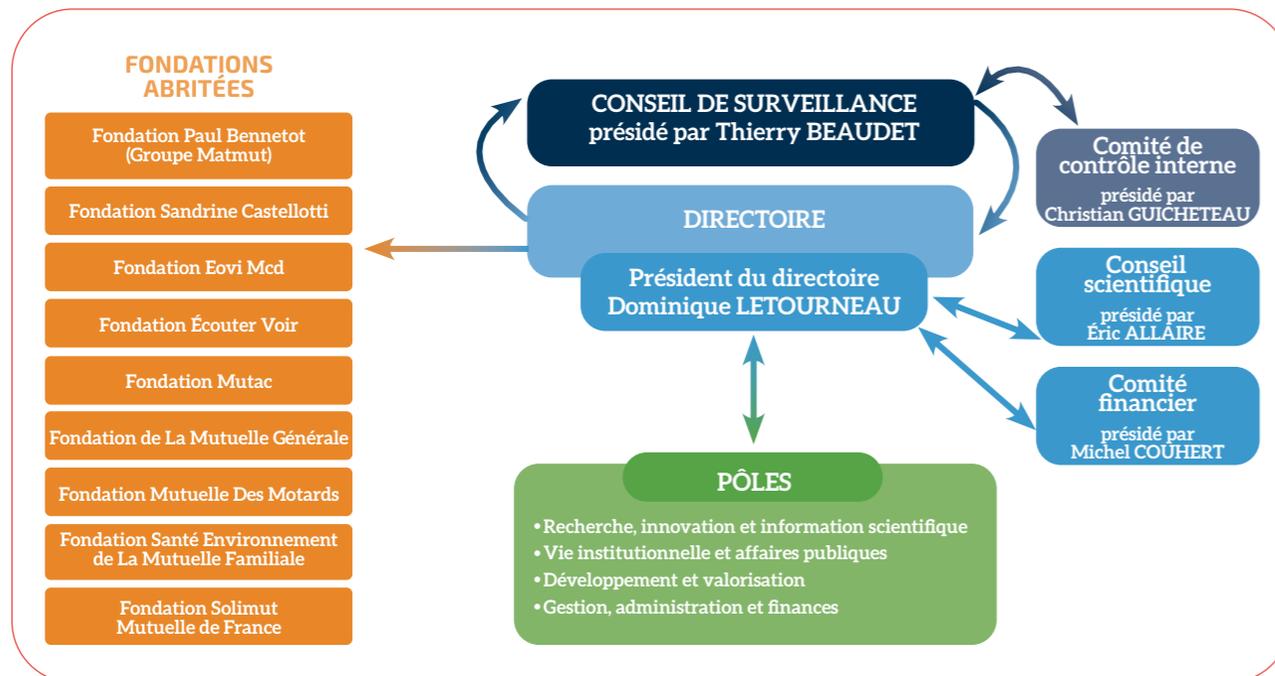
président d'honneur du Groupe Matmut, membre élu par le collège des partenaires pour le représenter au conseil de surveillance

La convention générale qui devait se réunir le 21 mai 2020 a dû être reportée en raison de la crise sanitaire. Elle s'est finalement tenue en visioconférence le 14 octobre sous la présidence de Daniel HAVIS, président d'honneur du Groupe Matmut, et en présence de nombreux partenaires. Cette instance a été suivie par le lancement du Baromètre Recherche Médicale, conférence de presse à laquelle les partenaires de la Fondation étaient invités.

“

L'activité de la Fondation de l'Avenir en 2020 et les opérations de soutien mises en œuvre pour lutter contre le Covid-19 ont fait l'objet d'une présentation à cette occasion.

Schéma organisationnel de la Fondation de l'Avenir en 2020 :



Les Fondations abritées



Par décret du 17 décembre 1991, les statuts modifiés de la Fondation de l'Avenir lui confèrent, conformément aux dispositions de l'article 20 de la loi du 23 juillet 1987, la capacité d'être une

structure d'accueil de fondations pour les organismes qui s'assignent des buts comparables aux siens.

Le membre fondateur, acteur de l'économie sociale et solidaire, et la Fondation abritée, sous égide de la Fondation de l'Avenir, bénéficient du savoir-faire et de toutes les possibilités de reconnaissance de la Fondation de l'Avenir, reconnue d'utilité publique.

Le comité de gestion peut choisir de se faire conseiller par un comité scientifique, instance consultative de la Fondation abritée.

“

La Fondation abritée est administrée par un comité de gestion, l'instance décisionnelle, qui se réunit en moyenne trois fois par an pour prendre les décisions relatives à la Fondation abritée.

Au 31 décembre 2020, la Fondation de l'Avenir abrite neuf Fondations abritées :



- **La Fondation Paul Bennetot** (Groupe Matmut), présidée par Daniel HAVIS, a pour mission de soutenir l'innovation et la recherche en traumatologie et post-traumatologie, ainsi que la dépendance liée à une maladie progressive et irréversible. Elle est dotée d'un comité scientifique, présidé par le docteur Martine GAYRAUD ;



- **La Fondation Sandrine Castellotti**, présidée par Danielle CASTELLOTTI, a pour ambition d'aider la recherche et le soutien à la qualité de vie des personnes atteintes de troubles des conduites alimentaires ;



- **Eovi Mcd fondation**, présidée par Françoise BEYSSEN, a pour objet de développer la recherche scientifique dans le champ de l'enfance et de la parentalité. Elle est également accompagnée par un comité scientifique présidé par le docteur Patrick BEN SOUSSAN ;



- **La Fondation Ecouter Voir**, présidée par Pierre-Jean GRACIA, a pour objectif de soutenir des programmes de recherche dans le domaine de la vision et portant sur les troubles de l'audition ;



- **La Fondation MUTAC**, présidée par Nicole BIGAS, a pour objet de lutter contre l'isolement des personnes âgées en développant des études sur l'impact médical, psychologique et sociale de l'isolement des personnes âgées ;



- **La Fondation de La Mutuelle Générale**, présidée par Patrick SAGON, a pour but de lutter contre les maladies neurodégénératives en développant la recherche en faveur de l'autonomie des personnes malades et en expérimentant des dispositifs innovants d'accompagnement des aidés et des aidants. Elle est dotée d'un comité scientifique, présidé par Jean-Paul DEPARTE ;



- **La Fondation Mutuelle des Motards**, présidée par Alain BORIE, a pour ambition de développer les études et recherches scientifiques, au plan clinique, médico-économique et sociétal, spécifiques à la pathologie des usagers des deux et trois roues motorisés ;



- **La Fondation Santé Environnement de la Mutuelle Familiale**, présidée par Martin RIEUSSEC-FOURNIER, a vocation à soutenir la recherche en santé environnement mais également à sensibiliser l'ensemble des acteurs à l'impact de l'environnement sur la santé, et à diffuser l'information à tout le personnel scientifique, médical, paramédical et social ;



- **La Fondation Solimut Mutuelle de France**, présidée par Colette ELLENA, a pour vocation d'agir dans le cadre de la réduction des inégalités, l'accès à la santé pour tous, et la continuité des soins.

Organisation interne

L'équipe opérationnelle, composée de 17 salariés, s'articule autour de quatre pôles de compétences :

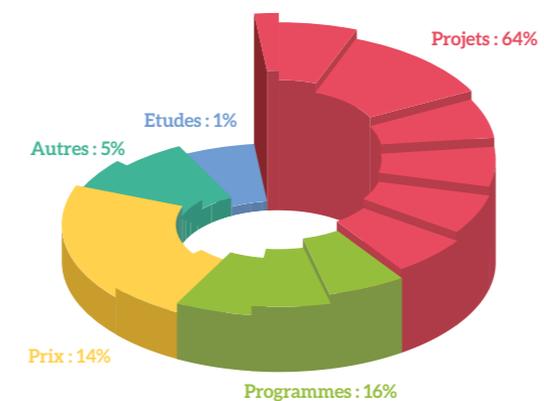
- Pôle Vie Institutionnelle et Affaires Publiques qui a pour missions principales la coordination des instances, la mise en œuvre de la politique relations publiques, la sécurisation juridique, le contrôle de gestion et le contrôle interne ;
- Pôle Gestion, Administration et Finances qui a pour missions principales la gestion des ressources humaines, la gestion budgétaire et financière, la fonction achats et gestion logistique ;
- Pôle Recherche, Innovation et Information Scientifique qui a pour missions principales la coordination des activités scientifiques, un rôle de conseil et d'accompagnement des équipes sollicitant le soutien de la Fondation, la communication et l'information scientifique ;
- Pôle Développement Et Valorisation qui a pour missions principales la générosité publique, les mécénats et partenariats, la valorisation et la gestion événementielle.

Activités de la Fondation de l'Avenir

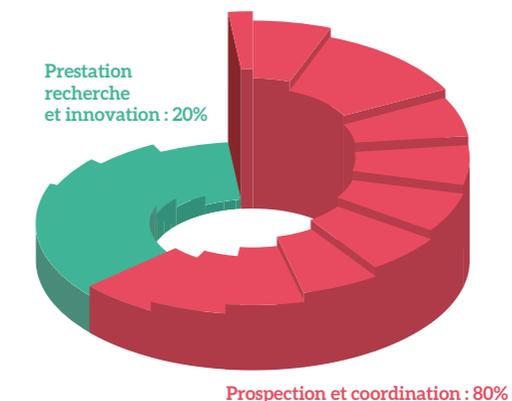
Activités de la Fondation de l'Avenir

Nos chiffres clés

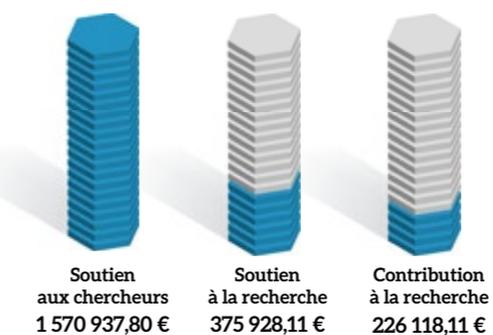
↳ Soutiens aux chercheurs



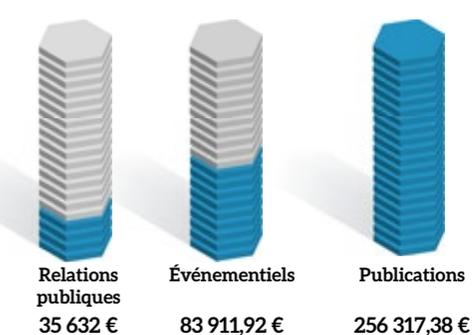
↳ Contribution à la recherche



↳ Missions sociales



↳ Soutiens à la recherche et à l'innovation



Les dispositifs mis en œuvre par la Fondation de l'Avenir ont vocation à accompagner les chercheurs tout au long de leur vie professionnelle :

- Participer à une recherche d'envergure grâce aux programmes ;
- Conduire un projet de recherche ;
- Se former grâce aux bourses ;
- Voir leurs travaux reconnus à l'occasion de la remise d'un prix ;
- Effectuer des travaux préliminaires grâce aux études.

Ces dispositifs de soutien à la recherche peuvent prendre différentes expressions :

- De la veille scientifique pour suivre les tendances en matière de recherche et d'innovation ;
- Des prix qui récompensent une activité de recherche ou des travaux à venir ;
- L'organisation d'événements pour des moments de partage et d'échange entre professionnels et grand public ;
- Des relations publiques pour faire connaître l'activité de la Fondation de l'Avenir et de ses Fondations abritées auprès des chercheurs, des citoyens et des décideurs.

“

La Fondation de l'Avenir poursuit et renforce la diversification de ses dispositifs de soutien aux chercheurs et à la recherche.

La Fondation met aussi à disposition des moyens de communication et d'échanges pour faciliter la diffusion des résultats des travaux de recherche.

Soutien aux chercheurs

Programmes

Le programme est un dispositif particulier de financement de la Fondation de l'Avenir qui a pour vocation de répondre à une problématique particulière sans passer par un appel à candidatures spécifique.

Il s'agit de faire travailler en coopération plusieurs acteurs experts pour faire émerger de nouvelles solutions thérapeutiques ou organisationnelles autour d'une question médicale précise.

Le programme Tournesol

Le financement du programme Tournesol s'est terminé avec la fin de la convention le 9 février 2020. Il clôture deux volets du programme sur trois dont la mise au point d'une méthode de culture cellulaire de qualité clinique et la mise au point d'un procédé chirurgical de réparation nerveuse par manchon sanguin.

Le programme SUMOTECH, SUivi MOBILE et Téléphonique de la Chirurgie de la Hanche, est un protocole de recherche clinique visant à évaluer un dispositif de suivi personnalisé associant une application mobile et un accompagnement téléphonique dans le cadre d'un programme de récupération améliorée après une chirurgie de la hanche. Il est coordonné par la Fondation de

l'Avenir, financé par Inter Mutuelles Assistance (IMA) et le groupe Matmut.

Le dispositif se compose d'une plateforme téléphonique, dirigée par IMA, et d'une application smartphone développée par l'entreprise Qalyo. Il s'adresse à une population d'hommes et de femmes d'au moins 50 ans opérés pour une arthroplastie totale première. Le dispositif est évalué selon le critère de succès de parcours de soins défini par : le respect des dates d'intervention, l'amélioration du niveau de satisfaction du patient et la qualité de vie (SF12). Les critères de jugement secondaires sont l'indice Womac -Indice évaluant le retentissement fonctionnel de l'arthrose de la hanche sur la qualité de vie-, le taux d'utilisation du mobile et le taux d'alerte remonté par le dispositif.

Le programme est entré dans sa phase d'analyse en juillet 2020. Le recueil des données s'est toutefois arrêté prématurément dû à la crise du COVID. Le nombre de patients attendus de 82 n'a pas pu être atteint. Les analyses se feront alors sur 64 patients.

La période de confinement qui a stoppé l'activité de chirurgie orthopédique à partir du mois de mars a eu raison de la dynamique d'inclusion et en accord avec les différentes parties prenantes, nous avons choisi de clôturer le recueil des données. Les premiers résultats seront connus en fin d'année 2021 mais doivent être préalablement discutés avec les investigateurs.

“

Trois programmes sont actuellement portés par la Fondation de l'Avenir : le programme SUMOTECH, le programme Ptolémée et la Chaire Avenir Santé Numérique. Le programme Tournesol concernant la réparation nerveuse s'est terminé en début d'année 2020.

En savoir plus sur le programme Ptolémée



Le programme Ptolémée Le Fonds de Soutien Avenir Matmut a été orienté en 2014 pour soutenir la recherche sur les maladies mentales et les troubles liés aux maladies neurologiques.

Le programme du professeur Jean-Jacques LEMAIRE, chef du service de neurochirurgie du CHU de Clermont-Ferrand, consiste à développer des outils d'aide à lecture d'IRM cérébrales basés sur des algorithmes et plus généralement sur de l'assistance par Intelligence Artificielle. Ce programme a été présenté à la Matmut par le professeur Jean-Jacques LEMAIRE le 24 août 2020 qui s'est prononcée en faveur de son soutien, dans le cadre du Fonds de Soutien Avenir Matmut, sur trois ans. Le soutien par ce fonds financera l'activité de deux doctorants et d'un ingénieur qui développeront un logiciel d'interprétation d'images basé sur de l'Intelligence Artificielle. Une partie de ce programme sera financée par le legs de monsieur Claude DEROCHE.

Nicolas GOMART, directeur général de la Matmut, Dominique LETOURNEAU, président du directoire de la Fondation de l'Avenir, Daniel HAVIS, président d'honneur du Groupe Matmut, professeur Jean-Jacques LEMAIRE, porteur du programme Ptolémée



La Chaire Avenir Santé Numérique (CASN)



La CASN est une chaire portée par l'Université Paris Est Créteil (UPEC) et l'INSERM rejoints par l'École des Mines de Saint-Etienne (EMSE) et soutenue par une dotation de la Fondation de l'Avenir.

Elle vise à développer une expertise d'enseignement et de recherche sur le thème de l'usage, de l'appropriation et de la conception des outils numériques en santé.

En 2020, les quatre objectifs fixés initialement se poursuivent :

1. Evaluer l'impact de l'intégration des nouvelles technologies sur un écosystème de soins ;
2. Favoriser l'investissement et l'intégration du patient aux interventions de santé grâce aux objets connectés ;
3. Améliorer la qualité des soins grâce aux technologies de l'information et de la communication ;
4. Pousser la co-fertilisation et la co-conception de produits en infusant des technologies destinées au grand public (objets connectés, plateformes de communication, etc.).

Pour rappel, la CASN est construit autour de quatre équipes, chacune disposant de son programme de recherche.

“

La Chaire Avenir Santé Numérique vise à développer une expertise d'enseignement et de recherche sur le thème de l'usage, de l'appropriation et de la conception des outils numériques en santé.

Trois programmes sont basés à l'UPEC :

- « **Carmma** », Recherche Hospitalo-Universitaire (RHU), dirigée par le professeur Geneviève DERUMEAUX dont l'objectif est d'évaluer l'usage d'objets connectés dans la mesure de paramètres biologiques liés à l'obésité ;
- « **Conception d'objet connectés** » dirigé par le professeur Etienne AUDUREAU au travers l'étude de « big data » collectés et traités dans une plateforme de données ;
- « **Téléderm** » dirigé par le docteur Tu Anh DUONG, titulaire de la chaire, dont l'objectif est d'étudier des modèles de déploiement de la télédermatologie.

Un programme est basé à l'École des Mines de Saint-Etienne :

- « **Intégration des usages** », dirigé par le professeur Vincent AUGUSTO dont l'objectif est de concevoir des objets numériques adaptés à la culture des utilisateurs.

L'un des axes de la Chaire Avenir Santé Numérique en 2020 est la poursuite de financement de post-doctorants afin de développer et structurer les différents objectifs de cette dernière.

Il y a pour l'année 2020, trois postes de post-doc :

- **Post Doc Plateforme Recherche Translationnelle**
 - Réaliser une structure permettant de stocker les données hétéroclites du RHU CARMA ;
 - Construction d'un dispositif de MACHINE LEARNING sur la base R2D2.

• Post Doc Intégration des technologies

- Élaboration et implémentation d'une plateforme d'évaluation de la télédermatologie ;
- Élaboration et implémentation d'un outil d'aide à la décision pour le déploiement de la télémédecine sur un territoire à destination de l'Agences Régionales de Santé ;
- État des lieux du déploiement de la télémédecine en EHPAD.

• Post Doc Evaluation des usages par madame Dilara Vanessa TRUPIA

- Introduire la notion du « travail du patient.

À ce jour, la Chaire poursuit son recrutement concernant l'objectif 2. **La titulaire de la Chaire, le docteur Tu-Anh DUONG, a sollicité une demande d'avenant auprès de la Fondation de l'Avenir qui porte sur deux points principaux :**

- La durée de convention, par une demande de prolongation de huit mois, jusqu'au 31 août 2021 ;
- La réorientation du post-doctorat « Intégration des nouvelles technologies », portée par Mines Saint-Etienne, notamment pour intégrer les impacts pandémiques.

Cette année, la Chaire Avenir Santé Numérique a également été présentée dans le cadre de différents événements scientifiques nationaux. L'occasion de faire connaître ses actions et d'échanger avec les professionnels de santé, les chercheurs et les étudiants concernés par la santé numérique. **Quelques événements phares en 2020 :**

- Le docteur Tu-Anh DUONG a publié en avril, dans la revue JMIR Public Health and Surveillance,



De gauche à droite : Etienne CANIARD, président du Fonds Avenir Santé Numérique, docteur Tu Anh DUONG, titulaire de la Chaire Avenir Santé Numérique Dominique LETOURNEAU, président du directoire de la Fondation de l'Avenir

l'article : "COVID-19: A Call for Global Telemedicine Implementation and Integration Within Health Systems" ;

- La Chaire a candidaté au prix innovateur d'Ile-de-France ;
- La Chaire a intégré le projet du Campus des métiers santé, autonomie, bien vieillir (initiative nationale) ;
- Création d'un DU sur la santé numérique ;
- Préparation et coordination d'un livre blanc télémédecine au service d'un territoire : l'exemple du GHU Mondor Chenevier ;
- Communication au congrès de santé numérique et journées dermatologiques de Paris décembre 2019 et décembre 2020 : six posters et communications orales ;
- Enseignement Diplôme de Pratique Avancée Infirmière Sorbonne Université UPEC : Télémédecine

“

Cette année, la Chaire Avenir Santé Numérique a également été présentée dans le cadre de différents événements scientifiques nationaux.

Projets

La Fondation de l'Avenir a souhaité depuis sa création soutenir tous les projets qui avaient pour but d'améliorer la connaissance en recherche médicale. Les projets soutenus ont la spécificité, chère à la Fondation, d'être multithématiques, et sont ainsi répartis dans tous les domaines de spécialités médicales et paramédicales.

Le projet de recherche est sélectionné sur appel à projets d'après un cahier des charges et sur avis d'une instance scientifique et d'experts. Il soutient principalement les missions sociales en propre de la Fondation de l'Avenir en 2020.

L'appel à projets est désigné par le sigle AP-RM pour Appel à Projets Recherche Médicale, et est ouvert à tout établissement de recherche. Le second Appel à Projets dans l'Innovation dans les Pratiques de Soins et d'Accompagnement (AP IPSA), a été clôturé cette année. Dans le cadre de son activité propre, 35 projets ont été soutenus par la Fondation de l'Avenir issus de l'AP-RM 2020.

Appel à projets

Recherche Médicale 2020

Les projets devaient s'inscrire dans l'un des quatre domaines suivants :

• I. Maladie du grand nombre et du vieillissement

- Troubles physiques de l'appareil locomoteur
- Maladies cardiovasculaires
- Pathologies cancéreuses
- Maladies neurodégénératives

• II. Accompagnement du patient et maladies chroniques

- Organisation des soins
- Innovation numérique en santé
- Amélioration de la qualité de vie (en institution et à domicile)

• III. Innovations technologiques et chirurgicales

- Remplacement
- Régénération
- Réparation
- Reprogrammation

• IV. Santé mentale

- Addiction (Prise en charge grâce aux innovations techniques et numériques)
- Psychiatrie
- Psychotraumatisme

“

Le projet de recherche est sélectionné sur appel à projets d'après un cahier des charges et sur avis d'une instance scientifique et d'experts. Il soutient principalement les missions sociales en propre de la Fondation de l'Avenir en 2020.

Thème 1 : Maladie du grand nombre et du vieillissement

En 2020, 12 projets ont été retenus dans cette thématique. Sur ces 12 projets, les spécialités médicales ciblées concernaient les sujets suivants :

Six projets pour les maladies du grand nombre :

- Cardio-vasculaire (deux projets) ;
- Ostéo-articulaire (deux projets) ;
- Cancer (un projet) ;
- Endocrinien et métabolique (un projet)

Six projets pour les maladies du vieillissement :

- Cardio-vasculaire (deux projets) ;
- Handicap moteur (un projet) ;
- Cancer (un projet) ;
- Neurologie (un projet) ;
- Autre -risque de fragilités- (un projet)

Les maladies du grand nombre sont celles qui touchent le plus de personnes. Selon l'Insee, la majorité des décès sont liés à des maladies non transmissibles. Les principales causes de décès sont les cancers pour 28% et les maladies cardio-vasculaires pour 25% des décès. Les maladies du vieillissement sont les maladies qui touchent les plus de 60 ans. Le vieillissement s'accompagne d'une diminution des capacités fonctionnelles de l'organisme. D'une façon générale, cette altération est la plus manifeste dans les situations qui mettent en jeu les réserves fonctionnelles (effort, stress, maladies aiguës).

Interview



Madame Nadja KACHENOURA, responsable de l'équipe d'Imagerie Cardiovasculaire, Inserm 1146, Paris

« En 2025, le nombre de diabétiques devrait atteindre 300 millions, avec un coût socio-économique associé considérable. La maladie cardiaque chez le diabétique progresse silencieusement jusqu'à atteindre l'état irréversible de l'insuffisance cardiaque qui dégrade alors la qualité de vie du patient. Bien que ces patients soient suivis, cette progression passe inaperçue du fait des difficultés à reconnaître l'atteinte du muscle cardiaque à son stade précoce chez ces patients par l'échographie standard. Ainsi, ce projet propose un examen novateur en IRM pour analyser finement les modifications structurales du muscle cardiaque du diabétique dans sa phase précoce et asymptomatique. »

Thème 2 : Accompagnement du patient et maladies chroniques

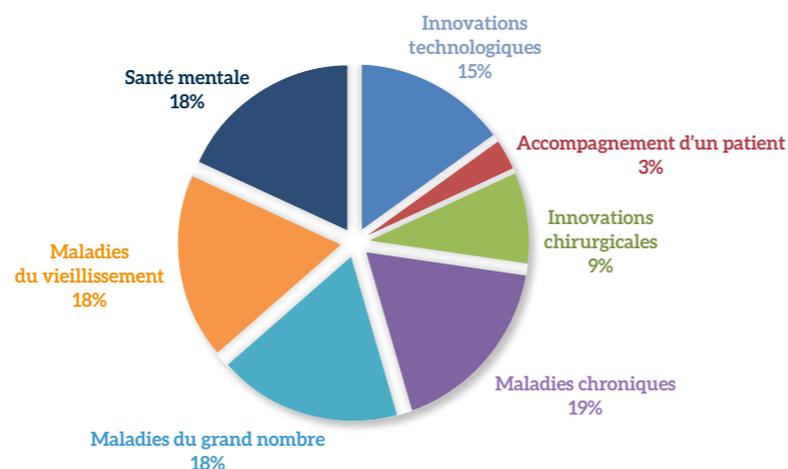
En 2020, sept projets ont été retenus dans cette thématique. Sur ces sept projets, les spécialités médicales ciblées concernaient les sujets suivants :

Un projet concernant le cancer, pour l'accompagnement du patient.

Six projets pour les maladies chroniques :

- Cardio-vasculaire (deux projets) ;
- Psychiatrie (un projet) ;
- Digestif (un projet) ;
- Handicap moteur (un projet) ;
- Néphro/uro-génital (un projet)

179 projets ont été reçus et expertisés et 35 ont été sélectionnés. Leur répartition est la suivante :



Les maladies chroniques sont des affections de longue durée (six mois ou plus) qui, en règle générale, évoluent lentement comme des cardiopathies, accidents vasculaires cérébraux, cancers, affections respiratoires chroniques, diabète, etc.

Pour le Haut Conseil de la Santé Publique, une maladie chronique est un état pathologique de nature physique, psychologique et/ou cognitive appelé à durer avec un retentissement majeur sur la vie quotidienne du patient.



Interview



Madame Anaïs GALTIER, auxiliaire médicale, Hôpital Larrey, Toulouse

« Le cancer des voies aérodigestives supérieures est une tumeur maligne au niveau du larynx et de la cavité buccale. Une rééducation intensive est proposée aux patients ayant été traités pour ce type de cancer. Cependant, il n'est pas rare de voir les patients revenir pour effectuer un deuxième séjour suite à une perte des bénéfices appris. Des études ont montré qu'un suivi à distance pouvait avoir un retentissement positif sur la santé de ces patients. Néanmoins, aucune étude n'évalue l'impact d'un tel suivi sur les capacités fonctionnelles. Ainsi, notre projet propose d'évaluer l'intérêt d'un suivi téléphonique chez ces patients. »



Interview



Docteur Julienne GRILLOT, gastroentérologue, Hospices Civils Lyon Sud

« L'insuffisance intestinale chronique est définie par l'absence d'autonomie nutritionnelle par l'alimentation orale seule, avec la nécessité d'un recours à une supplémentation par voie veineuse. Elle est souvent la conséquence d'une résection intestinale étendue. Ces patients présentent dans la majorité des cas une diminution de leur masse et de leur force musculaire, appelée sarcopénie, malgré une prise en charge nutritionnelle optimale. Cette sarcopénie est responsable à terme d'une augmentation de la mortalité mais aussi d'une diminution de la qualité de vie. Cette étude va rechercher des facteurs de risque de sarcopénie dans cette population, pour ainsi les prendre en charge plus précocement. »

Thème 3 : Innovations technologiques et chirurgicales

En 2020, huit projets ont été retenus dans cette thématique. Sur ces huit projets, les spécialités médicales ciblées concernaient les sujets suivants :

Cinq projets pour les innovations technologiques :

- Cardio-vasculaire (un projet) ;
- Endocrinien et métabolique (un projet)
- Neurologie (un projet) ;
- Cancer (un projet) ;
- Vision (un projet)

Trois projets pour les innovations chirurgicales :

- Respiratoire (un projet) ;
- Cancer (un projet) ;
- Greffe (un projet)

Les innovations chirurgicales permettent une chirurgie de moins en moins invasive associant l'abord unique, la chirurgie par les orifices naturels, la robotique et une prise en charge Fast-track (récupération rapide après chirurgie).

Les innovations répondent aux demandes d'une population dont les standards évoluent en termes de santé, d'image corporelle et de rééducation mais également à une volonté des professionnels de santé de modes opératoires plus efficaces.



Interview

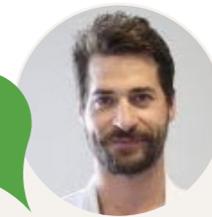


Docteur Henri GUERINI, radiologue, Hôpital Cochin, Paris

« Le doigt à ressaut est une pathologie fréquente et invalidante, avec des douleurs de la paume et un ressaut lors de l'extension du doigt. L'extension est difficile et le doigt peut rester bloqué en flexion. Le traitement de première intention est l'infiltration échoguidée de corticoïdes, réputée douloureuse. Les patchs d'Emla sont peu adaptés (topographie difficile, efficacité discutée, temps d'application long, rarement prescrit à l'avance). En revanche la Xylocaïne et les compresses sont disponibles dans tout cabinet de radiologie. Nous faisons l'hypothèse que l'application d'une compresse imprégnée de Xylocaïne 20 minutes avant l'infiltration permettrait de réduire la douleur per-procédurale. »



Interview



Docteur Julien DE WOLF, chirurgie thoracique et cardio-vasculaire, Hôpital Foch, Paris

« La qualité du greffon du donneur pulmonaire est essentielle à sa fonctionnalité chez le receveur. Les progrès récents sur la conservation du greffon notamment grâce à sa perfusion ex-vivo ne permettent pas encore de le conserver assez longtemps pour le préparer à la transplantation. Notre étude s'intéresse sur le modèle à une nouvelle procédure dite en pression négative dynamique pour assurer des conditions physiologiques de conservation à pression négative comme dans l'espace pleural. Nous espérons ainsi assurer une amélioration à terme du patient transplanté. »

Thème 4 : Santé mentale

En 2020, sept projets ont été retenus dans cette thématique. Sur ces sept projets, les spécialités médicales ciblées concernaient les sujets suivants :

- Psychiatrie (six projets) ;
- Addictions (un projet)

La santé mentale englobe la promotion du bien-être, la prévention des troubles mentaux, le traitement et la réadaptation des personnes atteintes de ces troubles. Il existe toute une gamme de troubles mentaux, qui se manifestent sous des formes différentes. Ils se caractérisent généralement par un ensemble inhabituel de pensées, de perceptions, d'émotions, de comportements et de relations avec autrui. Parmi les troubles mentaux figurent : la dépression, les troubles affectifs bipolaires, la schizophrénie et autres psychoses, la démence, la déficience intellectuelle et les troubles du développement, y compris l'autisme.



Interview

Docteur Gabriel ROBERT, psychiatre de la personne âgée, Centre hospitalier Guillaume Régnier, Rennes

« L'actimétrie permet de quantifier les aspects moteurs et est associée à la perte de motivation (l'apathie). L'objectif est de comparer l'actimétrie des patients déprimés (>60 ans) avec apathie, sans apathie et sans dépression. Les analyses cérébrales ciblent la matière grise et de la matière blanche et une mesure de pulsativité cérébrale. Trois équipes spécialisées dans la dépression du sujet âgé et les troubles cognitifs (Rennes, Tours et Nice) collaboreront. La confrontation entre apathie, actimétrie et imagerie cérébrale offre l'espoir d'avoir des biomarqueurs de la dépression chez les personnes âgées. »

Bourses

La bourse est une allocation de recherche attribuée sous forme de salaire à un chercheur. Elle est versée au maximum pour deux ans principalement pour se former à la recherche.

Bourse Recherche Médicale

La bourse est ouverte aux étudiants réalisant une thèse de sciences ou sous contrat post doctoral. 2018 a été la dernière vague de soutien aux doctorants. En 2020, un bilan des quatre années de soutien a été effectué afin d'étudier les trajectoires et le devenir des 16 étudiants ayant bénéficié de la Bourse Recherche Médicale.

En 2020, des médecins en thèse de science ont dû suspendre leur travail de recherche pour se consacrer à la prise en charge des malades du Covid-19 de mars à juin 2020. Cela a pour conséquence une majorité des soutenances décalées à 2021. Seule la thèse de Marion GONCALVES a été soutenue en juin sur « Le syndrome Xeroderma Pigmentosum : un nouveau modèle pour l'étude du rôle des fibroblastes dans la modulation de la réponse immunitaire innée contre les cellules cutanées cancéreuses ».

La Bourse Avenir Recherche en Soins

Depuis sa création, ce sont 31 lauréats qui ont reçu une BARS. Grâce à la formation dispensée, Damien GALTIER, diététicien au Centre Hospitalier Frédéric Henri Manhès de Fleury Merogis a pu développer un projet de recherche concernant « L'étude pilote et comparative des intérêts et limites d'un atelier de «défi culinaire» en éducation thérapeutique du patient obèse (CuisTO) » ce qui a permis, en 2019 et pour la première fois à un établissement mutualiste de bénéficier d'un Programme Hospitalier de Recherche Infirmière et Paramédicale (PH-RIP)

Lancée en 2013 par la Fondation de l'Avenir en partenariat avec l'École Supérieure Montsouris (Université Paris Est Créteil), la BARS est destinée à l'ensemble des établissements sanitaires et médico-sociaux mutualistes adhérents à la Fédération Nationale

“

En 2020, un bilan des quatre années de soutien a été effectué afin d'étudier les trajectoires et le devenir des 16 étudiants ayant bénéficié de la Bourse Recherche Médicale.

de la Mutualité Française - FNMF. Elle s'adresse à l'ensemble des professionnels paramédicaux ayant l'envie de développer un projet de recherche dans le champ des soins et d'obtenir le Diplôme Universitaire de Recherche en Soins.

Prix

Ce mode de soutien, est l'occasion plusieurs fois dans l'année de réunir des chercheurs expérimentés ou débutants. Elle marque l'engagement spécifique de la Fondation et de ses partenaires pour une discipline ou une pathologie particulière.

11 Prix ont été remis par la Fondation de l'Avenir en propre ou en lien avec des partenaires dont :

- Quatre dans le cadre des Prix des chirurgiens de l'Avenir ;
- Deux dans le cadre de partenariats : Prix Harmonie Mutuelle Alzheimer, et Prix Casden du jeune chercheur
- Cinq dans le cadre des Trophées de la Fondation de l'Avenir

Les Prix des chirurgiens de l'Avenir

La Fondation de l'Avenir a remis le 9 février 2021, les 13^{ème} Prix des chirurgiens de l'Avenir aux étudiants les plus prometteurs du Master 2 de Sciences chirurgicales. Cet événement était organisé en partenariat avec les Universités Paris Saclay, Paris Est-Créteil (UPEC) ainsi qu'avec le soutien de l'Académie Nationale de Chirurgie.

• **Le Prix MFP des donateurs**

Le lauréat de ce prix est désigné par les donateurs de la Fondation de l'Avenir parmi six projets de grande qualité. Il a été remis au professeur Mikhael MAZIGHI.

• **Le Prix Aésio de la robotique et du numérique médico-chirurgical**

Le choix du lauréat s'est porté sur le docteur Aymeric BECQ, gastro-entérologue et hépatologue au sein de l'Hôpital Saint-Antoine à Paris, pour ses travaux sur l'élaboration et mise en pratique préclinique d'outils robotiques d'assistance à la réalisation d'une cholangio-pancréatographie rétrograde par voie endoscopique.

• **Le Prix Jean Bayle-Lespitau, médaille AFCM :**

Ce prix récompense l'une des dix équipes les plus soutenues au cours des dix dernières années par la Fondation de l'Avenir. Il a été remis au professeur Jérôme GUICHEUX du laboratoire RMeS - «Regenerative Medicine and skeleton Research» ou Régénération des tissus squelettiques.

Études

La Fondation de l'Avenir, au travers de ses missions sociales, ambitionne d'être le témoin des innovations et des recherches en cours et cherche à comprendre comment elles peuvent s'inscrire dans la notion de progrès médical. Ainsi, elle lance régulièrement des études qui, à partir d'état des lieux, apportent des informations sur les orientations à prendre en matière de recherche médicale et d'innovation dans les pratiques de soins et d'accompagnement.

Opti-Probot

La Fondation de l'Avenir en partenariat avec la FNMF a lancé une étude concernant l'utilisation du robot Da Vinci® dans cinq établissements du réseau mutualiste tant sur le plan des suites opératoires que sur l'organisation des interventions. L'objectif initial était d'évaluer la technique vis-à-vis d'une coloscopie classique tant sur le plan des comorbidités que sur l'organisation des interventions. L'étude est finalisée, elle est pilotée par l'Unité de Méthodologie Economie de la Santé Appel à Projets et Publications (MESAPP),



Service BESPIM (Biostatistique, Epidémiologie, Santé Publique, Innovation en Méthodologie) du CHU de Nîmes.

Elle s'intéresse à l'évaluation médico-économique du dispositif selon trois axes :

- Une étude de micro costing :
 - Estimation du coût de l'acte chirurgical : inventaire matériel et temps passé ;
 - Analyse d'Impact Budgétaire (AIB) : Comparaison des coûts et tarifs des techniques robot vs laparoscopie.
- Une estimation des répercussions organisationnelles de la chirurgie robot
 - Approche par interview des professionnels : avantage/inconvénient de la chirurgie par robot assisté
 - Conséquence sur le confort du chirurgien
- L'intérêt accordé à la population générale au travers de son consentement à payer :
 - Enquête sur les préférences sociales des français au sujet de la chirurgie robot-assistée

Ecohorte MouveMeNT avec la Mutuelle Nationale Territoriale - MNT

Les agents territoriaux en raison de leurs métiers très divers, sont exposés à des risques variés et notamment aux troubles musculo-squelettiques. Afin d'éviter ces maux, les collectivités ont besoin d'une connaissance approfondie des différents déterminants de la santé au travail dans la fonction publique territoriale. Compte tenu des partenariats précédents avec la Fondation de l'Avenir, la MNT a souhaité mettre en place un projet expérimental auprès d'un échantillon de population adhérente à la MNT autour de la problématique de l'activité physique et de la qualité de vie des agents territoriaux.

Pour ce projet, l'hypothèse est qu'un programme d'aide à la reprise d'une activité physique basé sur les outils numériques, permettrait de mieux connaître et d'améliorer les comportements de santé et la qualité de vie des participants. Il s'agit de la plateforme e-cohorte développée en partenariat entre la MNT et la Fondation de l'Avenir.

La e-cohorte va permettre de récupérer des informations scientifiques sur les participants selon un protocole de recherche qui a été mis en place par l'équipe SENS de l'Université Grenoble Alpes.

Cet encadrement scientifique permettra une synthèse de données qui sera ensuite diffusée à l'échelle internationale et servira de modèle spécifique à la catégorie socio-professionnelle des agents territoriaux.



Interview



Analyser les phénomènes d'inflammation vasculaire pour mieux traiter l'accident ischémique cérébral (AIC).

Le professeur Mikhael MAZIGHI est neurologue à l'hôpital Lariboisière à Paris. C'est un spécialiste du traitement des accidents vasculaires cérébraux (AVC) en phase aiguë. Les suites d'un AVC dépendent de la rapidité avec la victime est prise en charge mais aussi du choix des traitements prescrits en phase de crise. Il étudie les marqueurs sanguins qui pourraient permettre d'améliorer l'efficacité des traitements post AVC et de prévenir leurs complications. Ces biomarqueurs pourraient aider à caractériser avec une grande précision le type d'accident et le risque auquel est exposée la victime et permettre ainsi d'optimiser l'efficacité des traitements. On sait par exemple que ces biomarqueurs apparaissent très tôt après l'occlusion artérielle et qu'ils sont exacerbés par une hyperglycémie pré-existante. Ils sont aussi responsables d'une augmentation du volume d'infarctus cérébral. La poursuite des recherches permettra d'affiner ces premiers résultats

E-cohorte mouvement

Participez à la recherche médicale
et améliorez votre santé



> [ECOHORTE-MOUVEMENT.FR](https://ecohorte-mouvement.fr) <

FONDATION DE L'AVENIR
Accélérateur de progrès médical

Avec le soutien de la

MNT
Être utile est un beau métier
GROUPE vyv

Pour en savoir plus sur la e-cohorte



Deux enseignants-chercheurs suivent le projet :



Interview



Aïna CHALABAEV est maître de Conférences habilitée à diriger des recherches et directrice du laboratoire SENS.

Elle étudie les déterminants psychologiques de l'activité physique notamment chez des personnes âgées, en surpoids et/ou malades chroniques. Elle a publié plus de 40 articles scientifiques dans des revues scientifiques internationales en psychologie du sport et en psychologie sociale et de la santé.

“

La e-cohorte va permettre de récupérer des informations scientifiques sur les participants selon un protocole de recherche qui a été mis en place par l'équipe SENS de l'Université Grenoble Alpes.



Interview



Philippe SARRAZIN est professeur des Universités et vice-président de l'Université Grenoble Alpes.

Il étudie les facteurs motivationnels de l'activité physique dans différents secteurs comme l'éducation, le milieu médical ou le secteur associatif. Il a publié plus de 100 articles scientifiques dans des revues scientifiques internationales

Baromètre Recherche Médicale

L'ambition est de dessiner un portrait exhaustif à un instant donné de la recherche médicale en France en créant un rendez-vous avec une récurrence de mise à jour bisannuelle.

La recherche médicale en France est un secteur en perpétuel mouvement et très nébuleux. Les lois se succèdent sans écho particulier auprès du sens commun et à ce jour, il n'existe pas d'outil de mesures réelles et concrètes alors que la santé représente un sujet central dans la place publique et qu'elle concerne chacun d'entre nous. La Fondation de l'Avenir réalise ainsi le Baromètre Recherche Médicale, premier baromètre en la matière en France, en s'appuyant sur deux supports : un état des lieux sur la recherche médicale en France et une enquête par sondage auprès de la population générale et des médecins sur cette même thématique.

Pour cela elle s'est associée à l'institut d'études BVA (pour la partie enquête population générale/médecins) ainsi qu'à l'école des Mines ParisTech (pour la partie état des lieux) afin de construire ce Baromètre. L'ambition est de dessiner un portrait exhaustif à un instant donné de la recherche médicale en France, à la fois en identifiant les acteurs et les structures concernés (via l'état des lieux), et à la fois en caractérisant l'appréhension du grand public et les attentes des médecins vis-à-vis de la recherche médicale (via le sondage BVA).



Découvrez notre vidéo Baromètre Recherche Médicale



“

En initiant cette première étude d'ampleur sur la recherche médicale en France, la Fondation de l'Avenir a pour objectif de sensibiliser et éclairer le grand public sur le sujet en mettant les résultats en perspective face à la vision des médecins.

Ces deux travaux ainsi mis en perspective l'un avec l'autre, nous ont aidé à mieux définir l'aspect multidimensionnel que représente la recherche médicale en France en 2020, avec comme principaux atouts et spécificités, la grande force des CHU organisés en unités mixtes de recherches, qui se regroupent sur le territoire, mais aussi l'existence des instituts mutualistes, des fondations et associations (avec l'apparition grandissante des associations de patients) ainsi que l'investissement du secteur privé.

Les résultats étaient prêts à être restitués début mars. Pourtant, afin de ne pas interférer avec l'actualité dominante liée au virus Covid-19, la Fondation de l'Avenir a préféré retarder la sortie du Baromètre Recherche Médicale. L'échantillon de la population a ainsi été de nouveau interrogé début septembre pour apporter une nouvelle perspective à ce Baromètre inédit en France.

Ce qu'il y a à retenir de cet avant/après Covid-19 :

- La bonne image de la recherche médicale est peu impactée aux yeux des Français ;
- Les maladies infectieuses intègrent le top 3 des pathologies dans lesquelles les Français veulent que la recherche médicale soit investie ;
- La générosité publique reste bien présente (à noter une hausse de la part des moins de 25 ans) ;
- Les Français restent optimistes quant à la recherche médicale.

BAROMÈTRE RECHERCHE MÉDICALE

Première étude d'ampleur sur la Recherche Médicale, la Fondation de l'Avenir a construit ce Baromètre pour confronter la vision grand public et médecins, et aussi pour dresser un état des lieux de la Recherche Médicale en France. L'ambition est de dessiner un portrait exhaustif à un instant donné de la recherche médicale en France, qui sera actualisé régulièrement.



Publications en lien avec des projets scientifiques soutenus

En 2020, près de 50 articles ont été publiés citant la Fondation de l'Avenir ou ses Fondations abritées. La

majorité des articles concernent des résultats de recherche clinique et pré-clinique. Ces publications scien-

tifiques concernent majoritairement la neurologie, la cancérologie et les pathologies cardio-vasculaires.

Chercheuse.eur	Etablissement	Ville		Discipline	Titre et date de publication	Revue
Docteur Jean-Francois CATANZARITI	Centre de Rééducation Pédiatrique Marc Sautélet	Villeneuve d'Ascq		Recherche clinique Ostéo-articulaire Rééducation Adolescents	Do Adolescents With Idiopathic Scoliosis Have an Erroneous Perception of the Gravitational Vertical? 2019 Jan	Spine Deform.
Professeur Jean-Luc PUEL	INSERM U1051	Montpellier		Recherche préclinique Audition	Presbycusis: An Update on Cochlear Mechanisms and Therapies 8 January 2020	J. Clin. Med.
Baptiste LOUVEAU	Hôpital Saint-Louis	Paris		Recherche préclinique Cancer Analyse génétique Non spécifique	Intermittent Versus Continuous Dosing of MAPK Inhibitors in the Treatment of BRAF-Mutated Melanoma 2020 Feb	Transl Oncol
Maria GONÇALVES-MAIA	Université Côte d'Azur	Nice		Recherche préclinique Cancer Analyse biologique Non spécifique	NK cell and fibroblast-mediated regulation of skin squamous cell carcinoma invasion by CLEC2A is compromised in Xeroderma Pigmentosum. 2020 Feb 12	The Journal of Investigative Dermatology
Docteur Alexia MATTEI	Hôpital de la Conception	Marseille		Recherche clinique Respiratoire Biomatériaux Adultes	Feasibility of First Injection of Autologous Adipose Tissue-Derived Stromal Vascular Fraction in Human Scarred Vocal Folds February 13, 2020	JAMA Otolaryngol Head Neck Surg.
Docteur Caroline ROUSSEAU	Site Nantes - Insitut de Cancérologie de l'Ouest (ICO) Bd Jacques Monod	Saint-Herblain		Recherche clinique Cancer Imagerie Adultes	Initial Clinical Results of a Novel Immuno-PET Theranostic Probe in HER2-negative Breast Cancer. 2020 Mar 13	J Nucl Med.
Docteur Onnik AGBULUT	Université de Paris - Campus Grands Moulins	Paris		Innovation technologique Cardio,vasculaire Biomatériaux Non spécifique	Design of Functional Electrospun Scaffolds Based on Poly(glycerol sebacate) Elastomer and Poly(lactic acid) for Cardiac Tissue Engineering March 2, 2020	ACS Biomater. Sci. Eng.
Professeur Wissam EL HAGE	Hôpital Bretonneau	Tours		Recherche clinique Psychiatrie Imagerie Adultes	A systematic review of ultrasound imaging and therapy in mental disorders. 2020 Mar 10	Prog Neuropsychopharmacol Biol Psychiatry.
Docteur Didier POURQUIER	Institut du Cancer	Montpellier		Epidémiologie Ostéo-articulaire Analyse biologique Adultes	Distinct Articular and Endochondral Differentiation Pathways in Bone Marrow Chondrogenic Progenitor Cells. 2020 Mar 27	J Community Med Public Health
Docteur Jean-Michel GONZALES	Hôpital Nord	Marseille		Recherche Clinique Autres Chirurgie Adultes	One-year Results of Per-Oral Pyloromyotomy for Refractory Gastroparesis: A Multicenter Study, 2020 Jun 23	Endoscopy .
Docteur Nicolas SANANES	INSERM, UMR-S 1121, « Biomatériaux et Bioingénierie »	Strasbourg		Recherche Préclinique Gynéco obstétrique Autres dispositifs médicaux Périnatalité	New Device Permitting Non-Invasive Reversal of Fetoscopic Tracheal Occlusion: Ex-Vivo and In-Vivo Study, 2020 Jun 30.	Ultrasound Obstet Gynecol

Chercheuse.eur	Etablissement	Ville		Discipline	Titre et date de publication	Revue
Docteur Etienne GIROUX-LEPRIEUR	Hôpital Ambroise-Paré	Boulogne-Billancourt		Recherche Clinique Cancer Analyse Biologique Population : Non spécifique	Sequential ctDNA Whole-Exome Sequencing in Advanced Lung Adenocarcinoma With Initial Durable Tumor Response on Immune Checkpoint Inhibitor and Late Progression, 2020 Jun;	J Immunother Cancer .
Hervé ACLOQUE	CNRS - UMRS 935	Villejuif		Recherche Préclinique Cancer Analyse Biologique Population : Non spécifique	Chronic Circadian Disruption Modulates Breast Cancer Stemness and Immune Microenvironment to Drive Metastasis in Mice, 2020 jun	Nat Commun.
Docteur Astrid PINZANO	Biopôle de l'Université de Lorraine - Campus Biologie Santé - Faculté de Médecine	Vandœuvre-les-Nancy		Innovation Technologique Ostéo-articulaire Biomatériaux Population : Non spécifique	Combining Innovative Bioink and Low Cell Density for the Production of 3D-Bioprinted Cartilage Substitutes: A Pilot Study., 43850	Stem Cells Int
Docteur Jérôme GUICHEUX	INSERM U791 Faculté de Chirurgie dentaire	Nantes		Recherche Préclinique Ostéo-articulaire Biothérapies Population : Non spécifique	Controlled release of biological factors for endogenous progenitor cell migration and intervertebral disc extracellular matrix remodelling., 2020 May	Biomaterials.
Docteur Josselin HOUENOU	INSERM U955 Institut Mondor de Recherches Biomédicales Equipe 15 « Psychiatrie & Génétique », CHU Mondor,	Créteil		Recherche Clinique Psychiatrie Imagerie Population : Non spécifique	Neuroimaging Evidence for Increased Neurite Density in Patients Taking Lithium: A Replication Study., 2020 May 08	Psychother Psychosom
Docteur Alexandre INGELS	Institut Mutualiste Montsouris	Paris		Recherche Préclinique Cancer Imagerie Population : Non spécifique	Ultrasound Molecular Imaging of Renal Cell Carcinoma: VEGFR targeted therapy monitored with VEGFR1 and FSHR targeted microbubbles., 2020 Apr 30	Sci Rep.
Professeur Nathalie RIVES	CHU Charles Nicolle	Rouen		Recherche Préclinique Cancer Greffes Enfants	Improving Freezing Protocols and Organotypic Culture: A Histological Study on Rat Prepubertal Testicular Tissue., 43972	Ann Biomed Eng.
Docteur Florence SABATIER	Hôpital de la Conception	Marseille		Recherche Préclinique Endocrinien et métabolique Biothérapies Population : Non spécifique	Perirenal Adipose Tissue Displays an Age-Dependent Inflammatory Signature Associated With Early Graft Dysfunction of Marginal Kidney Transplants., 43907	frontiers in immunology
Docteur Raphaëlle RICHIERI	CHU Sainte Marguerite	Marseille		Recherche clinique Psychiatrie Chirurgie Adultes	Brain PET Metabolic Substrate of TMS Response in Pharmacologic-Resistant Depression, May 2020	Brain stim
Professeur François FERON	Faculté de Médecine Marseille La Timone	Marseille		Recherche Préclinique Traumatologie Technique : Greffes Population : Non spécifique	Immediate or Delayed Transplantation of a Vein Conduit Filled with Nasal Olfactory Stem Cells Improves Locomotion and Axogenesis in Rats after a Peroneal Nerve Loss of Substance., 2020 Apr 11	Int J Mol Sci.
Docteur Vincent BALAYA	Hôpital Européen Georges Pompidou	Paris		Chirurgie gynécologique	Pre-operative surgical algorithm: sentinel lymph node biopsy as predictor of parametrial involvement in early-stage cervical cancer	Int J Gynecol Cancer. 2020 Aug 4
Clara STEICHEN	Université de Poitiers	Poitiers		Néphro uro génital	Urine-derived stem/progenitor cells: A focus on their characterization and potential. 2020 Oct 26	World J Stem Cells.
Professeur Philippe MENASCHÉ	Paris Cardiovascular Research Center	Paris		Cardio, vasculaire	Cell Therapy With Human ESC-Derived Cardiac Cells: Clinical Perspectives. 2020	Front Bioeng Biotechnol.
Professeur Philippe MENASCHÉ	Paris Cardiovascular Research Center	Paris		Cardio, vasculaire	Extracellular Vesicles and Biomaterial Design: New Therapies for Cardiac Repair. 2020 Nov 17	Trends Mol Med.
Docteur Jean-Christophe BERNHARD	CHU Bordeaux	Bordeaux		Néphro uro génital	Évaluation de la technique de néphrectomie partielle robotique guidée par l'image et assistée par modélisation 3D (IGRAPN) : étude comparative appariée par score de propension (UroCCR 51). 2020 Nov	Prog Urol.
Docteur Jean-Christophe BERNHARD	CHU Bordeaux	Bordeaux		Néphro uro génital	[Use of personalized 3D printed kidney models for partial nephrectomy]. 2020 Oct 01	Prog Urol.

Chercheuse.eur	Etablissement	Ville		Discipline	Titre et date de publication	Revue
Docteur Jean-Christophe BERNHARD	CHU Bordeaux	Bordeaux		Néphro uro génital	Utilisation de la technologie d'impression 3D pour créer un simulateur haute-fidélité d'urétéroscopie : développement et évaluation. 2020 Nov	Prog Urol.
Docteur Jean-Christophe BERNHARD	CHU Bordeaux	Bordeaux		Néphro uro génital	Néphrectomie partielle robot-assistée après immunothérapie : faisabilité et partage d'expérience. 2020 Nov	Prog Urol.
Docteur Jean-Christophe BERNHARD	CHU Bordeaux	Bordeaux		Néphro uro génital	Trucs et astuces pour une néphrectomie partielle robot-assistée guidée par l'image. 2020 Nov	Prog Urol.
Docteur Jean-Christophe BERNHARD	CHU Bordeaux	Bordeaux		Néphro uro génital	Expérience monocentrique de la chirurgie robotique des cancers du rein avec thrombus cave : technique et résultats. 2020 Nov	Prog Urol.
Docteur Jean-Christophe BERNHARD	CHU Bordeaux	Bordeaux		Néphro uro génital	[Use of personalized 3D printed kidney models for partial nephrectomy]. 2020 Oct 01	Prog Urol.
Docteur Charlotte NGO	Hôpital Européen Georges Pompidou	Paris		Cancer	Indocyanine green for sentinel lymph node detection in early breast cancer: Prospective evaluation of detection rate and toxicity-The FLUOBREAST trial. 2020 Oct 22	Breast J.
Docteur Florian SENNLAUB	Laboratoire « Inflammation, Degeneration and Vascular Remodeling in Retinal Pathologies » Institut de la Vision	Paris		Vision	[On the inflammatory origins of AMD]. 2020 Oct	Med Sci (Paris).
MCU-PH Vincent SOLER	Centre de la Rétine Pôle céphalique, Hôpital Pierre Paul Riquet	Toulouse		Vision	Combining fixation and lateral masking training enhances perceptual learning effects in patients with macular degeneration. 2020 Oct 01	J Vis.
Docteur Florence SABATIER	Hôpital de la Conception	Marseille		Neurologie	Development and Validation of a Fully GMP-Compliant Process for Manufacturing Stromal Vascular Fraction: A Cost-Effective Alternative to Automated Methods. 2020 Sep 24	Cells.
Docteur Claire GARNIER TIXIDRE	Groupe Hospitalier Mutualiste de Grenoble	Grenoble		Cancer	Feasibility and efficacy of a supervised home-based physical exercise program for metastatic cancer patients receiving oral targeted therapy: study protocol for the phase II/III - UNICANCER SdS 01 QUALIOR trial. 2020 Oct 09;	BMC Cancer.
Docteur Anne-Laure COUDERC	CHU Sainte Marguerite	Marseille		Cancer	Octogenarians treated for thoracic and lung cancers: Impact of comprehensive geriatric assessment. 2020 Oct 20	J Geriatr Oncol.
Stéphane MANDIGOUT	Université de Limoges	Limoges		Neurologie	Effect of individualized coaching at home on walking capacity in subacute stroke patients: A randomized controlled trial (Ticaa'dom). 2020 Nov 28	Ann Phys Rehabil Med
Professeur Emmanuel ANDRES	Université de Strasbourg	Strasbourg		Gériatrie	Results of the «GER-e-TEC» Experiment Involving the Use of an Automated Platform to Detect the Exacerbation of Geriatric Syndromes.2020 Nov 26	J Clin Med.

Autres

Certains dispositifs ne correspondent pas à un seul dispositif de soutien et empruntent des caractéristiques à plusieurs d'entre eux.

Partenariat avec le Fonds de soutien Avenir Matmut



La Matmut a renouvelé en mars dernier sa convention triennale auprès de la Fondation de l'Avenir en restant fermement attachée aux valeurs mutualistes et à sa raison d'être : soutenir le progrès médical pour tous.

Dans le cadre du Fonds Avenir Matmut, la Matmut et la Fondation de l'Avenir se sont jusqu'alors impliquées ensemble sur la thématique de la pédiatrie, puis de la psychiatrie. En renouvelant la convention triennale, la Matmut décide de soutenir la Fondation de l'Avenir autour du programme Ptolémée ayant pour ambition la mise au point de la cartographie profonde du cerveau afin de créer un atlas d'imageries cérébrales. Ce programme global de grande ampleur est piloté par le Professeur Jean-Jacques LEMAIRE exerçant au CHU de Clermont Ferrand et réunit également six CHU (Amiens, Clermont-Ferrand, Limoges, Nice, Saint-Etienne, Rouen) et un CH (ESPIC Foch, à Suresnes en Ile-de-France).

Partenariat avec le Fonds de soutien Avenir Masfip

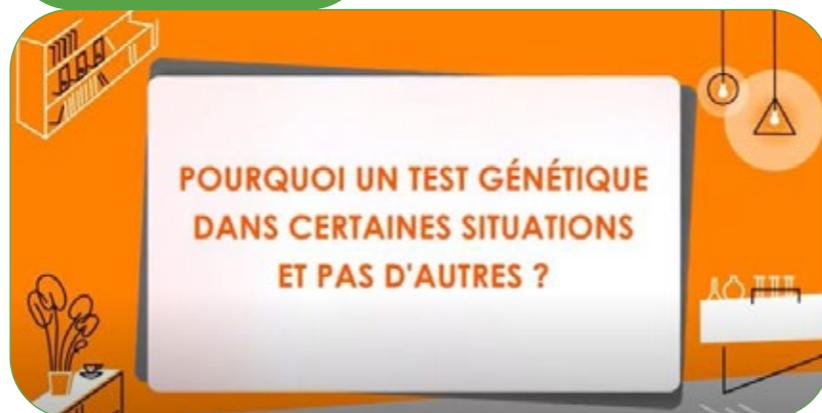


Né en 2014 d'un partenariat entre la Fondation de l'Avenir et la Masfip (Mutuelle d'Action Sociale des Finances Publiques), le Fonds de soutien Avenir Masfip est dédié à l'amélioration de la prise en charge de ces cancers à caractères familiaux. Son action vise à soutenir directement des équipes de recherche mais aussi à apporter une réflexion sociétale autour de l'oncogénétique et plus largement de la médecine prédictive.

Discipline complexe et méconnue, l'oncogénétique est une spécialité de la génétique qui s'intéresse au dépistage et à la caractérisation des mutations génétiques augmentant le risque de cancer.



Redécouvrez la vidéo :



L'approche choisie par la Fondation de l'Avenir et la Masfip depuis six ans est résolument orientée vers la personne pour faciliter son accès aux consultations et mieux comprendre ce que signifie vivre avec un gène muté. Pour cela, et toujours dans le but d'informer et sensibiliser le grand public, elles ont créé un site éponyme : **OncoGénétique.fr**

Pensé comme un couteau suisse, ce site est avant tout fonctionnel et délivre des informations pratiques sur l'organisation, le coût, la réglementation des consultations d'oncogénétiques.

Cette année, une série des six vidéos de trois minutes chacune, afin d'informer et sensibiliser le grand public sur le risque de cancers et les facteurs héréditaires, vient compléter cette trousse à outils. Initiées par l'Institut Curie à Paris, avec le soutien du Fonds de soutien Avenir Masfip et l'Association Génétican-cer, ces vidéos ont également été pensées pour être diffusées dans les salles d'attente de consultation de l'Institut Curie. Ludiques et pédagogiques, elles révèlent, par la voix de six spécialistes en génétique, tout ce qu'il faut savoir et comprendre du cancer et de ses risques.

Elles sont à retrouver sur le site **OncoGénétique.fr** ainsi que sur la chaîne YouTube de la Fondation de l'Avenir.

Partenariat avec la Fondation Médéric Alzheimer

La Fondation de l'Avenir et la Fondation Médéric Alzheimer ont établi un partenariat croisé en 2018 pour soutenir une partie de leurs activités respectives.

Ainsi la Fondation Médéric Alzheimer a participé au Fonds Avenir Santé Numérique et la Fondation de l'Avenir, à montant équivalent, a participé à un projet d'expérimentation en living lab conduit par la Fondation Médéric Alzheimer.

Il s'agit de tester et d'évaluer des actions de prévention et de réhabilitation, pour et avec des personnes ayant des troubles cognitifs.

Partenariat avec la Fondation Pierre Fabre

L'Observatoire de la E-santé dans les pays du sud a été inauguré en 2016. Il a pour objectif :

- D'améliorer l'accès aux soins et la bonne santé dans les pays du sud ;
- D'encourager la réponse à un enjeu sociétal par l'innovation, l'entrepreneuriat social et les technologies ;
- De favoriser la visibilité des initiatives existantes et la mise en réseau des acteurs de la e-santé dans les pays du sud.

“

La Fondation Pierre Fabre a organisé sa conférence annuelle de l'Observatoire de la E-santé dans les pays du sud, le jeudi 15 octobre.

Le but de l'Observatoire est de repérer, documenter et mettre en valeur les innovations technologiques africaines ou asiatiques dans le domaine de la santé. Tout au long de la journée, des experts internationaux et porteurs d'initiatives pertinentes ont expliqué leur démarche dans le domaine des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) dans la lutte contre les pandémies, notamment contre le Covid-19 : du « tracking » à l'impression 3D, en passant par la télémedecine et les applications de sensibilisation et d'éducation, etc. Les échanges diffusés en direct ont pu être suivis par tous.

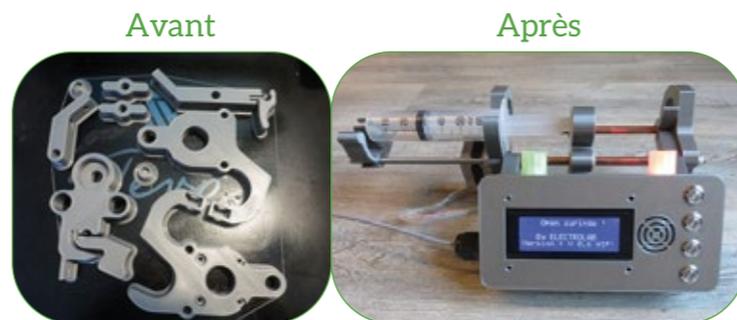
En 2020, la Fondation de l'Avenir a souhaité mettre en avant un prix attribué au projet Guinea Epilepsy qui permet aux personnes atteintes d'épilepsie de bénéficier d'un diagnostic et d'une prise en charge au sein de l'hôpital Ignace Deen de Conakry. La solution « M-EEG », pour électroencéphalographie mobile, permet de réaliser des enregistrements cérébraux grâce au bonnet EasyCap associés à des électrodes, et fait l'objet d'une étude scientifique. La saisie, le stockage et l'analyse des données recueillies sont rendus possible avec l'application appelée smartphone brain scanner 2 (SBS2), disponible en open source.

Le dispositif représente un véritable apport social car nombre de ces maladies sont stigmatisées, étant souvent mal comprises. La Fondation de l'Avenir poursuit ainsi son engagement et ses ambitions pour le Fonds et la Chaire Avenir Santé Numérique avec EIT-Health.



Projet pousse-seringues avec le soutien de la Carac et de la Fondation de l'Académie de Chirurgie

La Fondation de l'Avenir participe activement par ses actions, recommandations et publications, à l'amélioration et l'innovation de notre système de santé et ce, en prenant en compte l'ensemble de ses acteurs. Elle soutient d'une part la réorganisation des essais de recherche, pré-cliniques et cliniques, mais également l'ensemble des acteurs permettant le bon fonctionnement du système de santé en ces temps inédits.



Projet pousse-seringues (phoros avant et après).

Au moment du pic de développement de la pandémie Covid-19 en mars, la prise en charge des malades du Covid-19 a été limitée par le manque de pousse-seringues électriques. Ce dispositif est utilisé pour maintenir un débit régulier et constant de médicaments ou de liquides aux patients admis en réanimation.

Le manque de pousse-seringues électriques a limité le nombre de patients accueillis dans les services de réanimation mais aussi dans les unités de soins intensifs et en hospitalisation conventionnelle.

L'Association « Electrolab Nanterre », association de culture scientifique technique et industrielle, membre du réseau professionnel AMCSTI, a conçu un pousse-seringue par impression 3D, avec le soutien de la Carac (Mutuelle d'Épargne, de Retraite et de Prévoyance), de la Fondation de l'Académie de Chirurgie, de la Fondation de l'Avenir et de son Conseil scientifique. Les quatre partenaires sont engagés pour finaliser le prototype. Une fois les accords obtenus, des essais auprès d'un service hospitalier de réanimation pourront s'envisager.

L'ambition de cette démarche commune repose sur une dynamique d'intérêt général, mobilisant : deux fondations reconnues d'utilité publique, un mécène mutualiste, et un acteur associatif de jeunes ingénieurs solidaires et bénévoles. L'objectif : accompagner le déploiement de ces dispositifs indispensables aux équipes de soins et au bien-être des patients COVID+ dans un souci de

réactivité exigée par la situation que nous connaissons, mais sans perdre de vue la sécurité des soins.

Ligue Nationale de Basket



Partenaires depuis 2007, c'est sous l'opération des « Journées de l'Avenir » que les deux structures se sont associées pour faire avancer la recherche. Chaque année, les dons récoltés permettent de soutenir des projets de recherche médicale appliquée. Face au raz-de-marée du Covid-19, la Ligue Nationale de Basket a uni ses forces à la Fondation de l'Avenir afin de contribuer à la solidarité nationale en mettant en place, dès le mois d'avril, une collecte de fonds à destination des structures hospitalières de l'ensemble du territoire français.



Les besoins de matériels des hôpitaux dans toute la France étaient, au début de la première vague, très conséquents (masques, blouses, gels, gants, lunettes et autres matériels indispensables) et les aider à pouvoir financer ces achats était essentiel pour faciliter le travail quotidien des personnels hospitaliers. Afin de faciliter le recueil de dons et garantir leur destination, la Ligue Nationale de Basket s'est naturellement associée avec la Fondation de l'Avenir pour effectuer cette collecte. Les dons pouvaient s'effectuer en ligne grâce à un site dédié. Avec le concours de joueurs de Jeep® ELITE et de PRO B, la LNB a relayé l'opération sur www.LNB.fr et ses différents réseaux sociaux afin d'encourager tous les fans à être solidaires dans ces moments difficiles.

Masques And Co

Masques And Co



www.masquesandco.com



L'Association Masques And co est née d'un collectif d'entrepreneurs, membres du Centre des Jeunes Dirigeants du Val-de-Marne (94), qui a mutualisé ses compétences et son réseau afin d'apporter une réponse concrète et rapidement opérationnelle face à l'urgence sanitaire liée au Covid-19 : fabriquer

et distribuer des masques made in France. Lors du début de cette crise sanitaire sans précédent, la distribution de masques a été effectuée en priorité, et ce, à juste titre, auprès des personnels soignants en milieu hospitalier. L'Association Masques And co et la Fondation de l'Avenir ont aussi pensé aux personnels médico-sociaux exerçant au sein des EHPAD, des centres d'aides auprès de personnes en situation de handicap, et des centres de soins de suite et de réadaptation (SSR) en fléchant la distribution de ces masques alternatifs à leur endroit. Ces masques étaient également destinés aux résidents de ces centres de santé ainsi qu'aux

familles qui viennent rendre visite et aux usagers. Ces établissements sont en effet encore moins pourvus en matériel de protection face au Covid-19 et qui plus est, sur des territoires souvent mal identifiés. L'entreprise industrielle française qui dédie ses lignes de production à cette confection a fait don des 200 000 premiers masques alternatifs fabriqués. La plateforme solidaire de l'Association Masques And Co permettra ensuite la rencontre entre l'offre à prix coûtant et le besoin afin de contrer la spéculation des prix sur ce marché.

La Fondation de l'Avenir s'est engagée auprès de l'Association Masques And Co pour intégrer

différents mécènes et donateurs à cette boucle de solidarité et pour contribuer à la diffusion notamment auprès d'établissements et services mutualistes à but non lucratif présents sur l'ensemble du territoire. L'ambition de cette démarche était entièrement sociétale et non-profit. L'Association Masques And Co répondait à un besoin urgent et immédiat tout en ayant la volonté de s'inscrire dans une approche pérenne afin de continuer à répondre présent une fois la situation de crise décroissant. La Fondation de l'Avenir voulait ainsi contribuer à l'amorçage de la démarche au bénéfice des secteurs, des professionnels et des patients oubliés.



Les salariés Matmut au siège social de Rouen

Docteur Céline GUERIN-FAUCHEUR, pharmacienne référente, Groupe MGEN

Dominique LETOURNEAU et Roland MASOTTA, directeur Général des Centres de Santé de La Mutuelle Générale, Jack Senet et Broca, à Paris

Remi MARTEL, directeur adjoint Pôle Hébergement, Accueil de jour et Habitat inclusif, Unapei92

Soutien à la Recherche et à l'innovation

Publications

Publications scientifiques grand public

Informier le grand public des avancées de la recherche médicale est partie intégrante des missions de la Fondation de l'Avenir. Depuis plusieurs années, elle s'appuie sur des supports qui évoluent pour rendre compte de son activité de soutien, de promotion et de valorisation de la recherche. En 2020, plusieurs outils complémentaires ont été utilisés afin d'atteindre le public le plus large possible.

Fonder l'Avenir

Tiré en moyenne à 28 000 exemplaires, Fonder l'Avenir est une lettre d'information à dimension pédagogique auprès du grand public et, notamment auprès des donateurs et des mécènes, permettant d'expliquer les dernières avancées de la recherche médicale. Elle peut être téléchargée depuis le site de la Fondation. Son style est volontairement vulgarisé pour permettre à tout un chacun de comprendre les différentes étapes, y compris historiques, de la recherche médicale dans un domaine précis (une pathologie, une technique médicale, etc.). Rédigés par une journaliste scientifique, les articles se rapportent à trois ou quatre projets en cours, soutenus par la Fondation. C'est donc véritablement un outil d'acculturation à dimension pédagogique et un outil d'information sur la vie de la Fondation.



L'information thématique grand public

Les courriers d'appels à la générosité publique sont autant d'occasions de prendre la parole et d'évoquer les avancées ou les promesses de projets soutenus par la Fondation de l'Avenir. Ces courriers sont systématiquement complétés par des dépliants explicatifs et présentant des interviews de scientifiques dont les recherches bénéficient du soutien des donateurs. En 2020, 146 000 messages ont été envoyés, essentiellement autour de la thématique de la lutte contre le cancer, qui reste la première cause de mortalité en France et une préoccupation majeure des donateurs.

L'information à la presse

Depuis sa création, la Fondation de l'Avenir alerte les médias sur les événements qu'elle organise et sur les avancées majeures issues des projets qu'elle soutient. En 2020, plusieurs communiqués de presse de la Fondation ont été repris par la presse généraliste et spécialisée, notamment autour d'événements auxquels elle a participé comme le Prix Harmonie Mutuelle Alzheimer ou encore le lancement du Baromètre Recherche Médicale.

L'information aux internautes

Déclinaison digitale des divers vecteurs d'informations, la lettre d'information électronique intitulée « L'écho de la Fondation », a été diffusée à 37 reprises, à une moyenne de plus de 4 000 abonnés, avec pour objectif une vulgarisation des projets soutenus, une mise en avant des chercheurs récompensés par un

Prix ou l'octroi d'une bourse ou toute information scientifique accessible.

Publications en lien avec des projets scientifiques soutenus

En 2020, 50 articles ont été publiés citant la Fondation de l'Avenir ou ses Fondations abritées. La majorité des articles concernent des résultats de recherche clinique et pré-clinique. Ces publications scientifiques concernent majoritairement le cancer et les innovations chirurgicales, comme les biomatériaux. La liste de ces articles est disponible de la page 36 à 41.

Publications digitales

Les outils digitaux sont un vecteur majeur de la diffusion de l'information au plus grand nombre. Souples, simples et pensés le plus efficacement possible, les messages délivrés par la Fondation de l'Avenir se retrouvent sur son site internet, ses comptes **Twitter** et **LinkedIn** et ceux du président du directoire, ainsi que sa chaîne **Youtube**. **Le site Internet de la Fondation** est ainsi fréquenté en moyenne par 386 utilisateurs chaque jour, soit plus de 140 759 visiteurs en 2020. La Fondation de l'Avenir a également produit en 2020 des vidéos de sensibilisation et de valorisation de ses projets, disponibles sur sa chaîne YouTube. Neuf vidéos ont ainsi été diffusées. De plus, Dominique LETOURNEAU, président du directoire de la Fondation de l'Avenir, a été convié aux podcasts respectifs de PharmaRadio et Priorité Santé diffusés sur RFI à l'occasion de la sortie de notre premier Baromètre Recherche Médicale.

Relations publiques

Première édition du Baromètre Recherche Médicale

Le 14 octobre, lors d'une webconférence de presse, la Fondation de l'Avenir lançait le premier Baromètre Recherche Médicale, outil inédit en France.

Ce Baromètre vise à évaluer les connaissances et les attentes des premiers bénéficiaires de cette Recherche Médicale : le grand public et les médecins. Cette étude permet de disposer d'un état des lieux de la connaissance de la recherche médicale en France, de définir les attentes de la population en matière de priorités pour la recherche médicale française et de porter la voix de la Fondation. Pour partager les résultats du Baromètre Recherche Médicale aux journalistes et à nos partenaires, la Fondation de l'Avenir a souhaité organiser une conférence de presse, le contexte sanitaire n'a permis de l'organiser en présentiel. Thierry BEAUDET, président du conseil de surveillance, président de la Mutualité Française, a ouvert la webconférence. Puis, Dominique LETOURNEAU, président du directoire, était entouré de Frédéric KLETZ, Enseignant-chercheur, responsable des recherches en management en santé MinesParisTech, Odile PEIXOTO, Directrice BVA Santé.

Cette présentation a donné lieu à des interviews ou des publications dans :

- RFI
- Senioractu.com
- Viva.presse.fr
- Hospimédia
- Hospitalia
- Pharmaradio
- Pharmaceutiques
- Affiches Parisiennes
- Cadresante.com
- Miroir Social

“

La Fondation de l'Avenir réalise ainsi le Baromètre Recherche Médicale, premier baromètre en la matière en France, en s'appuyant sur deux supports : un état des lieux sur la recherche médicale en France et une enquête par sondage auprès de la population générale et des médecins sur cette même thématique.

Événementiel

Remise du Prix Harmonie Mutuelle Alzheimer

En écho à la Journée Mondiale de lutte contre la maladie d'Alzheimer le 21 septembre, Stéphane JUNIQUE, président d'Harmonie Mutuelle et Dominique LETOURNEAU, président du directoire de la Fondation de l'Avenir, ont remis le 17 septembre le « Prix Harmonie Mutuelle Alzheimer » au psychologue Pierre-Yves JONIN, chercheur en neuropsychologie au CHU de Rennes, pour son projet ANÉRAVIMM sur l'apprentissage néocortical.

Son projet vise à révéler l'importance de l'apprentissage néocortical rapide dans le vieillissement et les pathologies de la mémoire. En effet, mémoriser des connaissances ou des événements vécus personnellement fait appel à un type de mémoire appelée mémoire déclarative (comme se rappeler le nom d'une personne, du sens des mots, ou simplement où s'est tenue la dernière conversation avec un ami) qui est par nature associative : mémoriser l'association entre un visage et un nom, un mot et sa signification, etc. Les circuits cérébraux dont dépendent ces apprentissages associatifs sont fortement affectés par la maladie d'Alzheimer, mais aussi fragilisés par le vieillissement cérébral. Pierre-Yves JONIN a montré que dans certaines conditions, l'apprentissage de nouvelles associations pouvait persister malgré l'atteinte de ces

“

Ce Prix a également une vocation sociale et sociétale : permettre de sensibiliser le grand public sur les idées reçues concernant cette maladie.



Redécouvrez la vidéo de l'événement :



Stéphane JUNIQUE, président d'Harmonie Mutuelle, Dominique LETOURNEAU, président du directoire de la Fondation de l'Avenir, lors du live organisé pour la remise du Prix Harmonie Alzheimer.

circuits hippocampiques. Par exemple, lorsque la nouvelle association à mémoriser inclut une information déjà bien connue de la personne, il semble que des circuits sous-hippocampiques pourraient suffire à un apprentissage rapide et efficace.

Afin mettre en lumière les travaux de recherche de Pierre-Yves JONIN, un live questions/réponses avec les internautes s'est déroulé dans l'après-midi dans l'enceinte de l'Hôpital Sainte-Marie Paris (cliquez ici pour accéder au replay).

Cet établissement est notamment constitué de l'Hôpital de jour de réadaptation 'Mémoire et fragilités' dirigé par le Docteur Florence BONTÉ, gériatre.

L'occasion pour les quatre protagonistes de cette journée de répondre à de nombreuses questions concernant notamment la prévention, l'accompagnement du patient et de ses proches aidants ou encore, plus largement, l'importance d'une société plus inclusive envers les personnes âgées.

Cette année encore, et ce, depuis 11 ans maintenant, Harmonie Mutuelle est aux côtés de la Fondation de l'Avenir pour récompenser des projets innovants, qui ont pour point commun de toujours vouloir améliorer la connaissance scientifique mais aussi la qualité de vie de celles et ceux qui sont malades et de leurs proches aidants.

Convention générale du collège des partenaires

Grâce à l'implication de ses partenaires mutualistes et de l'économie sociale, la Fondation peut accroître la capacité de recherche des équipes médicales françaises et sensibiliser le grand public aux problèmes de santé publique.

Pour rendre compte de son activité et entretenir des relations étroites, la Fondation organise chaque année la convention générale du collège des partenaires.

L'édition 2020 s'est tenue à distance le 14 octobre et a été introduite par Thierry BEAUDET, président de la Mutualité Française et du conseil de surveillance de la Fondation de l'Avenir et Dominique LETOURNEAU, président du directoire de la Fondation. Présidée par Daniel HAVIS, la séance a débuté par la présentation des faits marquants de l'année passée : appels à projets et dispositifs de bourses, valorisation et diffusion de l'information scientifique, activités des fondations abritées, bilan financier. Cette convention a été l'occasion pour nous d'annoncer la sortie de notre premier Baromètre Recherche Médicale.

“

La convention générale du collège des partenaires a été l'occasion pour nous d'annoncer la sortie de notre premier Baromètre Recherche Médicale.

Lancement de la première édition du Baromètre Recherche Médicale



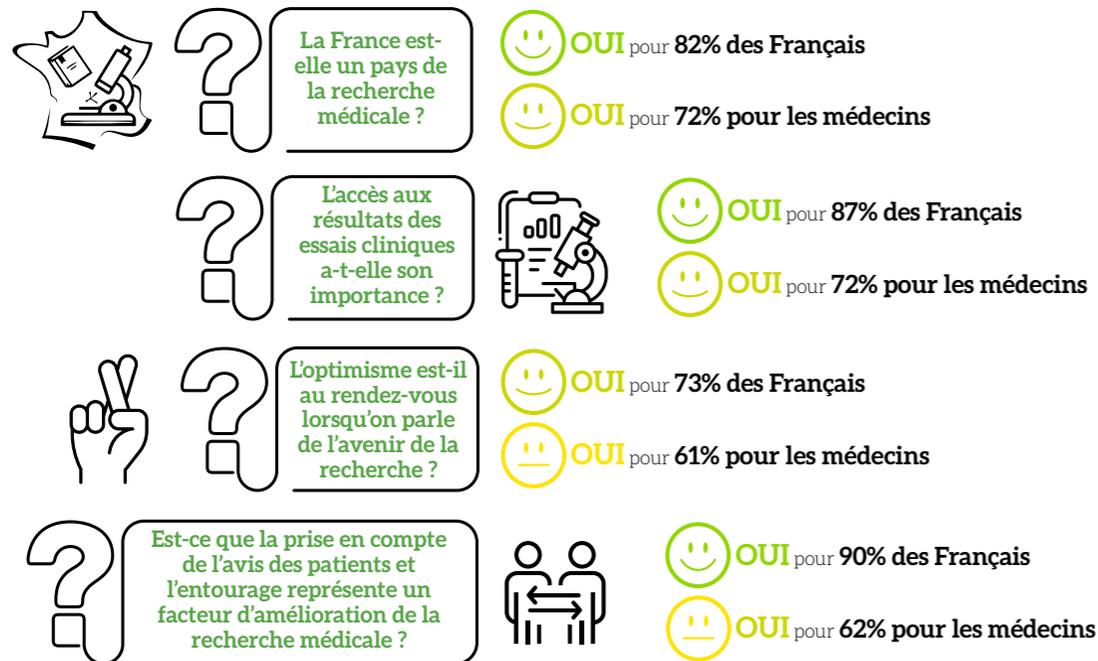
À la suite de la Convention générale du collège des partenaires, une webconférence a été organisée afin de lancer notre première édition du Baromètre Recherche Médicale. Premier baromètre en la matière en France, nous nous sommes appuyés sur deux supports : un état des lieux sur la recherche médicale en France et une enquête par sondage auprès de la population générale et des médecins sur cette même thématique. Pour cela elle s'est associée à l'institut d'études BVA (pour la partie enquête population générale/médecins) ainsi qu'à l'école des Mines ParisTech (pour la partie état des lieux) afin de construire ce Baromètre. Pour cette partie, nous remercions particulièrement Sarah KLEINMANN, Léon LIU, Elsa VIZIER, Frédérique KLETZ. L'ambition est de dessiner un portrait exhaustif, tous les deux ans, à un instant donné de la recherche médicale en France, à la fois en identifiant les acteurs et les structures concernés (via l'état des lieux), et à la fois en caractérisant l'appréhension du grand public et les attentes des médecins vis-à-vis de la recherche médicale (via le sondage BVA). Ces deux travaux ainsi mis en perspective l'un avec l'autre, nous ont aidé à mieux définir l'aspect multidimensionnel que représente la recherche médicale en France en 2020, avec comme principaux atouts

et spécificités, la grande force des CHU organisés en unités mixtes de recherches, qui se regroupent sur le territoire, mais aussi l'existence des instituts mutualistes, des fondations et associations (avec l'apparition grandissante des associations de patients) ainsi que l'investissement du secteur privé. Les résultats étaient prêts à être restitués début mars. Pourtant, afin de ne pas interférer avec l'actualité dominante liée au virus Covid-19, la Fondation de l'Avenir a préféré retarder la sortie du Baromètre Recherche Médicale. L'échantillon de la population a ainsi été de nouveau interrogé début septembre pour apporter une nouvelle perspective à ce Baromètre inédit en France.



De gauche à droite : Thierry BEAUDET, président du conseil de surveillance de la Fondation de l'Avenir, Frédéric KLETZ, Enseignant-chercheur, responsable des recherches en management en santé MinesParisTech, Odile PEIXOTO, Directrice BVA Santé et Dominique LETOURNEAU, président du directoire de la Fondation de l'Avenir.

Quelques chiffres clés :



Observatoire de la e-santé dans les pays du Sud

Partenaire au sein du Fonds Avenir Santé Numérique (FASN), la Fondation Pierre Fabre a organisé sa conférence annuelle de l'Observatoire de la E-santé dans les pays du sud, le jeudi 15 octobre. La Fondation de l'Avenir soutient son prix e-santé afin de créer des passerelles entre les problématiques des « pays du nord » et les solutions numériques des « pays du sud ».

Le but de l'Observatoire de la Fondation Pierre Fabre est de repérer, documenter et mettre en valeur les innovations technologiques africaines ou asiatiques dans le domaine de la santé. Tout au long de la journée, des experts internationaux et porteurs d'initiatives pertinentes ont expliqué leur démarche dans le domaine des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) dans la lutte contre les pandémies, notamment contre le Covid19 : du « tracking » à l'impression 3D, en passant par la télémédecine et les applications de sensibilisation et d'éducation, etc. Les échanges diffusés en direct ont pu être suivis par tous.

La Fondation de l'Avenir souhaite plus particulièrement mettre en avant le professeur Fode Abass CISSE, chef de service de Neurologie de l'hôpital national Ignace Deen de Conakry en Guinée et la professeur Farrah J MATEEN, neurologue et professeur associée à la Harvard Medical School et Massachusetts General Hospital pour le projet Guinea Epilepsy. Ciblante une pathologie méconnue et stigmatisée, le

“

Le but de l'Observatoire de la Fondation Pierre Fabre est de repérer, documenter et mettre en valeur les innovations technologiques africaines ou asiatiques dans le domaine de la santé.

projet Guinea Epilepsy permet aux personnes atteintes d'épilepsie de bénéficier d'un diagnostic et d'une prise en charge au sein de l'hôpital Ignace Deen de Conakry. La solution « M-EEG », pour électroencéphalographie mobile, permet de réaliser des enregistrements cérébraux grâce au bonnet EasyCap associés à des électrodes, et fait l'objet d'une étude scientifique. La saisie, le stockage et l'analyse des données recueillies sont rendus possible avec l'application appelée smartphone brain scanner 2 (SBS2), disponible en open source.

Atelier Fonds Avenir Santé Numérique



En 2020, dans le cadre de l'animation du Fonds, un moment d'échange et d'information a pu être malgré tout organisé sous la forme d'un atelier. **De manière générale, les ateliers FASN font intervenir des experts du numérique qui présentent les enjeux d'un axe de développement du numérique sur l'organisation de la santé.**



Le quatrième atelier Avenir Santé Numérique (ASN) s'est déroulé le 29 octobre autour du thème de l'Intelligence Artificielle (IA) et l'aide au diagnostic en s'appuyant sur les travaux effectués sur l'apnée du sommeil dans le cadre du projet SENSAPNEA.

Etienne CANIARD, président du Fonds Avenir Santé Numérique et Dominique LETOURNEAU, président du directoire de la Fondation de l'Avenir ont ouvert cet atelier organisé à distance afin de présenter la thématique de cette matinée. Sont ensuite intervenus : le professeur Jean-Louis PEPIN, Médecin en Pneumologie - PU-PH CHU/Université Grenoble Alpes, le docteur Christel CASTELLI, biostatisticien / méthodologiste spécialiste médico-économie Economiste, Université Montpellier - Languedoc Mutualité EOEVI - EOEVI MCD, et le docteur Tu Anh DUONG, Titulaire de la Chaire Avenir Santé Numérique.

Petit déjeuner ANPM

L'Association Nationale de la Presse Mutualiste, grâce à l'entremise de la Fondation de l'Avenir, a organisé une visioconférence avec le professeur Enrique CASALINO, chef de service des Urgences, Hôpital Bichat à Paris. L'occasion, en ce 10 décembre, de rappeler l'importance de la place du patient au sein de notre système de santé, de la sécurité et qualité des soins, du développement de la bienveillance dans le soin et de la situation des services d'urgences. Actualité oblige, le professeur a également abordé le sujet du Covid et de la vaccination.

Prix Casden du jeune chercheur

Le Prix CASDEN a été remis au docteur Pierre-Antoine FAYE pour ses travaux sur la régénération de l'endothélium cornéen à base de cellules souches.

Compte tenu de la crise sanitaire, la remise de ce prix 2019 s'est déroulée en visioconférence le 16 décembre 2020 en présence notamment de Philippe MICLOT, délégué général à la CASDEN, de Dominique LETOURNEAU, président du Directoire de la Fondation de l'Avenir, du professeur Pierre-Yves ROBERT (PU-PH), doyen de la faculté de médecine et chef de service de l'ophtalmologie au CHU de Limoges et du docteur Pierre-Antoine FAYE, praticien hospitalier au CHU de Limoges et lauréat du Prix CASDEN du Jeune Chercheur.

Contribution à la Recherche

La Fondation de l'Avenir a développé à partir de 2017 un nouvel axe à ses missions sociales qui complète son activité redistributive de soutien aux chercheurs (axe 1) et de soutien à la recherche et à l'innovation (axe 2), lui permettant de redevenir une fondation opérationnelle.

Cet axe 3 de contribution à la recherche représente à la fois une activité de prospection et d'accompagnement des structures dans la création de dispositifs de recherche. Au contraire des axes 1 et 2, l'axe 3 ne doit pas se développer sur des fonds issus de la générosité publique mais d'une activité de contribution qui rémunère la Fondation.

La contribution à la recherche se traduit par deux actions principales :

- Un travail de prospection pour identifier les supports source de financement permettant la prise en charge des moyens humains et financiers ;
- Un travail de coordination des équipes de recherche à toutes les phases de vie d'un projet : que ce soit en amont pour la phase préparatoire, pendant la réalisation du projet en termes d'accompagnement et de suivi, et/ou en aval pour la valorisation des résultats

À travers ces actions, la Fondation de l'Avenir poursuit ses objectifs initiaux : favoriser les terrains d'expérimentations pour évaluer les dispo-

“

L'évolution majeure pour la Fondation de l'Avenir est dans le rôle qu'elle y joue. Il ne s'agit plus seulement de soutenir un programme, mais bien d'en être partie prenante, d'avoir une influence, à l'instar des scientifiques et des partenaires impliqués, sur l'élaboration, la réalisation et la valorisation du programme.

sitifs novateurs, susceptibles d'avoir un impact majeur sur le soin en lui-même et/ou l'organisation autour du soin. L'évolution majeure pour la Fondation de l'Avenir est dans le rôle qu'elle y joue. Il ne s'agit plus seulement de soutenir un programme, mais bien d'en être partie prenante, d'avoir une influence, à l'instar des scientifiques et des partenaires impliqués, sur l'élaboration, la réalisation et la valorisation du programme.

Prospection et développement



La Fondation est partenaire de l'association EIT Health depuis 2017. Elle s'est engagée activement dans le dispositif d'appel à projets qui consiste à proposer des projets innovants en association avec des partenaires français et européens.

La démarche repose sur la construction de consortium multidisciplinaire qui permet à des concepts en santé d'aboutir à des applications cliniques, économiquement viables. Les projets doivent être rédigés et soumis à appel à candidatures.

Le positionnement international de la Fondation de l'Avenir a ainsi pu être conforté en 2020 grâce à un investissement plus important dans deux projets européens avec EIT Health : SENSAPNEA et RGS@home.



Redécouvrez la vidéo de l'événement :



SENSAPNEA



En France, le syndrome d'apnée du sommeil touche plusieurs millions de personnes. Il s'agit d'un syndrome caractérisé par la survenue anormalement fréquente de pauses respiratoires nocturnes. Actuellement, le diagnostic standard du syndrome d'apnée du sommeil se fait par polysomnographie. Il s'agit d'un examen réalisé au cours d'une nuit habituellement en centre spécialisé (hôpital par exemple). De nombreux signaux sont enregistrés comme l'activité électrique du cerveau, les mouvements des yeux, la tension des muscles, le rythme cardiaque, le débit aérien. C'est un examen contraignant, peu accessible et coûteux. De nombreuses personnes souffrant d'un syndrome d'apnée du sommeil restent donc non diagnostiquées aujourd'hui.

Le projet SENSAPNEA a pour but de proposer une alternative plus accessible à ce mode de diagnostic complexe.

Il s'agit d'une solution numérique appelée Sunrise® incluant un dispositif et une application téléphonique de diagnostic à domicile. Elle se base sur l'analyse des mouvements mandibulaires par un capteur appliqué sur le menton sous forme de patch. Le dispositif est peu coûteux, facile d'utilisation et peu contraignant pour l'utilisateur. Le capteur est connecté à une application téléphonique et les données d'une ou plusieurs nuits

“

En France, le syndrome d'apnée du sommeil touche plusieurs millions de personnes. Il s'agit d'un syndrome caractérisé par la survenue anormalement fréquente de pauses respiratoires nocturnes.

sont stockées directement dans un espace sécurisé. Un algorithme permet d'identifier les anomalies au cours du sommeil pour les transmettre directement aux professionnels de santé. Ceux-ci pourront directement contacter les patients afin de leur proposer un traitement. Ce projet permettra d'augmenter considérablement la qualité de vie des patients grâce à cette solution accessible au plus grand nombre.

Ce projet impulsé par le professeur Jean-Louis PEPIN et la société Sunrise est soutenu par la Fondation de l'Avenir. Il est financé par l'EIT Health (l'Institut Européen d'Innovation et de Technologie en santé) et déployé par différents partenaires :

La Fondation de l'Avenir et la clinique Beau Soleil de Montpellier, groupe Aésio Santé sont responsables de l'évaluation économique de la solution SENSAPNEA.

Le projet RGS@home



La Fondation de l'Avenir, dans le cadre de son ouverture vers l'Europe et en lien avec le European Institute of Technology (EIT Health), participe depuis 2018 à un projet de recherche sur la rééducation post Accident Vasculaire Cérébral (AVC) appelé RGS@home.

Associée à trois centres d'investigation situés en Suède, en Espagne et en France, la Fondation de l'Avenir coordonne pour la France, la mise en place de l'étude clinique et sa communication.

RGS@home est un dispositif de jeu vidéo associé à un capteur de mouvement qui aide les patients victimes d'AVC à poursuivre leur rééducation à la maison. Basé sur le principe du « serious game », RGS facilite par son approche ludique et personnalisée l'auto-rééducation.

Doté d'un puissant système d'analyse, RGS@home adapte en temps réel les exercices aux capacités de l'utilisateur. Complément de la prise en charge habituelle, RGS@home est aussi un dispositif qui facilite le maintien du lien entre soignants et soignés.

Coordination

En partenariat avec Inter Mutuelles Assistance (IMA) et Matmut, membre du Fonds Avenir Santé Numérique, la mise en place d'un projet original concernant le retour à domicile après une intervention chirurgicale : le programme Sumotech.

Sumotech : SUIvi MOBILE et TELéphonique de la Chirurgie de la Hanche.

La Fondation de l'Avenir s'est positionné dès 2018 en coordonnateur dans le programme SUMOTECH, soutenu dans le cadre du fonds Avenir Santé Numérique. Ce programme, porté par l'Institut Mutualiste Montsouris,

“

RGS@home est un dispositif de jeu vidéo associé à un capteur de mouvement qui aide les patients victimes d'AVC à poursuivre leur rééducation à la maison. Basé sur le principe du « serious game », RGS facilite par son approche ludique et personnalisée l'auto-rééducation.

en partenariat avec Inter Mutuelles Assistance et la Matmut, consiste en un protocole de recherche visant à évaluer la plus-value d'un dispositif médical dans l'accompagnement des personnes opérées pour une pose de prothèse totale de hanche.

L'articulation de la hanche doit une partie de sa souplesse au cartilage qui tapisse ses cavités. Lorsque celui-ci vieillit, il perd progressivement sa capacité d'amortissement, se fissure et provoque des réactions inflammatoires douloureuses. Lorsque la gêne et la douleur sont telles qu'une personne ne peut plus marcher et non soulagées durablement par un traitement médicamenteux, la pose d'une prothèse de hanche peut devenir nécessaire.

L'objectif est d'améliorer cette prise en charge par un accompagnement renforcé des sujets avant et après la pose d'une prothèse. Le dispositif évalué est une application mobile spécifique associée à de l'assistance téléphonique pour aider la personne à mieux se préparer à l'intervention chirurgicale et à vivre plus sereinement sa convalescence à domicile.



Activités des Fondation abritées



Guillaume GARDIN
vice-président



Jean-François LEMOINE
vice-président

Depuis bientôt 15 ans, les Fondations abritées constituent un axe de développement et de complément pour les actions de la Fondation de l'Avenir. Elles enrichissent son objet social en lui permettant d'étendre ses domaines d'intervention.

L'objet social précisément défini offre un champ d'expertise supplémentaire à la Fondation de l'Avenir, des champs entiers de recherches jusque lors peu explorés par la fondation abritante, comme les sciences humaines et sociales, ou comme la prise en compte du facteur environnemental dans nos vies quotidiennes, viennent compléter les sujets d'intérêts pour la Fondation de l'Avenir et ses partenaires.

Si 2020 a été une année particulière pour tous, elle n'a pas empêché les Fondations abritées de maintenir leurs activités prévues, voire de les adapter au contexte pandémique, par un soutien à l'information scientifique ou à l'accompagnement des personnes en situation d'isolement.

Leur engagement reste entier puisque les Fondations abritées participent à hauteur de 30% des ressources d'exploitation de la Fondation de l'Avenir. Ce chiffre confirme que notre modèle de Fondation abritée est la forme la plus aboutie de partenariat avec la Fondation de l'Avenir. Cela correspond également à la recherche d'équilibres, entre activité propre de la Fondation abritante et activité des Fondations abritées d'une part, et équilibre entre les objets sociaux des Fondations abritées d'autre part. ■



Fondation Matmut dédiée à la recherche médicale

FONDATION PAUL BENNETOT, GROUPE MATMUT

Emplois : missions sociales

Soutien aux chercheurs

La Fondation Paul Bennetot, Groupe Matmut, dispose de plusieurs dispositifs de soutien aux chercheurs. Pour 2020, ce sont huit programmes, dix-huit projets, cinq prix et deux bourses qui ont mobilisé la Fondation.

Programmes

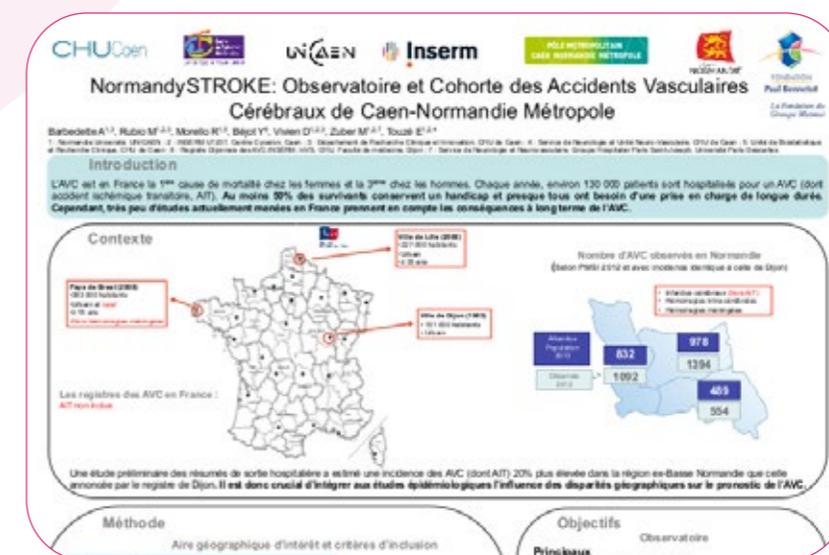
En 2020, huit programmes soutenus par la Fondation Paul Bennetot étaient en cours.

Année	Intitulé	Porté par	Etablissement	Ville
2020	Covid Minute	Docteur Guillaume ZAGURY	Médecine	Shangai
2020	Observatoire électronique centralisant les accidents liés aux engins de déplacement personnel motorisés	Docteur Rafik MASMOUDI	Hopital Georges Pompidou	Paris
2017	TAVI : prise en charge mini invasive du TAVI chez la personne âgée à haut risque chirurgical	Docteur Benjamin FAURIE	Groupe Hospitalier Mutualiste	Grenoble
2017	Développement des compétences des acteurs de l'inclusion sociale des personnes handicapées : ParticipaTIC 2016-2019	Madame Marie CUENOT	Ecole des Hautes Etudes en santé Publique	Rennes
2017	ISERADOM : Évaluation du processus sentinelle	Monsieur Julien SOLERE	Laboratoire IXIADE	Grenoble
2016	«Observatoire et cohorte des AVC» - Normandy Stroke	Professeur Emmanuel TOUZE	Laboratoire Cyceron - CHU	Caen
2017	Prévention de la souffrance mentale chez les étudiants en médecine	Professeur Benoit VEBER	Faculté de médecine	Rouen
2016	Construction et validation d'un score diagnostique fonctionnel dans la rupture du Ligament Croisé Antérieur du genou en période post-traumatique immédiate (LCAE)	Professeur François-Xavier GUNEPIN	Société Franco-phonophone d'Arthroscopie	Paris

Un focus est proposé pour trois d'entre eux :

- Observatoire et Cohorte des Accidents Vasculaires Cérébraux de Caen-Normandie Métropole « Normandy Stroke », Professeur Emmanuel TOUZE, Pôle Neuro-Cardiosciences et Urgences, Service de Neurologie et Unité Neuro-Vasculaire, CHU de Caen

Si le taux de survie un mois après un AVC est de 80-90%, il n'en demeure pas moins que 50% des survivants conservent un handicap sévère et presque tous ont besoin d'une prise en charge de longue durée.



Très peu d'études actuellement menées en France prennent en compte les conséquences à long terme de l'AVC, alors que de nombreux patients gardent des troubles graves ou plus subtils mais invalidants tels que troubles de la concentration ou de l'équilibre, fatigue, dépression... Aussi, pour mieux suivre ces populations et expérimenter de nouvelles solutions d'accompagnement, l'Inserm en partenariat avec la région Caen-Normandie Métropole, le CHU et la Fondation Paul Bennetot a décidé de créer un observatoire des AVC. Il s'agit de répertorier de façon systématique dans un registre, le parcours de soins de ces patients depuis leur AVC et pendant au moins six ans après l'accident. En 2020, un contrat doctoral de 36 mois dans

“

L'accident vasculaire cérébral (AVC), entraîne en France près de 130 000 hospitalisations par an.

le contexte de la thèse de Monsieur Romain SCHNECKENBURGER a été établi afin de travailler sur les données recueillies.

• **COVID-MINUTE 2020, Monsieur Jean-Etienne FIETTE, Medicilline Formations**

Le site internet **Covidminute.com** est coordonné par le Docteur Guillaume ZAGURY, basé à Shanghai et spécialiste en santé publique internationale. Il fournit des informations et éclairages sur l'évolution journalière de l'épidémie, grâce à une équipe bénévole et multidisciplinaire (médecins, informaticiens, communicants). Via des données, visuels, cartographies et autres tableaux de bord innovants, **Covid-minute.com** se donne pour mission d'informer par une newsletter quotidienne décideurs, médias et grand

public en Europe, en avant-première, grâce à l'analyse de la situation en Asie et des projections sur l'ensemble des pays concernés par la pandémie de Covid-19.

Le soutien de la Fondation Paul Bennetot va notamment permettre d'améliorer encore le site Covidminute.com, qui à terme sera trilingue (français - anglais - espagnol) et de développer une application smartphone qui abordera aussi le sujet « post-confinement ». Depuis Shanghai où il vit depuis plus de 20 ans, le docteur Guillaume ZAGURY, promoteur du site CovidMinute.com, a évoqué ce partenariat : « Nous avons été les pionniers à partir de la Chine d'une source d'information libre, réactive et dont la diffusion n'a eu de cesse de s'élargir. Notre équipe s'est entremise de temps étoffée de compétences bénévoles, et c'est aujourd'hui une joie et un honneur que de voir cet engagement récompensé par le soutien d'un mécène avec qui nous partageons les valeurs citoyennes et le sens des responsabilités. »

• **Easy Tavi - Stimulation ventriculaire gauche directe via guide d'implantation dans le TAVI : étude randomisée, docteur Benjamin FAURIE, Groupe hospitalier mutualiste de Grenoble**

Le TAVI permet de corriger un rétrécissement valvulaire aortique serré chez des patients ne pouvant pas bénéficier d'une chirurgie. La technique jusqu'alors réservée aux patients non-opérables a tendance à s'étendre aux sujets à risques

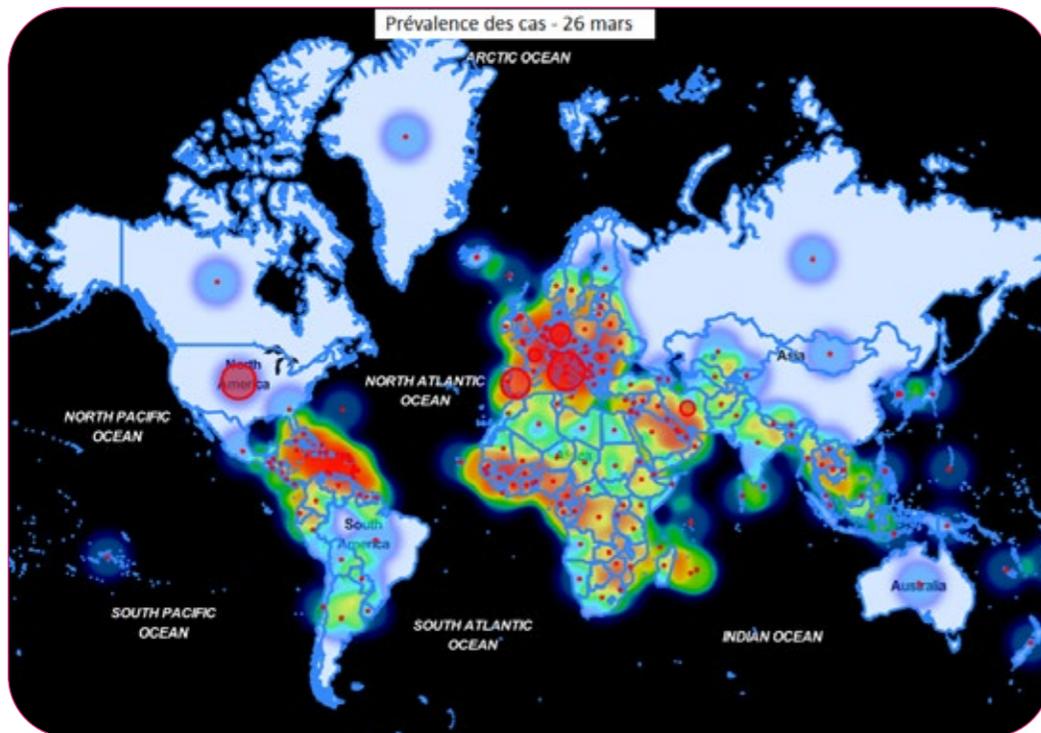
“

Dans le contexte de la crise du COVID-19, la Fondation Paul Bennetot apporte son soutien au site Covidminute.com, via une convention de mécénat.

intermédiaires (des patients ne pouvant pas être opérés en raison d'autres maladies associées ou d'un risque opératoire jugé trop élevé par les chirurgiens en raison de l'âge par-exemple). Toutefois, l'intervention n'est pas sans risque, notamment lors de l'étape de stimulation ventriculaire, indispensable au bon déroulement de la procédure.

Le projet Easy-Tavi vise à simplifier cette étape et permet, non seulement de réduire la durée de l'intervention, mais aussi le nombre de complications, engendrant alors un bénéfice à la fois pour le patient et pour l'équipe médicale.

La conclusion de l'étude montre un endpoint primaire atteint avec une sécurité et efficacité identique à la méthode de référence et ceci avec une réduction significative des coûts. La technique est donc « Cost effective ».



Exemple d'illustration sur la prévalence du Covid-19 mise en ligne sur le site CovidMinute.com



Équipe promoteur « Easy Tavi » - docteur Mohamed ABDELLAOUI, professeur Jacques MONSÉGU, Madame Angélique GRANGIER, docteur Benjamin FAURIE

Projets

18 projets sont toujours en cours d'exécution en 2020. Parmi eux, deux ont été retenus à l'Appel à projet 2020 « Traumatologie et dépendances ». À noter, une évolution des sujets de recherche vers de la traumatologie physique.

Année	Intitulé	Porté par	Etablissement	Ville
2016	PREDICT4ALL Prédiction de mots tolérante aux erreurs orthographiques pour travailler, écrire et communiquer	Docteur Véronique TSIMBA	Centre mutualiste de rééducation de Kerpape	Ploemeur
2016	RESYSYTE «Rééducation de l'Epaule précoce et SYStématique dans les suites d'un Evidement ganglionnaire cervical»	Docteur Florent ESPITALIER	CHU	Nantes
2017	Etudier les qualités psychométriques d'un outil mesurant le Sentiment d'Efficacité Personnelle des personnes en situation de handicap neurologique. Validation de la Moorong Self-Efficacy Scale (MSES)	Docteur Antony GELIS	Centre Mutualiste Neurologique Pro-para	Montpellier
2017	Analyse de l'activité de déplacement des utilisateurs de fauteuil roulant manuel	Docteur Didier PRADON	Hôpital Raymond Poincaré AP-HP	Garches
2017	Etude des capacités d'apprentissage des patients amnésiques au travers de deux nouvelles approches	Docteur Peggy QUINETTE	INSERM	Caen
2017	Evaluation et rééducation de la cognition sociale chez des personnes traumatisées crâniennes	Docteur Claire VALLAT AZOUVI	Hôpital Raymond Poincaré AP-HP	Garches
2018	Gériatrie & e-Technologie : un suivi personnalisé pour anticiper la décompensation de syndromes gériatriques	Madame Sylvie HERVÉ	Centich Mutualité Anjou Mayenne	Angers
2018	Améliorer la perception tactile de la lèvre chez des patients AVC grâce à une stimulation somatosensorielle répétée (SSR)	Docteur Alessandro FARNE	Centre de Recherche en Neurosciences	Lyon
2018	VIRGIL: VIRTUAL Reality Glasses to Improve Lateropulsion and the post-stroke postural vertical.	Professeur Dominic PERENNOU	CHU	Grenoble
2018	Rôle du dysfonctionnement dopaminergique dans le ralentissement psychomoteur de la dépression pharmacorésistante	Professeur Marie-Laure WELTER	CHU	Rouen
2019	Les commotions cérébrales dans le Rugby : étude de la récupération en imagerie cérébrale	Docteur David BRAUGE	CHU	Toulouse
2019	Analyse cinématique de l'épaule après transfert musculaire pour séquelles de paralysie néonatale du plexus brachial	Professeur Franck FITOUSSI	Hôpital Trousseau, AP-HP	Paris

Année	Intitulé	Porté par	Etablissement	Ville
2019	La force produite au sol au cours d'un sprint peut-elle être prédictive de blessure des muscles ischio-jambiers.	Docteur Pascal EDOUARD	CHU	Saint-Etienne
2019	Effet de l'amélioration de la pression artérielle sur la mortalité et les séquelles neurologiques des patients avec lésions du crâne et/ou du rachis	Docteur Thomas CLAVIER	CHU	Rouen
2019	Doser la néoptérine après une fracture du col fémoral chez le patient âgé, un moyen de prédire son devenir pour améliorer sa prise en charge?	Docteur Hélène VALLET	Hôpital Saint-Antoine, AP-HP	Paris
2019	Optimiser la formation des médecins par simulation comportementale, pour l'annonce d'un handicap définitif de l'appareil locomoteur et urinaire secondaire à un traumatisme médullaire, grâce à un outil pédagogique et innovant.	Professeur Philippe GRISE	CHU	Rouen
2020	Dépistage précoce par échographie des paraostéarthropathies après traumatisme neurologique sévère dans un service de rééducation post réanimation (POHER II)	Madame Julie PAQUEREAU	Hôpital Raymond Poincaré	Paris
2020	L'Etude à 1 an du taux de fusion intra-corporelle par arthrodeèse trans-foraminale (TLIF) après utilisation du substitut osseux Orthoss	Monsieur Louis PORTIER	CHU	Poitiers

Un focus est proposé sur six projets poursuivis ou clos en 2020 avec une avancée remarquable :

- **Gériatrie & e-Technologie : un suivi personnalisé pour anticiper la décompensation de syndromes gériatriques, docteur Emmanuel ANDRES, CHU Strasbourg**

D'année en année, le recours à un service des Urgences ne cesse de croître, provoquant une altération

de la qualité de vie des résidents en EHPAD, une augmentation de la mortalité mais aussi un accroissement des dépenses de santé.

L'objectif du projet GER-e-TEC™, initialement basé à Rouen mais migré à Strasbourg, est d'assurer un suivi protocolisé, personnalisé et médical des résidents de d'EHPAD à l'aide d'une plateforme intelligente de télémédecine, « My Prédi ».

Cette dernière assiste le personnel soignant en automatisant le traitement des informations issues de capteurs et de questionnaires afin de détecter et de signaler de manière précoce les situations à risques sur le plan médical. Elle apporte un ensemble de préconisations et notamment une aide opérationnelle dans les situations d'urgence. Enfin, elle offre une accessibilité à tous les professionnels de soins et ceci sur le lieu de vie et à distance.

• **Analyse de l'activité de déplacement des utilisateurs de fauteuil roulant manuel, docteur Didier PRADON, Paris**

Le projet vise à développer l'utilisation d'un objet connecté et embarqué sur le fauteuil pour quantifier les activités de déplacements et d'efforts que la personne produit dans son quotidien. Ce projet est constitué de deux objectifs : la validation du capteur développé et la classification des activités de déplacements. Pour les nouveaux utilisateurs de fauteuil roulant manuel, les objectifs sont d'une part la continuité de la prise en charge rééducative entre l'hôpital et les différentes structures et d'autre part la personnalisation des programmes de rééducation ou réadaptation.

Ce projet va permettre d'émettre des recommandations pour le patient et son entourage afin que la personne reste dynamique et impliquée dans sa récupération, et de permettre aux cliniciens d'adapter de manière prospective la prise en charge des utilisateurs. Le projet vise également au développement d'une interface pour smartphone quantifiant et qualifiant le déplacement en fauteuil.

“

Projet du docteur PRADON : Le projet vise à développer l'utilisation d'un objet connecté et embarqué sur le fauteuil pour quantifier les activités de déplacements et d'efforts que la personne produit dans son quotidien.

• **Handi@ccess : expertise rééducative par télémedecine au service du patient et de son entourage, docteur Philippe GALLIEN, Seine-Maritime**

L'accès aux soins des personnes en situation de handicap, en particulier en cas de handicap d'origine neurologique est une préoccupation nationale. La douleur chronique ou lors des soins chez les patients en situation de handicap est un phénomène encore trop fréquent avec une sous-évaluation du fait des déficiences motrices, sensitives ou cognitives. Sa prise en compte doit faire l'objet d'une expertise spécifique.

La télé-rééducation notamment dans le handicap neurologique a déjà apporté quelques preuves de son efficacité. Elle permet un accompagnement du patient dans son milieu de vie, le plaçant ainsi au cœur de son parcours de soin. Ce projet évalue le rapport bénéfice/coût et l'impact médico-économique d'une prise en soin en télémedecine comparé à un suivi actuel en équipe mobile chez des patients présentant un handicap neurologique lourd impactant leur autonomie. Ce projet évaluera également l'implication de l'aidant et la satisfaction des patients avec ce nouveau système.

• **Simulation comportementale à l'annonce du handicap en traumatologie médullaire avec utilisation d'une station vidéo mobile, projet multicentrique pédagogique innovant de formation-evaluation des médecins en centre de rééducation, professeur Philippe GRISE, CHU Rouen**

“

Projet du professeur GRISE : L'objectif est d'optimiser la formation des médecins en centre de rééducation pour l'annonce d'un handicap de l'appareil locomoteur et urinaire secondaire à un traumatisme médullaire, grâce à un outil pédagogique et innovant.

L'objectif est d'optimiser la formation des médecins en centre de rééducation pour l'annonce d'un handicap de l'appareil locomoteur et urinaire secondaire à un traumatisme médullaire, grâce à un outil pédagogique et innovant. L'annonce est un temps difficile mais important pour le patient pour affronter son handicap et s'adapter de façon constructive. La simulation comportementale permet un apprentissage réaliste lors d'un scénario avec un patient simulé. L'étude sera réalisée au MTC de Rouen et dans 3 centres de rééducation (Kerpape, Le Normandy, Les Herbiers), comportant l'élaboration des scénarios, la mise en situation avec des médecins volontaires, la station vidéo étant déplacée. Deux scénarios de simulation comportementale ont été rédigés pour couvrir les situations les plus importantes et fréquentes. Ils ont fait l'objet d'un échange et d'une validation par les 3 centres et par un expert en pédagogie et simulation. Il reste à rédiger l'analyse structurée pour l'évaluation réalisée dans chaque centre lors des séances, et ceci sera finalisé avec le concours d'un expert dans cette thématique.

• **Etudier les qualités psychométriques d'un outil mesurant le Sentiment d'Efficacité Personnelle des personnes en situation de handicap neurologique. Validation de la version française de l'échelle Moorong Self Efficacy Scale (MSES-FR), docteur Antoine GELIS, Centre Mutualiste Neurologique PROPARA, Montpellier**

La survenue d'une lésion médullaire constitue un vrai challenge. Son

vécu sera influencé par les capacités individuelles à faire face, à s'adapter à la situation et à se réapproprier son corps. Différentes composantes psychologiques interviennent dans le processus d'adaptation au long court que représente une lésion médullaire : le stress perçu, le soutien social, l'estime de soi, les stratégies de coping, l'anxiété... Parmi elles, le Sentiment d'Efficacité Personnelle ou SEP a été identifiée car il influence la capacité d'agir, les efforts d'investissement et la persistance en cas de difficulté. La Moorong Self-Efficacy Scale (MSES) est le seul outil développé en langue anglaise mesurant la SEP sur des dimensions biologiques, psychologiques et sociales de la personne lésée médullaire.

Cette étude longitudinale multicentrique a permis de réaliser une nouvelle version de la MSES valide et adaptée à la culture française, destinée aux personnes atteintes de lésion médullaire. La MSES-Fr peut aider les professionnels de la santé à améliorer les capacités d'auto soin des patients, à renforcer la confiance en leur capacité à gérer leurs nouveaux besoins et à faciliter l'identification des patients à risque.

• **Commotions cérébrales dans le rugby : étude pilote de la récupération neuronale en Imagerie par Résonance Magnétique (IRM), professeur David BRAUGE, CHU de Toulouse**

La commotion cérébrale du sportif est un problème de santé fréquent dont les risques évolutifs à court et long termes sont de mieux en mieux compris et mis en évidence.

A ce jour, il n'existe pas d'examen complémentaire fiable permettant d'aider le clinicien pour le diagnostic.

L'objectif de cette étude pilote est de caractériser des outils diagnostique de la commotion cérébrale du joueur de rugby à l'aide de tests neuropsychologiques standardisés et de séquences d'imagerie cérébrale par résonance magnétique (IRM) multimodales.

Les données cliniques actuelles suggèrent que la période nécessaire à la récupération du cerveau dépasse la phase de symptômes sans que ceci soit précisément évalué. L'hypothèse est que les tests neuropsychologiques et l'IRMf seront perturbés au-delà de la récupération clinique apparente. La comparaison avec le groupe contrôle doit permettre de déterminer quels tests sont les plus sensibles pour mettre en évidence un dysfonctionnement du cerveau. D'autre part, cette étude originale qui réalise des évaluations strictement basées sur l'état clinique doit permettre de déterminer le degré de dysfonctionnement neuronal persistant au moment de la disparition des symptômes post-commotionnels. Ceci devrait aider à la mise au point d'outils diagnostics pour le clinicien et mieux préciser les durées nécessaires à la récupération avant retour au sport.

Prix

Dans la continuité de son action spécifique avec les sociétés savyantes, la Fondation Paul Bennetot a remis six Prix en 2020

- Prix SOFMER-Fondation Paul Bennetot

“

Projet du docteur BRAUGE : L'objectif de cette étude pilote est de caractériser des outils diagnostique de la commotion cérébrale du joueur de rugby à l'aide de tests neuropsychologiques standardisés et de séquences d'imagerie cérébrale par résonance magnétique (IRM) multimodales.



Redécouvrez la vidéo de la lauréate du 35^{ème} Congrès International de la SOFMER



Prix Fondation Paul Bennetot SOFMER 2020

Marianne Merceur – interne au CHU de Rennes



Un prix a été remis en 2020, dans le cadre du partenariat liant la Fondation Paul Bennetot, Groupe Matmut, et la SOFMER (Société Française de la Médecine physique et de Réadaptation). Il a été attribué à Madame Marianne MERCEUR, interne en 4^{ème} semestre de Médecine Physique et Réadaptation (MPR) au CHU de Rennes, pour ses travaux sur la rééducation cognitive et physique post-chimiothérapie pour les patientes atteintes d'un cancer du sein.

Le 35^{ème} Congrès International de la SOFMER ayant été reporté compte tenu des conditions sanitaires, la lauréate a présenté son projet sous format vidéo.

- **Trois Prix de la Fondation Paul Bennetot / Société Française de Médecine de l'Exercice et du Sport - SFMES**

- Prix du jeune chercheur

remis à Maxime PIVOT, interne en médecine à la médecine du sport du CHU de Toulouse, Aquitaine pour ses travaux sur : Effets d'un programme personnalisé d'entraînement en endurance et prescrit à domicile, pour des patients porteurs d'une hémophilie A de gravité mineure à modérée.

- Prix de la meilleure communication affichée

remis à Anthony BIRAT, professeur d'activité physique, doctorant à l'Université Clermont- pour ses travaux : Les effets du raid multisport de nature de longue durée sur l'équilibre hydro-électrolytique et les marqueurs de la fonction rénale chez les jeunes athlètes.

- Prix de la meilleure communication orale

remis au docteur Matthieu MULLER, chef de service gynécologie obstétrique de Brest pour ses travaux : Enquête sur le lymphœdème vulvaire auprès des licenciées à la fédération française de cyclisme.

- **Prix Fondation Paul Bennetot-ANFE**

La Fondation Paul Bennetot souhaitait cette année, élargir ses partenariats à des associations professionnelles comme l'Association Nationale Française d'Ergonomie. En raison du Covid, l'évènement qui devait se tenir à Caen a été annulé, tout comme le prix censé être remis à cette occasion.

Bourses

Historiquement consacrées à financer le temps de formation d'une personne en lien avec un projet de recherche, les bourses de la Fondation Paul Bennetot ont évolué ces dernières années pour devenir des soutiens ponctuels à des projets « coups de cœur » qui ne rentrent pas toujours dans les critères extrêmement sélectifs des appels à projets. Ainsi en 2020, deux Bourses ont été attribuées :

- Travail audiovisuel autour du geste et de l'image sur la question de la transition écologique – thème « la cité idéale », par le professeur Maurice CORCOS de l'IMM
- Analyse des obstacles aux traitements des cancers chez les personnes en situation de déficience intellectuelle (ONCODEFI) par le docteur Daniel SATGE

13^{ème} Congrès National de Médecine et Traumatologie du Sport
De gauche à droite : docteur Denys BARRAULT, président de la SFMES, docteur Valérie FOURNEYRON, membre du comité de gestion de la Fondation Paul Bennetot, secrétaire générale de la Matmut, ancienne Ministre des Sports et de la Jeunesse, docteur Matthieu MULLER, chef de service gynécologie obstétrique de Brest, et Dominique LETOURNEAU, président du directoire de la Fondation de l'Avenir



Soutien à la recherche et à l'innovation

Publications

La mise à jour du site www.fondationpaulbennetot.org s'est poursuivie en 2020. Il référence plus de 90 projets soutenus par la Fondation Paul Bennetot, Groupe Matmut, depuis sa création, et devient progressivement un centre de ressources et de diffusion des actualités de la Fondation.

Par ailleurs, l'activité de la Fondation Paul Bennetot a généré de nombreux articles scientifiques.

Chercheuse.eur	Titre communication	Organisateur/Lieu/date
Docteur Anthony GELIS	Etudier les qualités psychométriques d'un outil mesurant le Sentiment d'Efficacité Personnelle des personnes en situation de handicap neurologique. Validation de la version française de l'échelle Moorong Self Efficacy Scale (MSES-FR).	Communication poster 8ème congrès européen des psychologues spécialisés dans la prise en charge des lésés médullaires, 21-22/03/19 à Zurich, Suisse Congrès interne du laboratoire avec les différentes équipes de recherche, Université Paul Valéry
Docteur Emmanuel ANDRES	Gériatrie & e-Technologie : un suivi personnalisé pour anticiper la décompensation de syndromes gériatriques	Communication orale Autumn Meeting of the British Geriatrics Society, Londres Participation à un ouvrage : Top 5 Contributions on Geriatric Research ; Chapter 03
Docteur Véronique TSIMBA	PREDICT4ALL : Prédiction de mots tolérante aux erreurs orthographiques pour travailler, écrire et communiquer	Rédaction d'un ouvrage « Ma copie adore le vélo : analyse des besoins réels en correction orthographique sur un corpus de dictées d'enfants » TALN-RECITAL Aides Techniques à la communication Association APPROCHE 2018 et 2019 : formation professionnelle à destination d'orthophonistes et d'ergothérapeutes Communication orale 58ème Intrenational Spinal Cord Organisation Society - ISCOS, ESPA

Dans le cadre des missions confiées au comité éditorial, les activités de la Fondation Paul Bennetot ont aussi été relayées via les canaux de communications du membre fondateur ainsi que ceux de la Fondation de l'Avenir :

• Sur le site de la Matmut en novembre 2020 :

- Une première mondiale soutenue par la Fondation Paul Bennetot Matmut
- Trois interventions cardiaques ont été réalisées cette année selon une technique opératoire innovante. Une révolution dans le monde de la cardiologie, guidée par le docteur Benjamin FAURIE du GHM de Grenoble et fièrement soutenue par notre Fondation Paul Bennetot.

• Sur le compte LinkedIn de la Matmut



• Dans le Magazine Matmut Actus #15



• Sur le réseau social interne de la Matmut tout au long de l'année

- Six informations sur les projets ParticipaTic, Tavi, les Essais du Cœur, la remise des Prix SMFES, le Prix SOFMER et le projet Covid Minute.

• Dans les lettres d'informations digitales de la Fondation de l'Avenir (Cinq éditions en 2020) :

- Renouvellement au sein du comité Scientifique de la Fondation Paul Bennetot en février ;
- Soutien au site d'information Covid Minute en avril ;
- Remise de prix SFMES en octobre ;
- Annonce du Lauréat Prix SOFMER en novembre ;
- Remise du chèque des Essais du Cœur en novembre également

Événementiels

L'année 2020 a été bien entendu chamboulée par la crise sanitaire, et les ambitions de la Fondation Paul Bennetot ont très logiquement dû être revues à la baisse.

- **13^{ème} Congrès National de Médecine et Traumatologie du Sport**

Le 18 septembre à Vichy pour remettre trois prix dans le cadre du Congrès annuel de la Société Française de Médecine de l'Exercice et du Sport (SFMES) et de la Société Française de Traumatologie du Sport (SFTES).

- **Les Essais du Cœur Matmut**

A l'occasion de la saison 2019/2020 du TOP 14 de rugby, la Matmut a renouvelé l'opération «Les Essais du Cœur Matmut», en collaboration avec le LOU Rugby et le Castres Olympique, dont elle est partenaire. Le principe est simple : pour chaque essai inscrit par le Castres Olympique, la Matmut fait un don à la Fondation Paul Bennetot, qui soutient la recherche médicale, 100 € par essai et 200 € lors des rencontres opposant les deux équipes.

- **Assemblée générale de la Matmut et opération «1 vote = 1 €»**

Depuis 2016, le Groupe Matmut met en place une opération de mécénat dans le cadre de son assemblée générale. Pour inciter ses sociétaires à voter, elle s'engage à reverser 1 € par vote électronique.

Ainsi 119 510 € ont été reversés au profit de la Fondation Paul Bennetot.



*Les Essais du Cœur Matmut
Corinne REYNAL, responsable de Délégation d'Agences Matmut, Adeline JULIEN, psychologue, équipe de recherche du docteur David BRAUGE, Matthias ROLLAND, directeur du Castres Olympique*



FONDATION SANDRINE CASTELLOTTI

Emplois : missions sociales

Depuis sa création en 2001, les activités de la Fondation Sandrine Castellotti se sont diversifiées et amplifiées du fait de sa reconnaissance dans le paysage des Troubles des Conduites Alimentaires (TCA), d'une part auprès des personnes concernées directement par la pathologie, patients et proches, d'autre part auprès des professionnels de santé. Pour la Fondation Sandrine Castellotti, l'année 2020 fut une année bien particulière, du fait de la pandémie Covid-19. Cependant les liens ne furent pas rompus du fait des liens numériques : échanges de mails et réunions par visio-conférence, sans oublier les communications téléphoniques.

Soutien aux chercheurs

Projets

En ce qui concerne les TCA, la recherche médicale clinique est indispensable.

En effet, par exemple, pour l'anorexie mentale, seulement 50 à 60% des personnes souffrantes se rétablissent et 5 à 10% décèdent, soit des conséquences somatiques, soit 5% par suicide. Ce qui explique que, depuis l'année 2014, la Fondation Sandrine Castellotti finance un à deux projets de recherche chaque année, suite à un appel à projet lancé en décembre. Les projets sont évalués par le Conseil scientifique de la Fondation de l'Avenir puis choisis par le comité de gestion de la Fondation Sandrine Castellotti.

Pour l'année 2019, les projets de recherche médicale adressés à la Fondation ne correspondant pas aux critères de soutien, aucun projet n'a été retenu. La somme de 30 000€ allouée chaque année a été reportée à l'année 2020. Donc, pour l'année 2020, une somme de 60 000€ sera allouée au soutien de la recherche médicale.

Pour l'année 2020, 10 projets de recherche ont été adressés à la Fondation Sandrine Castellotti. Par avis du conseil scientifique de la Fondation de l'Avenir, deux étaient irrecevables et trois ont été rejetés par le comité de gestion du 12 mars 2020. Lors du comité de gestion du 2 juillet 2020, deux projets ont été retenus pour un montant total de 60 050€.

• **Projet 1 : Évaluation de l'impact d'un programme de remédiation cognitive chez les adolescents**

“

Depuis l'année 2014, la Fondation Sandrine Castellotti finance un à deux projets de recherche chaque année

“

Pour l'année 2020, 10 projets de recherche ont été adressés à la Fondation Sandrine Castellotti.

souffrant d'anorexie mentale. De Benjamin FLAUDIAS Psychologue et chercheur au GHU Gabriel Montpied à Clermont-Ferrand (63) Service du Professeur Pierre LLORCA.

La thérapie remédiation cognitive a été évaluée chez les adultes souffrant d'anorexie mentale, et a montré des bienfaits manifestes. Le projet propose d'évaluer l'efficacité d'un programme de remédiation cognitive chez les adolescents. Cette thérapie cible les difficultés de flexibilité cognitive et le défaut de cohérence centrale, en suivant la méthodologie d'un essai randomisé contrôlé. Elle permettra des avancées fondamentales possiblement importantes dans la compréhension de la chronicisation de la pathologie.

• **Projet 2 : Évaluation de la fonction rénale chez les patients présentant une dénutrition sévère dans un contexte d'anorexie mentale hospitalisés dans un service de recours tertiaire. De Marika DICEMBRE Nutritionniste et chercheuse à l'Hôpital Paul Brousse à Villejuif (94) Service du Professeur Jean-Claude MELCHIOR**

L'anorexie mentale peut engendrer des complications médicales sévères, en particulier des atteintes rénales. Souvent présentes, elles sont peu connues. L'objectif principal est d'évaluer la fréquence des troubles rénaux et de déterminer les profils des patients pouvant développer une atteinte rénale et de déterminer les profils des patients pouvant présenter ces troubles. L'objectif secondaire est d'évaluer l'évolution de l'atteinte

rénale après une première phase de réalimentation. Une adaptation des dosages des traitements toxiques pour le rein et des conseils diététiques pourront être recommandés au cas par cas en fonction de l'atteinte rénale pour éviter aux patients d'évoluer vers une maladie rénale sévère et irréversible.

Cette recherche permettra des avancées des connaissances dans l'une des conséquences somatiques de l'anorexie mentale, les complications rénales et de permettre leur prévention ultérieure.

Soutien aux thérapies innovantes

D'après les recommandations de bonne pratique de la Haute Autorité de Santé (HAS), la prise en charge idéale des patients souffrant d'un TCA doit être transdisciplinaire, globale, graduée et personnalisée, assurée par des professionnels de santé formés aux TCA. D'où la nécessité d'aider à la formation de thérapies qui montrent des bénéfices certains, et d'aider à la diversification de la prise en charge par un soutien à des thérapies innovantes.

Soutien à la formation à la thérapie multifamiliale

Depuis plusieurs années la Fondation Sandrine Castellotti, dans une logique temporelle, soutient le développement de la thérapie multifamiliale au sein des structures françaises. Mise au point par l'équipe du Maudsley de Londres (Janet Treasure) et par le docteur en psychologie, Solange COOK-DARZENS à l'hôpital Robert Debré à Paris, elle montre des bénéfices importants pour le rétablissement des

“

Suite à la candidature 2020, trois dossiers ont été adressés dans le cadre de l'appel à projet « soins innovants ». Lors du comité de gestion du 12 novembre 2020, le soutien à deux actions a été validé pour un montant total de 8 000€.

patients, ce qui explique cela. Fin 2019, une convention a été signée pour l'évaluation de professionnels de santé de Marseille et Montpellier après leur formation. Cette évaluation a eu lieu en 2020 et se poursuivra en 2021.

Prix

Suite à la candidature 2020, trois dossiers ont été adressés dans le cadre de l'appel à projet « soins innovants ». Lors du comité de gestion du 12 novembre 2020, le soutien à deux actions a été validé pour un montant total de 8 000€ :

• **1^{er} Prix « Bien dans mes baskets » Clinique Édouard RIST (Paris) de la Fondation Santé des Étudiants de France d'une valeur de 5 000€.**

L'atelier est mis en place dans le service d'hospitalisation de jour. Pluridisciplinaire, il est centré sur le vêtement. En effet le vêtement, seconde peau, est un moyen d'expression identitaire, mais aussi symptomatique pour les patients. Atelier transversal, il allie des temps de parole dans les murs et des temps d'action hors les murs par la visite de magasins, avec des conséquences dans la vie des patients qui rentrent tous les soirs à la maison. Il se construit donc aussi avec la famille.

Ses objectifs sont divers, les principaux étant :

- Restauration de l'image de soi et des mouvements de dysmorphophobie ;
- Réflexion sur les pressions et les enjeux sociaux liés à l'image de soi ;
- Accompagnement dans les activités quotidiennes des patients socialement éprouvés

- **2^{ème} Prix « Théâtre-Danse » de l'association ENDAT (Nicole RAMAGE) d'une valeur de 3 000€.**

Latelier est un espace d'expression multiple : théâtre, danse, chant, poésie, musique qui se termine par une représentation théâtrale annuelle entièrement construite par les patients souffrant de TCA.

Par cette créativité partagée tout au long de l'année, sans honte, peur du jugement de l'autre, ils retrouvent confiance en eux, estime de soi, meilleure image d'eux-mêmes. Il en découle des conséquences positives dans leur vie quotidienne par l'affirmation de soi ce qui conduit au chemin du rétablissement.

74 Soutien à la recherche et à l'innovation

Publications

Parution et diffusion de la vidéo (clé USB) et du manuel « Aide aux repas efficace pour les proches » du Professeur Pierre LEICHNER

Si la vidéo peut être utilisée par les parents, le manuel ne peut l'être qu'avec l'acceptation de la personne souffrante et être utilisé en liaison avec l'équipe soignante, incorporé dans un programme thérapeutique.

La Fondation Sandrine Castellotti en a l'exclusivité en Europe francophone.

Autres : Soutien des familles

De famille dysfonctionnelle, elle est devenue famille ressource depuis une vingtaine d'années, début de l'apparition des associations familiales, comme de la Fondation Sandrine Castellotti.

L'implication de la famille dans la prise en charge des personnes souffrantes est maintenant reconnue comme fondamentale. Bien que les parents ne sont plus considérés comme la cause du TCA de leur enfant, le fonctionnement de la famille a changé par l'arrivée du TCA d'un enfant. Elle doit donc changer pour ne pas conforter le TCA dans la durée par des actions contreproductives. En comprenant leur enfant et ses comportements paradoxaux, les parents retrouvent ses compétences parentales et ainsi permettent la construction d'une alliance thérapeutique, confiance réciproque entre soignants, enfant et famille. Les parents deviennent ainsi acteurs du rétablissement de leur enfant.

- **Par diverses actions, la Fondation Sandrine Castellotti soutient les familles**

Une communication variée

Site internet, échanges de mails, permanence téléphonique apportent soutien, écoute conduisant à orientation vers une prise en charge la plus adaptée possible.

Le groupe de parole parents

Il se déroule une fois par mois, à l'exception du mois d'août à la MGEN, en présence d'une psychiatre et d'une psychologue. Danielle et Jean-Claude CASTELLOTTI assurent le rôle de passeurs entre les professionnels et les parents et inversement. Malheureusement, avec la pandémie de la Covid-19, il s'est arrêté pendant le premier confinement, puis a repris en visioconférence, avec des résultats moindres, le lien n'étant pas le même et les impacts amoindris. Il n'a pas repris en septembre au grand désespoir des parents.



EOVI MCD FONDATION

Emplois : missions sociales

Soutien aux chercheurs

Projets

Eovi Mcd fondation, dans le cadre de son soutien à la parentalité et à l'accompagnement des enfants, s'est intéressée à certains facteurs de vulnérabilité chez les enfants âgés de 6 à 12 ans.

• En 2020

- **Un projet issu de l'Appel à Projet Recherche Médicale de la Fondation de l'Avenir intitulé « Réactivation du souvenir traumatique sous propranolol : étude longitudinale en rs-IRMf dans le trouble stress post-traumatique pédiatrique », porté par le docteur Philippe BIRMES, a été soutenu par Eovi mcd fondation.**

Ce soutien vient s'ajouter aux dispositifs ouverts et non encore finalisés :

• En 2019

- « **Mesure de l'impact de la mise en place d'un protocole d'évaluation pluridisciplinaire des troubles neuro visuels chez des enfants d'âge scolaire** », Catherine THIBAUT, Institut Montclair à Angers.

L'Institut Montclair est un établissement médico-social, géré par l'Union Mutualiste Enfance Famille Handicap Soins des Pays de la Loire, qui accompagne des enfants et adolescents déficients visuels de 0 à 20 ans et leur propose un soutien sur les plans rééducatif, scolaire et personnel. L'objectif principal du projet est de questionner et d'investiguer scientifiquement cette démarche d'évaluation pluridisciplinaire pour l'amélioration du parcours scolaire et de soins d'enfants présentant des troubles neuro visuels âgés de 6 à 12 ans et ne relevant pas d'autres secteurs du handicap. Il s'agit donc de concevoir un outil pour mesurer le différentiel entre la situation initiale et la situation finale de l'enfant.

“

Prix, étude, enquête ont rythmé l'activité de Eovi mcd fondation afin d'accentuer son soutien sur les questions de parentalité et d'accompagnement des enfants.

Un protocole d'expérimentation et d'adaptation des outils a été mis au point. L'expérimentation du protocole pour les enfants retenus pour l'évaluation était en cours en mars 2020 mais a été interrompue à la suite de la crise sanitaire.

Cette activité a pu reprendre en juin et s'est étalée jusqu'à la fin du quatrième trimestre pour rattraper les mois d'inactivité.

Un Comité de Pilotage rassemblant les différents partenaires (Education Nationale, Centre de Référence des Troubles des Apprentissages, Maison Départementale de l'Autonomie, Médecins du CHU et du Centre de rééducation Fonctionnelle des Capucins) s'est tenu le 14 décembre 2020.

- « **Utilisation de la Conception Fabrication Assistée par Ordinateur dans le traitement de l'hypominéralisation Molaire Incisive légère à modérée de l'enfant : étude pilote** » docteur Mathieu MARTY, CHU de Toulouse

• En 2018

- **UNDERPIn: Usages Numériques, Développement de l'Enfant, inteRactions et Parentallité Marie DANET - Université de Lille**

Ce projet vise à étudier la façon dont les familles régulent les usages des TIC pour les enfants âgés entre 6 et 12 ans et comment ces dispositifs contribuent ou non à favoriser le lien familial ou à révéler des dysfonctionnements. Communication faite ce trimestre : HOFER, C., DANET, M. & BOSSART, A. (2020). Liens entre usages numériques et attachement chez l'enfant d'âge scolaire.

Communication affichée. Colloque de cyberpsychologie les 27 et 28 mars 2020 à l'université de Nanterre.

- **Regards croisés sur les enjeux contemporains de l'hyperactivité chez les 6-12 ans : Information, éducation, Formation et Santé par Sébastien PONNOU, Université de Rouen**

Publication d'un nouvel article : « La prévalence du Trouble Déficitaire de l'Attention avec ou sans Hyperactivité (TDAH) en France : une science spéculative ? ».

Une étude récente fondée sur l'analyse des bases de données de la Sécurité Sociale et publiée dans la prestigieuse revue américaine Journal of Attention Disorders, qui argumente une prévalence de l'hyperactivité/TDAH en France de 0,3% des enfants d'âge scolaire, et un taux de médication par psychostimulant de 0,2% (Ponnou & Haliday, 2020).



Amendement au protocole pour étendre l'étude à des objectifs complémentaires :

- Une étude des modes de distribution du méthylphénidate dans le Système national d'information inter-régimes de l'Assurance maladie (SNIIRAM) ;
- Réalisation d'une enquête par questionnaire menée au niveau national auprès de médecins officiant dans des services ou des institutions spécialisées. Sur relation entre éthique de la recherche et pratique clinique.

Prix

Prix Eovi Mcd fondation 2020

Les Prix Eovi Mcd fondation ont été créés en 2015, avec l'implication des conseils territoriaux d'Eovi Mcd mutuelle. Les objectifs de cette démarche d'appel à candidatures 2020 :

- Identifier et valoriser des initiatives de prévention à la fois innovantes et reproductibles sur la thématique de l'enfance et la parentalité, sur les territoires des conseils territoriaux et des groupements Livre III membres d'Eovi Mcd union / Eovi Mcd santé et services ;
- Engager les conseils territoriaux d'Eovi Mcd mutuelle et les groupements Livre III membres d'Eovi Mcd union / Eovi Mcd santé et services, dans la dynamique d'Eovi Mcd fondation.

Pour cette édition, trois types de prix ont été remis :

1. Onze Prix Eovi Mcd fondation d'une valeur de 4 000 € ;
2. Un Grand Prix Eovi Mcd fondation d'une valeur de 7 000 € ;
3. Deux Prix coup de cœur : des collaborateurs et des élus pour 6 000 € chaque

Conseil territorial candidat	Structure lauréate	Titre de l'action primée
CT Auvergne	Acte Auvergne	Achat de pompe à morphine mobile
CT Aquitaine Prix Coup de Cœur des Elus	Association Les P'tits Héros Girondins	Une école pour apprendre aux enfants à sauver des vies !
CT Centre et Ouest	Association PPSP Prévention et Promotion de la Santé Psychique « Les Pâtes au Beurre »	Prévention des liens parents enfants par des Consultations Préventives et Thérapeutiques (CPT)
CT Grand Est - Bourgogne Franche Comté		Maison de la parentalité
CT HAUTS DE France Grand Prix	Association LUDO 62	Le collier des héros.
CT ILE DE France	L'ETOILE DE MARTIN	Ateliers d'Arts Plastiques
CT Languedoc Roussillon	Association Extraordinaire	Séjours des enfants extraordinaires (ayant un handicap psychique) avec un monde extraordinaire artistique
CT Limousin Poitou Charentes	Association L'Enfant Soleil	Ludothèque spécialisée pour enfants en situation de handicap Date de
CT LOIRE HAUTE-LOIRE	Traversée pour Maé	
CT MIDI-PYRENEES	Prélude	
CT PACA - Corse Prix Coup de Cœur des Collaborateurs	TEDAI 84 - Troubles Envahissants du Développement Autisme Intégration	Atelier d'Habilités Sociales
CT Rhône, Ain, Isère, Savoie, Haute-Savoie	Relais Enfants Parents Isère	Poursuite de l'aide au maintien du lien parental pour le parent sortant de détention en aménagement de peine

Soutien à la recherche et à l'innovation

Publications

Chercheur	Titre communication	Organisateur/Lieu/date
Sébastien PONNOU	Regards croisés sur les enjeux contemporains de l'hyperactivité chez les 6-12 ans : Information, éducation, Formation et Santé	ADHD Diagnosis and Drug Use Estimates in France: A Case for Using Health Care Insurance Data, 2020 Feb 17 Journal of Attention Disorders

Événementiels

En raison des conditions sanitaires, les événements prévus en 2020 ont été annulés.

Fondation
ÉCOUTER VOIR
Sous égide de la Fondation de l'Avenir



FONDATION ÉCOUTER VOIR

Emplois : missions sociales

Soutien aux chercheurs

Programmes

Le programme est un dispositif particulier de financement de la Fondation de l'Avenir qui a pour vocation de répondre à une problématique particulière sans passer par un appel à candidatures spécifique.

Il s'agit de faire travailler en coopération plusieurs acteurs experts pour faire émerger de nouvelles solutions thérapeutiques ou organisationnelles autour d'une question médicale précise.

En 2019, la Fondation Écouter Voir finance un programme sur les risques que présentent la musique compressée dans l'apparition de troubles auditifs chez certaines personnes fragilisées.

- **Délivrance de molécules dans l'endothélium cornéen via nanoparticules activées au laser femtoseconde. Dangers pour l'audition de la musique compressée. Étude de preuve de concept, Christian HUGONNET, président fondateur de la semaine du son.**

L'objet de ce projet est d'investiguer les phénomènes qui pourraient rendre la musique compressée plus dangereuse que ce que les normes actuelles d'exposition prévoient. Les mécanismes de protection mis en œuvre dans les cellules sensorielles et les neurones auditifs sont encore incomplètement connus, ils font intervenir de nombreux processus moléculaires et sub cellulaires à des échelles de temps allant de la minute à la semaine. Pour des raisons éthiques, le travail expérimental envisagé doit être effectué chez l'animal de laboratoire, avec des expositions très intenses. La construction d'un modèle d'animaux vulnérables aux sons forts nécessitera l'introduction de mutations d'un certain nombre de gènes connus pour affecter la qualité de la réponse physiologique aux sons intenses.

“

L'objet de ce projet est d'investiguer les phénomènes qui pourraient rendre la musique compressée plus dangereuse que ce que les normes actuelles d'exposition prévoient.

Projets

- **Projet VIRARE : Virtual Reality Assisted Rehabilitation docteur Luc JEANJEAN, Ophtalmologiste - CHU de Nîmes- ARAMAV**

L'étude clinique du docteur JEANJEAN consiste à évaluer la tolérance et l'efficacité du logiciel VIRARE en comparant un groupe de patients malvoyants rééduqués de manière classique et un groupe de patients bénéficiant d'une rééducation basse vision assistée par réalité virtuelle. Les docteurs Gérard Dupeyron (médecin chef de l'Institut ARAMAV) et Luc JEANJEAN (praticien hospitalier) ont décidé de créer le logiciel VIRARE (Virtual Reality Assisted REhabilitation). Concrètement, il s'agit d'un logiciel de réalité virtuelle, qui permet de plonger le patient en immersion dans deux environnements de vie quotidienne différents (une cuisine et une rue). L'étude clinique du docteur JEANJEAN consiste à évaluer la tolérance et l'efficacité du logiciel VIRARE en comparant un groupe de patients malvoyants rééduqués de manière classique et un groupe de patients bénéficiant d'une rééducation basse vision assistée par réalité virtuelle.

- **Développement d'outils de caractérisation et de diagnostic de différents sous-types d'acouphène, docteur Arnaud NORENA, Marseille**

Le projet vise à développer et valider une méthode afin d'identifier les caractéristiques propres à un sous-type d'acouphènes : les acouphènes somatosensoriels. La première phase du projet vise à l'élaboration

et la validation d'un questionnaire permettant d'identifier et de dépister les sujets les plus à risques d'être atteints d'acouphène somatosensoriel. La phase II du projet vise le développement d'une batterie d'évaluation standard de l'acouphène pour le sous-type « acouphène somatosensoriel ». Les résultats découlant de ce projet de recherche permettront une meilleure identification des patients atteints par ce sous-type d'acouphène ainsi qu'une meilleure prise en charge par les professionnels de santé.

- **Réalité Virtuelle et acouphènes subjectifs invalidants: RéVA-2, docteur Alain LONDERO, Paris**

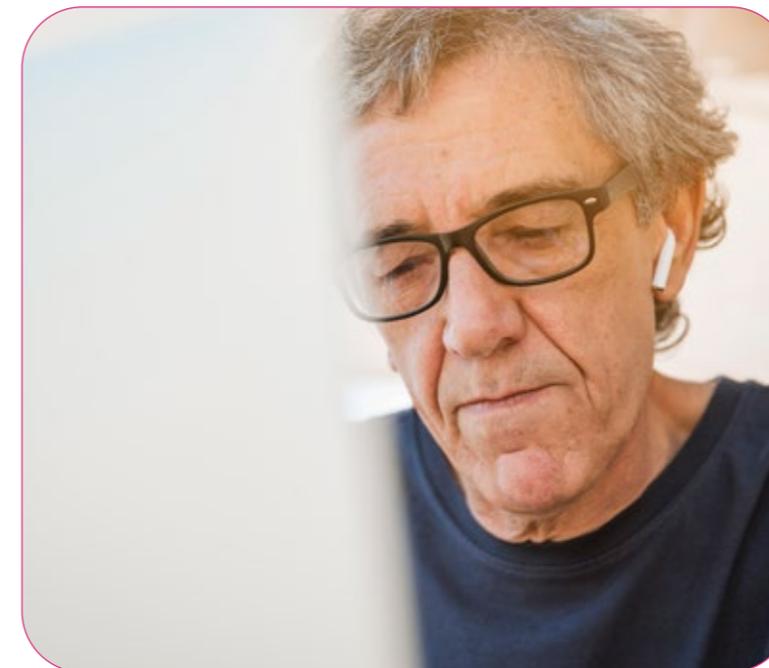
Les acouphènes sont un symptôme fréquent et invalidant sans traitement curateur disponible. Les thérapeutiques, visant à en diminuer le caractère intrusif au

quotidien, sont le plus souvent contraignantes, difficiles d'accès ou coûteuses. Ce projet RéVA-2 (Réalité Virtuelle et Acouphènes) vise à faire entrer dans la pratique de soin courante une méthode de rééducation auditive et comportementale, originale et innovante, qui utilise les techniques de réalité virtuelle 3D audio et vidéo. Une étude de recherche clinique a déjà validé l'efficacité de cette approche pour certains sujets. Nous souhaitons, pouvoir étendre ce protocole à tous les patients en équipant, à l'HEGP, une salle dédiée avec les derniers outils de réalité virtuelle.

- **Viabilité des greffons endothéliaux cornées conservées en active storage machine, docteur Zhigo HE, Saint-Etienne**

L'Active Storage Machine (ASM), mis au point dans notre labo, restaure un environnement plus physiologique aux cornées conservées par les banques. Par rapport à la conservation passive en organoculture (OC), il augmente la viabilité des greffons et la durée de conservation. Initialement validé sur des greffons de pleine épaisseur, nous devons le valider pour les greffons dits « endothéliaux » (50% des greffes cornéennes au monde).

Nous comparerons conservation en ASM et en OC pour les 2 types de greffons endothéliaux habituels et pour 3 durées de stockage. La viabilité des greffons sera mesurée par analyse d'image. L'ASM pourrait permettre de conserver au long court des greffons préparés à l'avance.





FONDATION MUTAC

Emplois : missions sociales

Soutien aux chercheurs

Programmes

En 2019, la Fondation MUTAC soutenait pour la première fois depuis sa création, un programme de grande envergure. Il s'agit du programme CKDOG, porté par Isabelle FROMANTIN. Impact du chien de compagnie sur la solitude et le lien social des personnes âgées (> 74 ans) à domicile : une étude exploratoire, AP-HP

L'objectif est d'étudier le lien entre la présence d'un chien de compagnie chez la personne âgée (>74ans) à domicile et le sentiment de solitude par l'intermédiaire d'une étude exploratoire qui sera menée sur deux populations de 100 personnes de plus de 74 ans, avec et sans chien. La pandémie n'a pas permis à l'équipe de chercheurs d'avancer dans la réalisation de ce Programme, autant qu'elle l'aurait souhaité.



Projets

En 2020, la Fondation MUTAC s'était fixé comme objectif de lancer un appel à projets dédié à la thématique de la lutte contre l'isolement des personnes âgées. Au cours des discussions, il est apparu que la finalité de ce dispositif devait être affinée avant de pouvoir lancer cet appel à projets. C'est pourquoi la Fondation MUTAC a mis à profit 2020 pour travailler son appel à projets qui pourra être lancé en 2021.

Prix

Prix Fondation MUTAC 2020

35 candidatures ont été reçues, qui ont toutes été expertisées et évaluées par le comité de gestion qui a décidé d'attribuer quatre Prix Fondation MUTAC 2020, en fonction des thématiques suivantes :

- **Prix « Coup de cœur »** à l'association Tim&Colette pour l'action «Du théâtre pour sensibiliser et convaincre des bienfaits de la cohabitation intergénérationnelle pour un mieux vivre ensemble»
- **Prix « Lutter contre l'isolement en période de confinement »** à l'association le Temps de l'Enfant pour l'action «Les concerts de Paulette» ; Prix « Aider au partage » à Le Recho pour l'action «La table des voisins» ;
- **Prix « Accompagner les changements de vie/la transition des ruptures de vie »** à l'association Habit'âge pour l'action «Avancer en âge et penser son habitat de demain».

Etudes

Aucune nouvelle étude n'a été initiée par la Fondation MUTAC en 2020.



Les Prix Fondation MUTAC ont été reconduits en 2020. L'appel à candidatures ayant été lancé en mai, une thématique tenant compte du contexte pandémie a été ajoutée : Lutter contre l'isolement en période de confinement par la mise en place d'actions innovantes à destination des personnes âgées.

- **Fragilité, Isolement et Perception du Sentiment d'Inutilité au Grand Âge (FIPSIGÂ) - LISST, Université Toulouse - Jean Jaurès**

Une typologie des contextes favorables à l'apparition du sentiment d'inutilité, a été identifiée dans la littérature spécialisée, elle est composée des quatre catégories :

- 1 - Les aléas de la santé physique et psychique
- 2 - Les tournants de la vie notamment passage à la retraite,
- 3 - L'isolement et la solitude,
- 4 - Les normes et les valeurs associées à la vieillesse. Une série d'entretiens a ensuite été menée sur 38 personnes âgées permettant une réelle étude sociologique de terrain concernant ces 4 axes faisant l'objet de multiples communications nationales. Communications orales : Journée d'études Santé et mobilité, Bordeaux métropole, sept 2018, Journée d'étude Discriminations, Paris, déc. 2018. Publications : Ouvrage collectif : Figures du vieillir et formes de déprise, ERES, Collection « L'âge et la vie », Organisation d'une Journée d'Etudes Interdisciplinaire et Internationale Autour du Sentiment de l'(In)utilité Sociale : Parcours de Vie & Avancée en Âge.

Le rapport final de cette étude a été remis à la Fondation MUTAC et une synthèse des travaux accessible au grand public a été mise en ligne sur son site.

Soutien à la recherche à l'innovation

Publications

Participation à la semaine bleue 2020 : vidéo Isolé, moi ? Plus jamais #2. Vidéo présentant mettant en lumière l'action d'un Lauréat 2019 des Prix de la Fondation MUTAC (Camping-car connecté, porté par le CCAS de Tournon).

Evénementiels

- Colloque international Réiactis, « Société inclusive et avancée en âge », 4-6 février 2020

En amont de la pandémie, un colloque international a pu être organisé : le colloque organisé par Réiactis (Réseau d'Etudes Internationale sur l'Âge, la Citoyenneté et l'Intégration socio-économique) à Metz, du 4 au 6 février 2020.

Partenaire de l'événement, la Fondation MUTAC a participé selon différents moyens :

- La tenue d'un stand dans le Village Partenaires, afin de mettre en avant son savoir-faire auprès des autres acteurs exposants et des congressistes mais également établir de nouveaux contacts pour construire de futurs projets ;
- L'organisation d'une table ronde, le 5 février, sur le thème « Solidarités actives entre générations et engagement bénévole. De la recherche à l'action », en présence de :
 - Nicole BIGAS, présidente de la Fondation MUTAC ;
 - Tabitha OUBDA, Alice MIRON et Frédéric BALARD, chercheurs, Université de Lorraine, 2L2S ;



Remise de Prix Fondation MUTAC lors du colloque Réiactis 2020.

- Andrée SÉVIGNY, chercheuse, institut sur le vieillissement et la participation sociale des aînés, Université de Laval, Canada
- Guy VANÇON, président de l'Office Nancéen des Personnes Âgées.

Remise des Prix Fondation MUTAC 2019

La participation au colloque Réiactis a offert l'opportunité à la Fondation MUTAC de remettre ses Prix 2019 aux Lauréats à la fin de la Table ronde du 5 février 2020. Echo de la Fondation de l'Avenir du 6 février 2020.

Relations publiques

La Fondation MUTAC a souhaité se positionner fortement dans un contexte pandémique qui est susceptible d'aggraver la situation d'isolement des personnes âgées. Le lancement de sa campagne 2020 des Prix de la Fondation MUTAC a été accompagné par un communiqué de presse (« Les Prix 2020 de la Fondation MUTAC répondent à l'épreuve du confinement », 11 mai 2020). Ce communiqué de presse a été repris dans une brève de la Tribune de l'Assurance et dans un article sur le site Agevillagepro.

FONDATION
de La Mutuelle Générale



FONDATION DE LA MUTUELLE GÉNÉRALE

Emplois : missions sociales

Soutien aux chercheurs

La Fondation de La Mutuelle Générale dispose de plusieurs dispositifs de soutien aux chercheurs.

Programmes

En 2020, les programmes soutenus par la Fondation de La Mutuelle Générale ont poursuivi leur avancement.

• Chaire Maintien@domicile – Fondation Université Bretagne Sud, à Vannes

Les travaux de la chaire sont découpés en trois parties :

- Développement d'un robot d'assistance au quotidien ;
- Équipement de l'habitat pour le maintien à domicile des personnes âgées (meuble mobile pour faciliter l'autonomie) ;
- Développement d'une interface utilisateur accompagné d'une collecte de data pour prévenir les risques de chute, d'isolement, etc. (détecteur d'usage, analyse du comportement de la journée pour identifier les anomalies qui pourraient induire à une chute ou un malaise).

• Chaire « Transitions démographiques, transitions économiques » (TDTE) – Fondation du Risque, à Paris

La chaire TDTE souhaite développer la recherche liée à l'économie des sociétés vieillissantes et a pour ambition de mettre la recherche en économie au service de ses membres, du débat public et des décideurs.

Projets

L'appel à projets de la Fondation de La Mutuelle Générale, intitulé « Les technologies au service des personnes atteintes de maladies neurodégénératives » a été

“

En 2020, deux programmes et cinq projets soutenus par la Fondation de La Mutuelle Générale ont poursuivi leur avancement. Deux nouveaux projets ont été sélectionnés.

reconduit en 2020 et a donné lieu à une évolution de ses thématiques qui ont porté sur :

- L'intérêt d'usage : pour le patient, les aidants et les professionnels de santé ;
- L'intérêt en matière organisation et Pratiques professionnelles.

L'appel à projets a débuté en avril et s'est terminée le 30 juin. La sélection parmi les six candidatures a eu lieu le 23 septembre. S'appuyant sur l'avis du comité scientifique, deux ont été sélectionnés par le comité de gestion.

- « Validation d'un outil innovant en réalité virtuelle pour évaluer les fonctions cognitives », porté par Laurent ZIKOS, au CHRU de Lille.
- « DIGICOG prélude : co-conception d'un outil d'évaluation cognitive chez les patients âgés », porté par Frédéric NOUBLANCHE, au CHU d'Angers.

Les projets soutenus les années précédentes ont également poursuivi leur avancement :

- 2019 : « Verbatim : le jeu éducatif pour la bonne aidance entre aidés et aidants » a été retenu pour un financement en 2019. Le projet repose sur le développement d'outils numériques pour former les aidants à être bien aidant en tous lieux, moments et circonstances. Le projet est porté par le docteur Christian SCHOEN, docteur en médecine. Le projet se déroulera dans le centre de santé Khépri Santé à Nogent-sur-Marne.

• 2018 : « Living Lab Réminiscence » le numérique au service de l'accompagnement non médicamenteux – Centre Hospitalier Chateaufort sur Charente

« Forget Me Not » est un outil numérique issu d'un projet européen ERASMUS+ permettant de créer une boîte à souvenir sur une plateforme en ligne. L'utilisation de l'outil « Forget Me Not » s'inscrit dans une démarche d'accompagnement non médicamenteux des personnes. Le financement accordé par la Fondation de La Mutuelle Générale est mobilisé dans le cadre de la réalisation d'une expérimentation en situation réelle de l'outil « Forget Me Not » comprenant : le test d'usages et l'évaluation qualitative de l'outil numérique ainsi que l'accompagnement des usagers et mise à disposition des tablettes numériques connectées.

• 2018 : « Expérimentation ExoStim » – GlobalStim, à Meyreuil

ExoStim est une solution digitale d'accompagnement à la prise en charge cognitive adaptée dans la prévention et l'accompagnement des utilisateurs en déficit cognitif. L'objectif de ce projet est d'étudier l'impact d'ExoStim sur les capacités cognitives chez des sujets âgés déments, et d'évaluer les bénéfices d'ExoStim pour les utilisateurs dans neuf établissements.

• 2018 : « WALK2, dispositif innovant d'aide à la marche pour les personnes atteintes de la maladie Parkinson » – Resilient Innovation, à Montpellier

La stimulation rythmique auditive est une technique de rééducation reconnue depuis plus de 20 ans comme support à la rééducation neurologique des patients atteints de la maladie de Parkinson. Resilient Innovation a pour ambition de développer un second dispositif adapté à l'usage, et utilisable en auto-rééducation, à domicile. Les premiers essais menés sur le dispositif, et les retours des patients, ont obligé l'équipe à revoir certaines fonctionnalités du dispositif comme la connectivité Bluetooth, qui doit être révisée car la connexion n'est pas toujours effectuée dans les délais définis (inférieur à 15 secondes). En revanche l'adaptation de la cadence du dispositif sur la cadence de marche du patient s'effectue correctement mais certains seuils doivent être revus afin de détecter au mieux le moment où le patient se met en mouvement.

• 2017 : « Etude pilote pour un accompagnement robotisé du retour à domicile des seniors fragilisés ROBOD'Home » – Languedoc Mutualité, à Montpellier

Cette étude exploratoire a pour but d'évaluer la pertinence d'un robot Pepper au service des patients et de guider le développement ultérieur de cet accompagnement dans une démarche scientifiquement rigoureuse, humainement acceptable et répondant aux besoins réels des patients et de leurs aidants. Après une phase importante de développement informatique

pour faciliter l'interaction entre le robot et le patient, ou encore la récupération des données accumulées par le robot, le projet est désormais dans une phase d'expérimentation du robot en vie réelle. En premier lieu auprès de deux volontaires sains pour tester certaines fonctionnalités et corriger les bugs, puis auprès de douze patients en ambulatoire.

A noter que les trois projets soutenus depuis 2018 pourront être valorisés de manière spécifique en 2021.

Etudes

• **L'étude « État des lieux des applications favorisant l'autonomie des personnes atteintes de maladies neurodégénératives » est réalisée par MADoPA.**

L'objectif de cette étude est d'établir un benchmark des applications (smartphone, tablette, lunette de réalité augmentée) favorisant l'autonomie des personnes atteintes de maladies neurodégénératives. Puis de structurer ce benchmark en catégories lisibles.

Les résultats de l'étude ont été présentés lors de la séance commune le 23 septembre. Une campagne de valorisation des résultats de cette étude est planifiée pour l'année 2021.

Soutien à la recherche à l'innovation

Historiquement, les actions de valorisation des dispositifs soutenus étaient maintenues dans le cadre des activités du membre fondateur. Néanmoins, certaines actions ont été valorisées dans le cadre de l'activité de la Fondation de La Mutuelle Générale.

Publications

L'activité de la Fondation de La Mutuelle Générale a généré des articles de presse et également des publications scientifiques.

En lien avec un projet scientifique :

• **WALK2, dispositif innovant d'aide à la marche pour les personnes atteintes de la maladie Parkinson.**
L'abstract « New RAS based rehabilitation tool for Parkinson disease gait impairment management » a été publié dans le journal Parkinsonism and Related Disorders (PRD), le 1^{er} octobre 2020. [https://www.pr-d-journal.com/article/S1353-8020\(20\)30629-5/fulltext](https://www.pr-d-journal.com/article/S1353-8020(20)30629-5/fulltext)

Publications scientifiques

Chercheur	Discipline	Titre communication	Organisateur/ Lieu/date
Docteur Stéphane JACOB	Innovation technologique Neurologie Registres/plateformes Personnes âgées	Living lab réminiscence : le numérique au service de l'accompagnement non médicamenteux	Communication orale Journée du collectif Alzheimer ensemble à Nantes, Janvier 2020



FONDATION MUTUELLE DES MOTARDS

Emplois : missions sociales

Soutien aux chercheurs

Prix

• **Prix Jeunes et 2 et 3 roues motorisés 2020**

Après la campagne de communication proposée par les instances liées à la Fondation Mutuelle des Motards, deux candidatures ont été reçues. Le projet porté par l'entité Quadricycle, basée à Cergy (95), a retenu l'attention des membres du groupe de travail dédié. Cette entité dont le but est d'organiser des stages d'initiation et de sensibilisation à la pratique de la moto et du quad pour les jeunes de 11 à 17 ans a été reçue pour une audition. Cette rencontre permettra de présenter, lors du premier comité de gestion de 2021, cette candidature en vue d'être le lauréat de ce prix.



• **Prix Chercher notre route 2019**

A la suite de l'appel à candidatures en vue de ce prix 2019, le comité de gestion avait sélectionné Monsieur Oscar CHERTA-BALLESTER, de l'institut Gustave Eiffel pour son projet d'« Évaluation biomécanique des dispositifs de protection airbag pour motocycliste » après plusieurs reports de date et annulations en raison de la crise sanitaire, il a été choisi de réaliser une courte vidéo de présentation du projet afin de pouvoir valoriser la remise de Prix.

Cette présentation vidéo a été accompagnée d'une interview du directeur de laboratoire, Monsieur Oscar CHERTA-BALLESTER. Les vidéos ont été acquises en octobre 2020 et devront être retravaillées en post-production pour conduire vers des éléments de valorisation exploitables par la Fondation.

• **Prix Chercher notre route 2020**

A la suite de l'appel à candidatures en vue de ce prix 2020, un même candidat a présenté trois projets. Monsieur Thierry SERRE, chargé de recherche, adjoint à la Direction du LMA (Salon de Provence), a été retenu pour son projet de « système embarqué permettant de déterminer la gravité lésionnelle d'un usager de deux roues motorisés ».

Bourses

Etat des lieux des équipements de protection spécifiques aux utilisateurs des deux et trois roues motorisés

L'appel d'offres avait permis de sélectionner l'ISTEC. Après le choix du Comité de Gestion du lauréat le 26 février 2020, les étudiants de l'ISTEC ont fourni un premier rapport, présenté au comité de gestion du 24 juin 2020. Bien que présentant un travail bibliographique jugé intéressant, la partie interview et prospective avait été jugée insuffisante pour finaliser le livrable souhaité. Un avenant a été convenu avec l'ISTEC pour la conduction d'une seconde étude d'approfondissement ayant généré sept rapports complémentaires, un par type d'équipements.

Ces rapports ont tous été transmis à la Fondation Mutuelle des Motards, qui a procédé à une soutenance pour chaque rapport. Ainsi, les groupes d'étudiants ont pu présenter leurs travaux devant un panel issu du comité de gestion en précisant leurs axes et réflexions. La moitié des vidéos des auditions ont pu être récupérées en raison de leur volume et du contexte sanitaire. L'acquisition de la deuxième partie des vidéos clôtura définitivement l'étude.

Etudes

Pratique des conducteurs de deux et trois roues de motorisés plus de 40 ans, Marc CAMIOLO

A la suite de la demande du comité de gestion auprès de Marc CAMIOLO pour un retour imminent de ses avancées quant à son

ouvrage, celui-ci a réalisé le suivi poussé entre février et juin et ne s'est plus manifesté en fin d'année 2020 mais a transmis, au début de l'année 2021, une seconde mouture de son ouvrage. Elle sera soumise à la lecture de son éditeur et de ses commentaires.

Soutien à la recherche et à l'innovation

Publications

- **Pratique des conducteurs de deux et trois roues de motorisés plus de 40 ans, Marc CAMIOLO**

L'ouvrage est en cours de finalisation.

Événementiel

- **Pratique des conducteurs de deux et trois roues de motorisés plus de 40 ans, Marc CAMIOLO**

La remise officielle de l'ouvrage par Marc CAMIOLO à la Fondation Mutuelle des Motards n'a pas pu être réalisée en 2020.

- **Prix Chercher notre route 2019**

Monsieur CHERTA-BALLESTER, lauréat du Prix 2019, et son directeur de laboratoire ont réalisé une interview afin de présenter le projet, mais aussi le milieu de la recherche en deux-trois roues motorisés.

- **Prix Jeunes et 2 et 3 roues motorisés**

La campagne du prix des jeunes 2020 a été accompagnée d'une campagne de communication réalisée par le membre fondateur. Cette campagne sur les réseaux sociaux a suscité plus d'intérêt que l'année passée.

“

Ces rapports ont tous été transmis à la Fondation Mutuelle des Motards, qui a procédé à une soutenance pour chaque rapport. Ainsi, les groupes d'étudiants ont pu présenter leurs travaux devant un panel issu du comité de gestion en précisant leurs axes et réflexions.



FONDATION SANTÉ ENVIRONNEMENT DE LA MUTUELLE FAMILIALE

Emplois : missions sociales

Soutien aux chercheurs

Programmes

- **REPRO-TEST : Pesticides et atteinte de la qualité spermatique en région Nouvelle Aquitaine, docteur Fleur DELVA (Université de Bordeaux)**

Le démarrage du projet a été retardé et avait abouti, fin 2019, à une révision à la baisse du programme de travail. Début 2020 (6 janvier),

le porteur de projet nous informe de l'obtention d'un co-financement permettant de revenir sur le programme complet. Ce qui a donné lieu à la révision de l'échéancier et du budget validé le 13 janvier et à la mise en place d'un processus de suivi du programme en accord avec le chercheur.

Cependant, ces modifications ont modifié les clauses de la convention donnant lieu à une réédition de celle-ci et des explications avec l'Université qui ont été perturbées par le premier confinement (fermeture des universités et de leur service légal).

Les allers et retours perturbés par la crise sanitaire et les vacances d'été ont abouti au 16 décembre, occasionnant de fait une révision du planning de projet.

Projets

- **Les défauts de l'email, marqueurs précoces d'exposition aux perturbateurs endocriniens (PE) prédictifs des pathologies résultantes par le docteur Sylvie BABAJKO (INSERM-Laboratoire de Physiopathologie Orale Moléculaire, Paris)**

Le projet du docteur BABAJKO a avancé courant 2020 malgré la crise sanitaire. Le projet a fait état d'un avenant de prolongation en juin 2020 pour finalisation du projet en Janvier 2021. Le projet s'est déroulé correctement et le docteur BABAJKO annonce des actions de valorisations pour début 2021. Une latence due à la crise sanitaire nécessite une clôture dans les trois mois suivants la fin de projet afin d'obtenir les factures de la période conventionnelle. Le rapport d'activité final est attendu pour début 2021.

- **La qualité d'accueil selon les professionnels de l'accueil collectif de la petite enfance Pierre MOISSET (Association LABEL VIE, Marseille)**

Le projet a continué pour entamer sa phase d'interview des familles prévue initialement entre mars et mai 2020. Le contexte sanitaire a nécessité une demande d'avenant de prolongation finalisé le 27 octobre 2020. La phase d'interview a pu être finie avant le second confinement.

- **Emissions des produits d'entretien et des cosmétiques dans les crèches de la cohorte CRESPI Docteur Corinne MANDIN (Centre Scientifique et Technique du Bâtiment)**

Le projet CRESPI a été retardé dans son lancement et dans sa réalisation par le contexte sanitaire

Appel à projets 2020 de la Fondation Santé Environnement de la Mutuelle Familiale

La campagne 2020 a été lancée le 15 juin pendant trois mois. Elle s'est déroulée en deux périodes :

- Jusqu'au 30 août : réception de 15 lettres d'intention
- Jusqu'au 15 septembre : réception de 11 dossiers complets

Le montant provisionné pour cette campagne s'élève à 50 000 € et devait servir à financer un projet se rattachant à l'une des trois thématiques en lien avec la pollution environnementale et le risque sur le développement de l'enfant :

- Qualité de l'air intérieur et extérieur : deux dossiers reçus ;
- Développement Embryonnaire et de l'enfant jusqu'à 3 ans : huit dossiers reçus ;
- Alimentation : Effets des polluants issus de l'alimentation sur la santé : un dossier reçu.

Onze candidatures ont été reçues et expertisées : cinq proviennent de la région Ile-de-France, un de Strasbourg, trois de Clermont-Ferrand, deux de Poitiers.

A été retenu le projet du Docteur Yuli WATANABE (INSERM U955) par vote électronique la semaine du 15 décembre 2020, intitulé : « impact de l'exposition périnatale aux nanoparticules sur le développement pulmonaire ».

“

A été retenu le projet du Docteur Yuli WATANABE (INSERM U955) par vote électronique la semaine du 15 décembre 2020, intitulé : « impact de l'exposition périnatale aux nanoparticules sur le développement pulmonaire ».

Prix

- **MOOC Santé Environnementale Claire RICHAUD (Génération Cobayes, Paris)**

Le MOOC devait donner lieu à une seconde édition au cours du printemps 2020 qui finalement n'a pas eu lieu en raison du contexte sanitaire. Les mouvements de personnels au sein de Génération Cobayes ont rendu difficile le suivi de l'activité courant 2020.

- **Créathon//Prix Fondation Santé Environnement de la Mutuelle Familiale**

Début 2020, le comité de gestion a sélectionné l'agence MakeSense pour accompagner la Fondation dans la réalisation du « Concours de Solutions ». Avec la participation d'un groupe de travail dédié, la Fondation a commencé l'organisation du Concours de Solutions qui a dû être reporté deux fois en 2020.

- Une fois en mars en raison du premier confinement,
- Une deuxième fois en octobre en raison du 2^{ème} confinement.

Toutefois, Makesense et les membres du groupe de travail ont pu :

- Finaliser une proposition de l'évènement validé au comité de gestion de février 2020
- Définir et obtenir l'accord des membres du jury,
- Rassembler et vulgariser un contenu pour la boîte à outils,
- Construire et mettre en œuvre une communication propre au Prix (la charte graphique, éléments de langage).

“

Le séminaire d'acculturation devait permettre au comité de gestion de déterminer les chantiers et orientations qui ont du sens avec les besoins en recherche et innovation du secteur de la santé environnementale.

Etudes

- **Enquête sur la sensibilisation des formations maïeutiques à la thématique santé environnementale**

Le contexte sanitaire avec la fermeture des universités a rendu difficile la mise en place de cette activité qui finalement est abandonnée pour le moment, par décision du dernier comité de gestion de 2020.

Soutien à la recherche à l'innovation

Publications

Entretien du docteur Sylvie BABAJKO - Juin 2020 capture d'une vidéo de présentation du projet du docteur BABAJKO sur les défauts d'email dentaire comme biomarqueurs de l'exposition dans les premières années de vie.

Événementiel

- **Séminaire d'acculturation** : la mise en place du séminaire prévu dans la révision du plan d'action de la Fondation a valu une première présentation dans le cadre du comité de gestion de juin 2020 par le délégué général de la Fondation. Ce séminaire devait permettre au comité de gestion de déterminer les chantiers et orientations qui ont du sens avec les besoins en recherche et innovation du secteur de la santé environnementale. Cependant, les difficultés organisationnelles et les besoins de réflexions du projet ont conduit le comité de gestion à reporter ce projet à 2021.

- **1^{er} Groupe de travail sur le Colloque de la Fondation Santé Environnement.**

FONDATION
Solimut
Mutuelle
de France
sous égide de la Fondation de l'Avenir



FONDATION SOLIMUT MUTUELLE DE FRANCE

Emplois :
missions sociales

Soutien aux chercheurs

Programme

- Programme sur les chimiothérapies orales, à domicile et/ou en institution pour les personnes dépendantes, « ONCOPAD », Cancéropôle Lyon Auvergne Rhône-Alpes - CLARA

En France, plus de 118 000 cas de cancers ont été diagnostiqués chez les sujets âgés de 75 ans et plus parmi les 382 000 cas estimés en 2018, représentant plus de 30% des nouveaux cas. Selon les projections les plus récentes, cette proportion

atteindra 50% en 2050.

La prise en charge d'une personne âgée atteinte de cancer présente des particularités avec la nécessité d'adapter les stratégies thérapeutiques anticancéreuses et de prendre en compte les spécificités des personnes âgées. Le vieillissement est marqué par des difficultés progressives de l'adaptation de l'organisme au stress, un déclin des fonctions cognitives et sensorielles, une prévalence élevée de comorbidités, ou encore une perte d'autonomie.

La prise en charge oncologique chez les personnes âgées dépendantes institutionnalisées en EHPAD constitue un enjeu grandissant. L'augmentation de l'incidence des cancers avec le vieillissement de la population, la chronicisation des soins spécifiques du cancer, l'accroissement de la durée de vie avec un cancer et l'impact des thérapies sur la perte d'autonomie des patients impliquent de mettre en œuvre une prise en charge adaptée.

• La genèse du projet ONCOPAD

L'annonce du diagnostic d'un cancer auprès du patient et de son/ses proche.s aidant.s peut parfois susciter différentes incompréhensions de leur part malgré le cadre bienveillant et humain apporté par les personnels médicaux et paramédicaux. En effet, le choc psychologique provoqué est souvent tel que le patient et son entourage ne sont plus en capacité d'entendre les explications du médecin à l'origine de l'annonce.

L'élaboration concertée d'un programme 'diagnostic et thérapeu-

tique' est d'autant plus complexe lorsque le patient et son/ses proche.s aidant.s sont âgés et peuvent présenter des troubles cognitifs et/ou sensoriels rendant difficile l'obtention d'un consentement éclairé concernant les décisions à prendre une fois le diagnostic posé. ONCOPAD a pour ambition de développer les connaissances et compétences des professionnels des EHPAD afin de guider les patients et leurs aidants dans la prise de décision diagnostique et thérapeutique. Le programme permettra de mettre au point des outils pédagogiques adaptés à la cible.

A des fins d'évaluation de l'impact du programme ONCOPAD, une attention particulière sera portée sur l'appropriation par les professionnels paramédicaux de ces concepts épidémiologiques, éthiques, médicaux et économiques associés à l'oncogériatrie. Il s'agira également de mesurer le taux de satisfaction des paramédicaux vis-à-vis du programme et de quantifier le nombre de centres ayant implémenté un document pédagogique à destination des professionnels/des usagers.

“

ONCOPAD a pour ambition de développer les connaissances et compétences des professionnels des EHPAD afin de guider les patients et leurs aidants dans la prise de décision diagnostique et thérapeutique.

Prix

• Prix Fondation Solimut Mutuelle de France 2020

Le comité de gestion a validé pour l'année 2020 l'organisation d'un appel à candidatures pour récompenser une action innovante en matière d'accès aux soins et de continuité des soins.

L'originalité de ce prix repose dans la possibilité au lauréat d'être associé à une structure marraine qui l'accompagne dans la mise en œuvre de son projet. Pour cette première édition, 28 candidatures ont été reçues. Neuf candidatures ont été présélectionnées après une expertise rendues par un jury ad hoc (composé de la Fondation de l'Avenir et du comité de gestion de la Fondation Solimut Mutuelle de France).

• Quatre prix ont été attribués :

Trois prix de 7 500 €

- A l'association CEPAR pour son projet « Fluidifier les parcours de santé pour un public retraité en situation de vulnérabilité » ;
- A l'association Kaléidoscope, pour son projet « Un moment ensemble, projet culturel solidaire interactif » ;
- A l'association APPESE (Association pour la Promotion de la Prévention et de l'Economie Sociale en Europe) pour son projet « Repérage et prévention des troubles de l'apprentissage liés aux effets des écrans ».

Un grand prix de 10 000 €

- A l'association Au Tambour ! pour son projet d'ouverture du

“

L'originalité du prix Fondation Solimut Mutuelle de France 2020 repose dans la possibilité au lauréat d'être associé à une structure marraine qui l'accompagne dans la mise en œuvre de son projet.

premier lieu exclusivement dédié aux femmes seules et en grande précarité à Lyon.

Soutien à la recherche et à l'innovation

Evènementiels

- **Programme sur les chimiothérapies orales, à domicile et/ou en institution pour les personnes dépendantes, « ONCOPAD » (CLARA, Lyon)**

Le 30 juin, avec le soutien de la Fondation de l'Avenir et l'appui scientifique du Cancéropôle Lyon Auvergne-Rhône-Alpes (CLARA), un accord de collaboration a été signé afin de soutenir le projet de recherche ONCOPAD. Ce programme sera mené au sein du réseau mutualiste Oxance, en lien avec les Hospices Civils de Lyon, le Groupement de Recherche en Psychologie Sociale de l'Université Lyon 2, la Fondation de l'Avenir ainsi que des Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) publics, et des structures privées à but non lucratif.

Capture d'écran de la réunion de lancement du Copil Oncopad le 30 juin 2020



De gauche à droite : Nicolas SOUVETON (Oxance Mutuelle de France), Carole HAZE (Solimut Mutuelle de France), Anne KAHLOVEN (Au Tambour), Erik LAVARDE (Fondation de l'Avenir) Marie-Laure BRUNE, Aurélie ZAREMBA, Geneviève ZAMPONI (CEPAR), Colette ELLENA (Fondation Solimut Mutuelle de France), Laurence GRATTAROLY (Kaléidoscope), Isabelle LORENZI (APPESE)

- **Prix Fondation Solimut Mutuelle de France pour valoriser les initiatives en matière d'accès aux soins et de continuité des soins**

La Fondation Solimut a remis le 17 septembre à Marseille quatre Prix à des structures associatives. Le point commun des projets de ses associations : réduire les inégalités de santé et ainsi permettre à des personnes isolées et en situation difficile d'accéder aux soins. Si ces prix récompensent des initiatives innovantes, ils sont également la première étape d'un partenariat structurant entre les associations et l'écosystème de la Fondation Solimut Mutuelle de France.

Ressources



Christelle MALTÈTE
secrétaire générale

2020 a été une année très particulière, qui aura permis de prouver l'agilité, la capacité de résilience de la Fondation de l'Avenir et d'éprouver la solidité des relations avec ses partenaires. Dans ce contexte sidérant de crise sanitaire vécue par tous, une des premières interrogations pour la Fondation de l'Avenir a concerné les actions de collectes de fonds auprès des particuliers. Comment cette pandémie allait-elle impacter les donateurs et comment communiquer en cette période inédite afin de pouvoir recruter de nouveaux donateurs ? En matière de messages, les premiers ajustements ont été réalisés dès le mois d'avril et se sont poursuivis durant toute l'année avec des informations relatives aux mesures prises par la Fondation face à cette situation. Parmi tous ces courriers : un message fort, celui signé du Président du directoire pour détailler le soutien historique apporté par la Fondation de l'Avenir au personnel soignant partout en France.

Grâce à l'implication de tous ses collaborateurs, pour s'adapter à ce nouvel environnement si particulier, mais par ailleurs plutôt favorable à l'image de la recherche médicale, la Fondation de l'Avenir a enregistré de bons résultats (+ 1 %).

En ce qui concerne les legs, ressource par nature difficile à anticiper, l'année 2020 n'a pas semblé être affectée par les événements.

Enfin, troisième pilier des ressources de la Fondation de l'Avenir, le mécénat, est, quant à lui, resté stable, grâce à tous nos partenaires qui ont répondu présents dans la poursuite de leur soutien à la recherche médicale. Qu'ils en soient une nouvelle fois remerciés. Leur solidarité et leur appui indéfectibles, malgré des situations complexes à gérer pour eux-mêmes, constituent autant de témoignages précieux du lien fort et des engagements réciproques qui nous unissent. Cette fidélité et cette confiance nous honorent et nous engagent à continuer de faire tout notre possible pour accélérer le progrès médical au bénéfice de tous. C'est le sens de notre mission, portée par Marilynne CONTRERAS en 2020, que je tiens à remercier chaleureusement et à qui je succède avec humilité et confiance. ■

Ressources collectées auprès du public

Les dons

La société évolue, les comportements liés à la générosité également. Il faut donc s'adapter à de nouvelles générations de donateurs. Par ailleurs, faisant suite aux évolutions de la fiscalité peu favorable (suppression de l'ISF, évolution des retraites...) mais aussi de la réglementation (Règlement Général sur la Protection des Données) qui impacte durement le modèle de recrutement de ses donateurs, la Fondation de l'Avenir doit toujours faire face, depuis plusieurs années, à la baisse régulière du nombre de ses donateurs et donc à une baisse de la collecte.

Suite à un travail tout en nuance d'évolutions de son discours et de sa façon de s'adresser à ces personnes qui représentent un soutien essentiel, une inversion de tendance a été enregistrée en 2019 avec une progression de la collecte par rapport à 2018.

La situation totalement inédite que nous avons vécue en 2020 a logiquement eu un impact sur la générosité des Français. Au-delà de la recherche de vaccins, la crise sanitaire a souligné l'importance de la recherche médicale pour sauver des vies. Aussi, on constate en 2020 la poursuite de la tendance de 2019 avec une nouvelle progression de la collecte pour l'activité propre de

“

Aussi, on constate en 2020 la poursuite de la tendance de 2019 avec une nouvelle progression de la collecte pour l'activité propre de la Fondation de l'Avenir de 1%. À clôture, ces sont près de 2,4 millions d'euros qui ont été collectés auprès des particuliers.

la Fondation de l'Avenir de 1%. À clôture, ces sont plus de 2,4 millions d'euros qui ont été collectés auprès des particuliers.

Les personnes qui ont fait confiance à la Fondation de l'Avenir poursuivent leur soutien : les dons ponctuels issus des donateurs fidèles ont progressé de 2,93%. On remarquera que la crise a eu un effet sur le canal utilisé par les donateurs : bien qu'encore très minoritaire (5,47% de la collecte totale), la collecte réalisée sur le site internet de la Fondation a augmenté de 63,5% par rapport à 2019 (cette progression était de 25% entre 2018 et 2019).

La période de confinement n'ayant pas permis de mener comme prévu la campagne de sensibilisation aux avantages, pour la recherche comme pour le donateur, du soutien régulier par prélèvement automatique, la collecte par ce canal a moins progressé qu'en 2019. Elle représente 19% du montant de la collecte globale.

Concernant le recrutement de nouveaux donateurs, le modèle historique et très original reposant sur des conventions de prêts de fichiers d'adhérents de la part des mutuelles partenaires ne peut plus être utilisé sans adaptations majeures. Plusieurs mutuelles sont encore en cours de réflexion quant aux évolutions à apporter à ce modèle de partenariat. Pour faire face à cette remise en cause du modèle, la Fondation de l'Avenir a proposé à ses partenaires d'autres modes de soutien à la

collecte, basé sur un mécénat en nature. Peu à peu, ce modèle se met en place et, en 2020, une convention de mécénat de compétence a été signée avec deux partenaires. Cependant, cette année encore, les possibilités d'envoi de messages pour inciter les adhérents mutualistes à devenir donateur de la Fondation a de nouveau été restreints (- 8%).

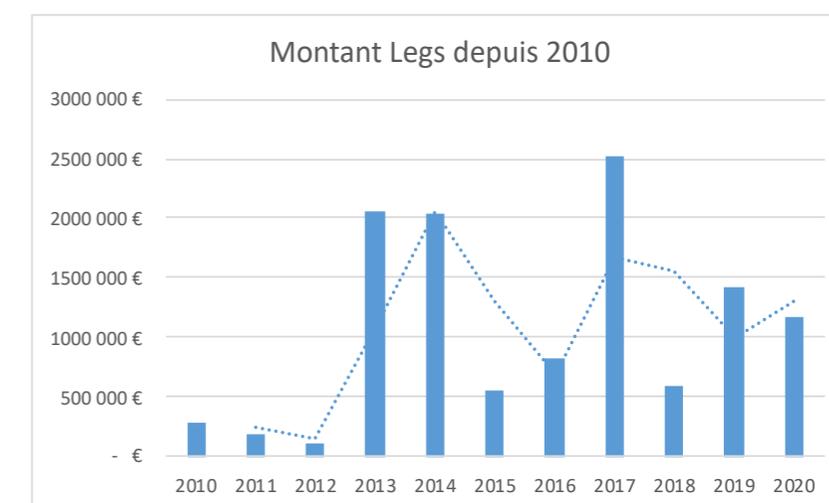
Si le ton des courriers d'appel à don a évolué, les supports d'information des donateurs sont inchangés : une fois par trimestre, la lettre d'information Fonder l'Avenir est adressée aux donateurs fidèles et aux nouveaux recrutés et leur présente quatre projets soutenus grâce à leur générosité. Par ailleurs, tout au long de l'année, des courriers d'information (sous la forme d'un petit dépliant scientifique) et de sollicitation de don sont envoyés aux donateurs. Enfin, dans la poursuite de ce qui a été mis en place en 2019, des emails mensuels d'information et permettant de faire un don directement en ligne ont également été envoyés aux donateurs ayant accepté de recevoir des informations par ce canal.

Pour ce qui concerne les Fondations abritées, quatre d'entre elles font également appel à la générosité publique. Il s'agit de la Fondation Sandrine Castellotti, de la Fondation Paul Bennetot, de la Fondation Ecouter Voir (anciennement Visaudio) et de la Fondation MUTAC. En 2020, le montant cumulé de leur collecte s'élève à 58 k€

Legs et donation

Reconnue d'utilité publique, la Fondation de l'Avenir est habilitée à recevoir des legs. En 2020, elle a perçu à ce titre des montants moins important qu'en 2019 : 1 097 K€ (-22,6%).

Cette ressource reste cependant quasiment impossible à planifier et les années se suivent sans jamais se ressembler, comme l'indique ce schéma :



Cependant, la perception de cette ressource ne doit rien au hasard, et les efforts mis en place les années précédentes pour informer les donateurs de ce mode de soutien portent leur fruit des années plus tard, et se doivent donc d'être renouvelés chaque année. Ainsi, en 2020, un message thématique spécifique a été envoyé à nos fidèles donateurs. La brochure d'information sur ces sujets, mise à jour régulièrement, complète cette stratégie sur la thématique du legs. Les bienfaiteurs de la Fondation sont, dans leur très grande majorité, des personnes qui avaient déjà réalisé des dons à la Fondation de leur vivant (et donc pour la plupart des adhérents mutualistes).

Enfin, et comme c'est le cas depuis 2009, un hommage aux testateurs a été rendu à l'occasion de la Toussaint dans de grands quotidiens nationaux

Don en confiance



La Fondation de l'Avenir est membre du comité de la charte du don en confiance, organisme d'agrément et de contrôle des associations et fondations faisant appel à la générosité du public.

“

La Fondation de l'Avenir est membre du comité de la charte du don en confiance, organisme d'agrément et de contrôle des associations et fondations faisant appel à la générosité du public.

Créé en 1989, le comité de la charte a vocation de promouvoir, à travers le label qu'il accorde à ses membres, une plus grande rigueur pour permettre le « don en confiance ». Dans cette optique, il a élaboré une charte de déontologie pour les associations et fondations. Le comité de la charte réunit aujourd'hui 91 organisations qui y adhèrent volontairement et s'engagent à respecter la charte de déontologie et à se soumettre à un contrôle continu.

Par son adhésion au comité de la charte, la Fondation de l'Avenir garantit donc à ses donateurs :

- Un fonctionnement statutaire et une gestion désintéressée ;
- Une rigueur dans la gestion de ses activités ;
- Une qualité de la communication et des actions de collecte de fonds ;
- Une transparence financière.

En 2020, le comité de la charte du don en confiance a audité le fonctionnement de la Fondation de l'Avenir sur les axes de communication, gouvernance et de gestion. Son agrément triennal avait été renouvelé en 2019.

Autres fonds privés

Mécénats

Née de la Mutualité, la Fondation de l'Avenir s'entoure d'hommes, de femmes, de personnes physiques et morales, qui partagent une même ambition : faire avancer la recherche médicale appliquée.

Depuis plus de 30 ans, la Fondation s'appuie sur le soutien sans faille de ses partenaires mutualistes, et plus généralement celui de l'économie sociale. Grâce à ce soutien, la Fondation peut accroître la capacité de recherche des équipes médicales françaises, valoriser les résultats et sensibiliser le grand public aux grands problèmes de santé publique.

Ces partenariats peuvent prendre l'une ou plusieurs des formes suivantes :

Le mécénat en numéraire :

Il permet la réalisation de projets dans le domaine de la recherche médicale appliquée, sur des champs d'action et/ou des thématiques préalablement définis. Ainsi, le mécénat numéraire permet le soutien aux missions sociales de la Fondation et peut se traduire par différentes formes de soutiens.

Le montant des ressources en 2020 au titre du mécénat numéraire s'élève à 2 187 K€ (contre 2 401 K€ en 2019) pour l'ensemble des activités de la Fondation de l'Avenir (-9 %), dont 1 207 k€ au titre des Fondations abritées (-15%).

La baisse du mécénat en numéraire est essentiellement due à l'absence de nouvel entrant parmi les mécènes en 2020. La diminution des montants des fondations abritées s'explique quant à elle par la volonté des fondateurs d'optimiser leurs ressources en utilisant en priorité leurs fonds dédiés et non affectés lors des exercices précédents, voire leurs réserves pour celles qui en auraient.

Le soutien aux missions sociales

En 2020, la Fondation de l'Avenir a reçu le soutien financier de 18 mécènes que sont : AFCM, AMF, Casden, la CARAC, la FNMF, Harmonie Mutuelle, Masfip, Matmut, MFP, MGAS, MNT, CDC Mutuelle, Klesia Mut', Klesia MCdef, MGEN, AESIO, IMA, Fondation Pierre Fabre.

Le fonds de soutien

La Fondation de l'Avenir peut ouvrir un fonds de soutien (fonds sans dotation en opposition au fonds avec dotation que sont les fondations abritées) si le mécène s'engage contractuellement à effectuer des versements périodiques d'un montant minimum. Le fonds de soutien est un compte ouvert sur les livres de la Fondation de l'Avenir par une personne physique ou morale qui s'engage à verser ou à faire verser, chaque année, une somme d'un montant déterminé par le fondateur, en accord avec la Fondation de l'Avenir.

Deux fonds de soutien sont actuellement ouverts :

- **Le Fonds de Soutien « Avenir MASFIP** pour la recherche et l'accompagnement en oncogénétique » qui porte sur les champs de la recherche médicale et des innovations dans les pratiques de soins et d'accompagnement en oncogénétique. L'oncogénétique constitue l'ensemble des techniques de biologie moléculaire visant à mettre en évidence les anomalies génétiques comportant un risque héréditaire de prédisposition familiale à un ou plusieurs cancers.

En 2020, en plus du site www.oncogenetique.fr, le projet du docteur Hervé ACLOQUE sur les Effets des altérations du rythme circadien sur les cellules cancéreuses mammaires a été présenté aux adhérents de la Masfip lors de son assemblée générale. L'objectif : permettre de mieux prévenir et soigner les cancers du sein chez les femmes exposées à des horaires décalés.

- **Le Fonds de Soutien « Avenir Matmut »** ; depuis 2014, ce fonds est dédié à la recherche en psychiatrie. En 2020, et jusqu'en 2022, les activités du fonds sont consacrées au soutien du Consortium PTOLEMEE, dont l'objectif est de cartographier le cerveau humain profond. Ce travail s'appuie sur des séquences IRM courantes ou avancées qui sont analysées et traitées par des méthodes complexes comme certaines utilisées en Intelligence Artificielle, notamment l'apprentissage par réseaux profonds. Pour se faire, sept centres hospitaliers universitaires (Amiens, Clermont-Ferrand, Foch, Limoges, Nice, Saint-Etienne, Rouen) se sont associés autour d'une équipe de recherche technologique (Institut Pascal, UCA, CNRS, CHU, INP-CLERMONT) avec une approche interdisciplinaire transversale, guidée par l'application clinique.

“

En 2020, et jusqu'en 2022, les activités du fonds de Soutien « Avenir Matmut » sont consacrées au soutien du Consortium Ptolémée, dont l'objectif est de cartographier le cerveau humain profond.

La fondation abritée

Par décret du 17 décembre 1991, les statuts modifiés de la Fondation de l'Avenir lui confèrent, conformément aux dispositions de l'article 20 de la loi du 23 juillet 1987, la capacité d'être une structure d'accueil de fondations pour les organismes qui s'assignent des buts comparables aux siens. Cf. rapport spécial des fondations abritées.

Le Mécénat en nature

Depuis 2018 et la mise en place du Règlement Général sur la Protection des Données, nos partenaires ne peuvent nous prêter leur fichier sans garanties certaines, sous peine d'encourir à une amende significative...

Ces évolutions législatives ont conduit la Fondation de l'Avenir à faire évoluer sa doctrine, notamment afin de permettre à ses partenaires de bénéficier du mécénat en nature.

En conséquence, la Fondation de l'Avenir demande à ses mécènes, susceptibles de réaliser un don en nature à la Fondation de l'Avenir de s'engager à respecter les règles suivantes :

- La Fondation de l'Avenir demeure libre de refuser les dons en nature qui n'apparaîtraient pas cohérents et/ou adéquats avec l'objet même de la Fondation ou l'expression réelle de ses besoins, dans le cadre de son activité propre ou de l'activité des fondations abritées.

- Le mécénat en nature, y compris le mécénat de compétence, aura pour vocation première d'être au service du projet de la Fondation de l'Avenir, intégrant les projets des fondations abritées.

- L'apport du mécénat en nature ne pourra être supérieur annuellement à celui du mécénat financier, conformément à la clé de répartition arrêtée par le directoire, mandaté à cet effet par le conseil de surveillance. Le mécénat en nature a en effet vocation à compléter les ressources en numéraire, non à s'y substituer.

Le soutien à la collecte

Certains des partenaires de la Fondation de l'Avenir ont franchi le cap du mécénat en nature en vue de soutenir la collecte de la Fondation de l'Avenir. Deux modes ont été opérés en 2020 :

- Le prêt de fichier direct, dans le strict respect des obligations RGPD. Le partenaire ne nous autorise à contacter que ses adhérents qui y ont consentis. C'est le cas cette année encore de la MGEN et de la MGEFI.
- Le soutien à la collecte en leur nom propre : le partenaire reste responsable du traitement et fait un appel au don au profit de la Fondation de l'Avenir. Conforme au RGPD, cette opération est valorisée et fait l'objet d'un don en nature entre la Fondation de l'Avenir et le partenaire, permettant à celui d'obtenir un reçu fiscal. Cette année, MCF et Harmonie Mutuelle ont choisi ce mode de soutien.

“

Le mécénat de compétence est défini comme un don en nature par la doctrine fiscale administrative.

Le mécénat de compétence

Le mécénat de compétence est défini comme un don en nature par la doctrine fiscale administrative. Deux formes sont possibles : le prêt de main d'œuvre par lequel des salariés sont mis à disposition de la structure bénéficiaire, responsable du travail accompli ; la prestation de service permettant au mécène d'offrir la réalisation d'une tâche déterminée. En 2020, la Fondation de l'Avenir a bénéficié de mécénat de compétence pour l'une de ses Fondations abritées, la Fondation MUTAC, pour un montant de 21 424,56 €

Produits partage

La Fondation de l'Avenir a mis en place un mode de financement original au bénéfice de la recherche médicale : le fonds commun de placement « Avenir Partage ISR » (Investissement Socialement Responsable).

Il permet à ses souscripteurs, de rétrocéder annuellement, sous forme de dons, 2% de la valeur liquidative du fonds au profit de la Fondation. Le souscripteur bénéficie alors d'un crédit d'impôt égal à 60% du don dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires. Ce fonds éthique, initié par la Banque Française Mutualiste, et géré par OFI, permet d'assurer l'optimisation des performances financières tout en garantissant la sélection d'un portefeuille de valeurs d'entreprises notées sur leur engagement en termes d'Investissement Socialement Responsable.

Ce fonds a reçu en 2009 le label Finansol et a été ouvert aux particuliers.

Au 31 décembre 2020, les partenaires de la Fondation de l'Avenir inscrits au fonds Avenir Partage ISR sont au nombre de 23 :

Apivia Mutuelle,
Apréva mutuelle, AFCM, CARAC,
Harmonie Mutuelle, MUTAC,
Masfip, Matmut, MCDEF, MDD,
MGEN, MGEFI, MMJ, MNFCT,
MNT, Mutame Normandie, Mutex,
Mutlog, MF du Doubs SSAM,
MF Normandie SSAM,
LMG, Mutuelle RATP,
Solimut Mutuelle de France.

Montant des ressources en 2020 au titre d'Avenir Partage ISR : 215 K€ (dont 25 K€ pour la Fondation de La Mutuelle Générale), soit -10,4 % par rapport à 2019.

Subventions publiques

En 2020, la Fondation de l'Avenir n'a perçu aucune subvention publique.

Contribution à la recherche

La Fondation de l'Avenir a développé à partir de 2017 un nouvel axe à ses missions sociales qui complète son activité redistributive de soutien aux chercheurs (axe 1) et de soutien à la recherche et à l'innovation (axe 2), lui permettant de redevenir une fondation opérationnelle.

Cet axe 3 de contribution à la recherche représente à la fois une activité de prospection et

d'accompagnement des structures dans la création de dispositifs de recherche.

Au contraire des axes 1 et 2, l'axe 3 ne doit pas se développer sur des fonds issus de la générosité publique mais d'une activité de contribution qui rémunère la Fondation.

La contribution à la recherche se traduit par deux actions principales :

- Un travail de prospection pour identifier les supports source de financement permettant la prise en charge des moyens humains et financiers ;
- Un travail de coordination des équipes de recherche à toutes les phases de vie d'un projet : que ce soit en amont pour la phase préparatoire, pendant la réalisation du projet en termes d'accompagnement et de suivi, et/ou en aval pour la valorisation des résultats ;

A travers ces actions, la Fondation de l'Avenir poursuit ses objectifs initiaux : favoriser les terrains d'expérimentations pour évaluer les dispositifs novateurs, susceptibles d'avoir un impact majeur sur le soin en lui-même et/ou l'organisation autour du soin. L'évolution majeure pour la Fondation de l'Avenir est dans le rôle qu'elle y joue. Il ne s'agit plus seulement de soutenir un programme, mais bien d'en être partie prenante, d'avoir une influence, à l'instar des scientifiques et des partenaires impliqués, sur l'élaboration, la réalisation et la valorisation du programme.

Prospection et développement

La Fondation est partenaire de l'association EIT Health depuis 2017. Elle s'est engagée activement dans le dispositif d'appel à projets qui consiste à proposer des projets innovants en association avec des partenaires français et européens. La démarche repose sur la construction de consortium multidisciplinaire qui permet à des concepts en santé d'aboutir à des applications cliniques, économiquement viables. Les projets doivent être rédigés et soumis à appel à candidatures.

Le positionnement international de la Fondation de l'Avenir a ainsi pu être conforté en 2020 grâce à un investissement plus important dans deux projets européens avec EIT Health : SENSAPNEA et RGS@Home ;

SENSAPNEA

En France, le syndrome d'apnée du sommeil touche plusieurs millions de personnes. Il s'agit d'un syndrome caractérisé par la survenue anormalement fréquente de pauses respiratoires nocturnes. Actuellement, le diagnostic standard du syndrome d'apnées du sommeil se fait par polysomnographie. Il s'agit d'un examen réalisé au cours d'une nuit habituellement en centre spécialisé (hôpital par exemple). De nombreux signaux sont enregistrés comme l'activité électrique du cerveau, les mouvements des yeux, la tension des muscles, le rythme cardiaque, le débit aérien. C'est un examen contraignant, peu accessible et coûteux. De nombreuses personnes souffrant d'un syndrome d'apnée du sommeil restent donc non diagnostiquées aujourd'hui.

“

Le projet SENSAPNEA, impulsé par le professeur Jean-Louis PEPIN et la société Sunrise, est soutenu par la Fondation de l'Avenir. Il est financé par l'EIT Health (l'Institut Européen d'Innovation et de Technologie en santé) et déployé par différents partenaires.

Le projet SENSAPNEA a pour but de proposer une alternative plus accessible à ce mode de diagnostic complexe.

Il s'agit d'une solution numérique appelée Sunrise® incluant un dispositif et une application téléphonique de diagnostic à domicile. Elle se base sur l'analyse des mouvements mandibulaires par un capteur appliqué sur le menton sous forme de patch. Le dispositif est peu coûteux, facile d'utilisation et peu contraignant pour l'utilisateur. Le capteur est connecté à une application téléphonique et les données d'une ou plusieurs nuits sont stockées directement dans un espace sécurisé. Un algorithme permet d'identifier les anomalies au cours du sommeil pour les transmettre directement aux professionnels de santé. Ceux-ci pourront directement contacter les patients afin de leur proposer un traitement. Ce projet permettra d'augmenter considérablement la qualité de vie des patients grâce à cette solution accessible au plus grand nombre.

Ce projet impulsé par le professeur Jean-Louis PEPIN et la société Sunrise est soutenu par la Fondation de l'Avenir. Il est financé par l'EIT Health (l'Institut Européen d'Innovation et de Technologie en santé) et déployé par différents partenaires :

La Fondation de l'Avenir et la clinique Beau Soleil de Montpellier, groupe Aésio Santé sont responsables de l'évaluation économique de la solution SENSAPNEA.

Le projet RGS@home

La Fondation de l'Avenir, dans le cadre de son ouverture vers l'Europe et en lien avec le European Institute of Technology (EIT Health), participe depuis 2018 à un projet de recherche sur la rééducation post Accident Vasculaire Cérébral (AVC) appelé RGS@Home.

Associée à trois centres d'investigation situés en Suède, en Espagne et en France, la Fondation de l'Avenir coordonne pour la France, la mise en place de l'étude clinique et sa communication. **RGS@Home est un dispositif de jeu vidéo associé à un capteur de mouvement qui aide les patients victimes d'AVC à poursuivre leur rééducation à la maison. Basé sur le principe du « serious game », RGS facilite par son approche ludique et personnalisée l'auto-rééducation.**



Doté d'un puissant système d'analyse, RGS@Home adapte en temps réel les exercices aux capacités de l'utilisateur. Complément de la prise en charge habituelle, RGS@Home est aussi un dispositif qui facilite le maintien du lien entre soignants et soignés.

Coordination

En partenariat avec IMA et Matmut, membre du Fonds Avenir Santé Numérique, la mise en place d'un projet original concernant le retour à domicile après une intervention chirurgicale : le programme Sumotech.

Sumotech : SUIvi Mobile et TELéphonique de la Chirurgie de la Hanche.

La Fondation de l'Avenir s'est positionné dès 2018 en coordonnateur dans le programme SUMOTECH, soutenu dans le cadre du Fonds Avenir Santé Numérique. Ce programme, porté par l'Institut Mutualiste Montsouris, en partenariat avec Inter Mutuelles Assistance et la Matmut, consiste en un protocole de recherche visant à évaluer la plus-value d'un dispositif médical dans l'accompagnement des personnes opérées pour une pose de prothèse totale de hanche.

L'articulation de la hanche doit une partie de sa souplesse au cartilage qui tapisse ses cavités. Lorsque celui-ci vieillit, il perd progressivement sa capacité d'amortissement, se fissure et provoque des réactions inflammatoires douloureuses. Lorsque la gêne et la douleur sont

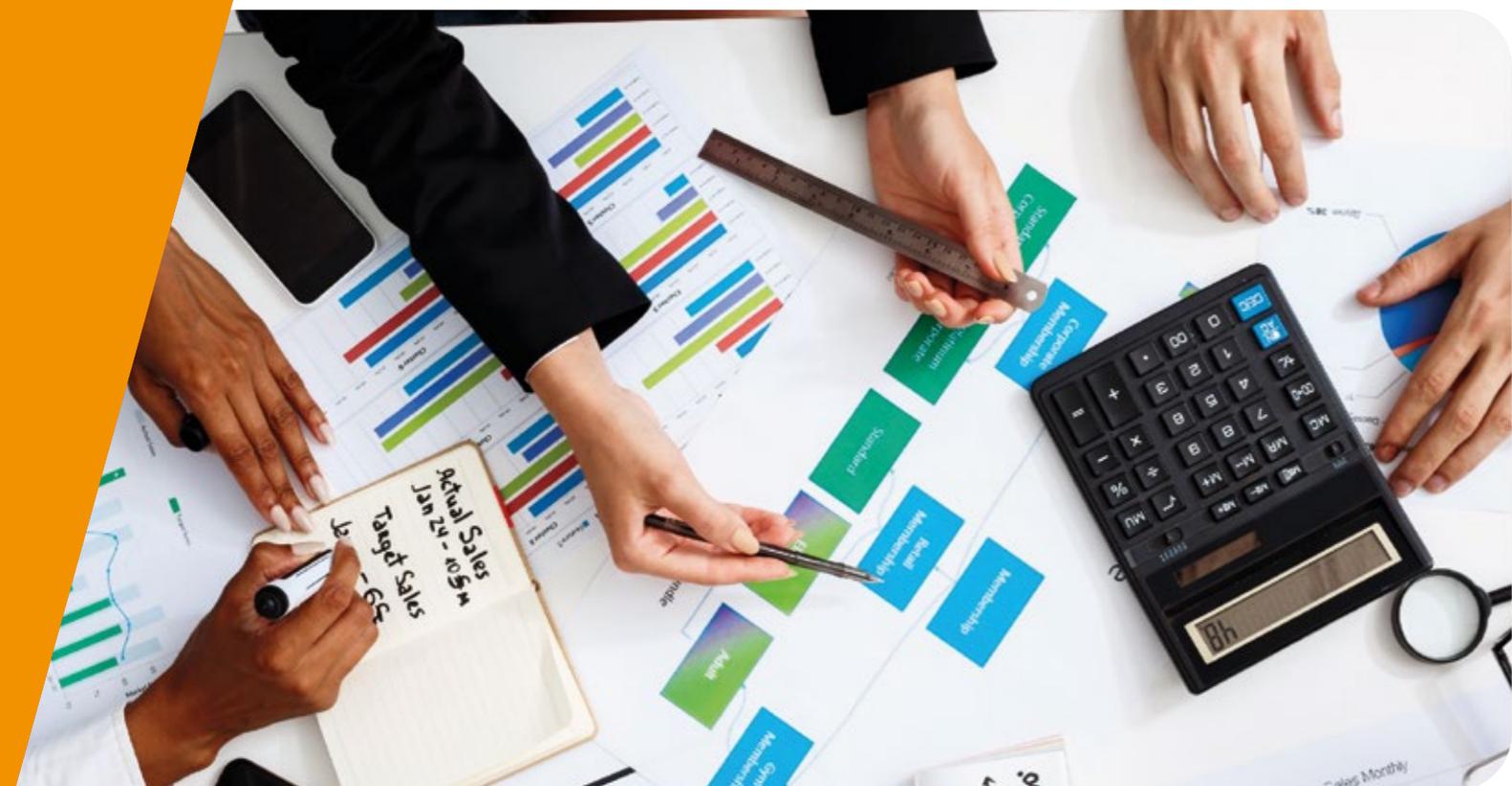
telles qu'une personne ne peut plus marcher et non soulagés durablement par un traitement médicamenteux, la pose d'une prothèse de hanche peut devenir nécessaire.

L'objectif est d'améliorer cette prise en charge par un accompagnement renforcé des sujets avant et après la pose d'une prothèse.

Le dispositif évalué est une application mobile spécifique associée à de l'assistance téléphonique pour aider la personne à mieux se préparer à l'intervention chirurgicale et à vivre plus sereinement sa convalescence à domicile.

Le rapport final de cette étude sera rendu en 2021.

La Fondation en chiffres



La Fondation de l'Avenir connaît en 2020 une stabilité opérationnelle et financière qui se traduit par un résultat d'exploitation meilleur que celui de l'exercice antérieur (après reclassement du poste « legs » et traitement des fonds dédiés). Les dons restent stables malgré cette année si particulière que nous venons de traverser, traduisant ainsi la fidélité de nos donateurs et leur volonté de nous accompagner dans ce milieu de la recherche médicale appliquée.

Les charges structurelles progressent de + 8 % par rapport à 2019, soit +165 k€, mais intégralement liées à la hausse des loyers (année complète sur le site de Brancion). Par ailleurs, on constate une diminution de certaines charges liées aux missions sociales n'ayant pu être honorées (événements, représentations ...) tandis que les charges salariales sont en léger retrait de - 2,5 % en raison d'un poste vacant pendant quelques mois dans un contexte de stabilité du nombre de postes.

Au cours de cet exercice, la mise en application de nouvelles normes comptables liées essentiellement à la gestion des legs fait apparaître de nouvelles présentations techniques. Ainsi, les documents comptables traditionnels sont désormais remplacés par de nouveaux supports qui se révéleront plus lisibles et plus abordables pour l'ensemble des acteurs.

Nous pouvons enfin noter que la répartition de nos actifs a évolué avec une diversification dans de l'investissement immobilier, parallèlement à nos investissements financiers pérennes mais en proie à quelques rebonds liés aux marchés. ■

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Principes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 de la Fondation de l'Avenir intègrent les comptes annuels des Fondations sous égide, à savoir la Fondation Paul Bennetot, la Fondation Sandrine Castellotti, Eovi Mcd fondation, la Fondation MUTAC, la Fondation Ecouter Voir (anciennement Fondation Visaudio), la Fondation de La Mutuelle Générale, la Fondation Mutuelle des Motards, la Fondation Santé Environnement de la Mutuelle Familiale et la Fondation Solimut Mutuelle de France.

Les Fondations abritées, agréées par le Conseil de Surveillance de la Fondation de l'Avenir, sont juridiquement rattachées à la Fondation de l'Avenir et gérées en son sein de manière individualisée.

Une année si particulière où nos donateurs ont répondu présents et les charges ont été maîtrisées par la Fondation.

Les produits d'exploitation (-5%)

L'exercice 2020 a été marqué par une évolution positive des dons collectés (+1%) malgré une année inédite, marquée par le COVID-19, compliquée à appréhender. En

comparaison, le mécénat et les partenariats sont en recul (-8%). L'augmentation des ressources globales (+23%) provient en très grande partie de la comptabilisation des legs et du nouveau traitement des fonds dédiés, conséquence de la mise en place de nouvelles méthodes comptables lors de cette année de transition. Les produits Partage ISR (-10%) connaissent un ralentissement de la position, conséquence d'un marché financier impacté tout au long de 2020 par les remous de la crise sanitaire. En termes d'activité des Fondations abritées, l'année 2020 a été stable. Ce sont donc neuf Fondations sous égide, auxquelles il convient d'ajouter le Fonds Avenir Santé Numérique, qui composent l'entité morale Fondation de l'Avenir, en plus de son activité propre.

Les charges d'exploitation (-9%)

Les charges structurelles ont augmenté, essentiellement sur les postes précis que sont « le loyer et les charges locatives ». Ce phénomène souligné en 2019 en raison du déménagement en fin d'année et d'un gel partiel des loyers, engendre donc cette année une augmentation structurelle annoncée. En ce qui concerne les charges de personnel, elles sont en faible recul, traduisant une stabilité de l'effectif en cette année pourtant anxiogène. En ce qui concerne les charges opérationnelles, nous pouvons noter une diminution des emplois sur les missions sociales de la Fondation de l'Avenir (-13%), en

raison du ralentissement des actions de recherche lié à la pandémie, avec notamment la fermeture de laboratoires au printemps 2020, puis des mesures de distanciation « sociale » empêchant certaines actions de valorisation (soutien aux chercheurs, soutien à la recherche et à l'innovation et contributions à la recherche). Malgré tout, la Fondation conserve la volonté de mener qualitativement et dans la durée, le développement de nombreux projets en matière de recherche clinique. Parallèlement, cette volonté de la maîtrise des charges opérationnelles se traduit aussi par la baisse significative des emplois liés à la recherche de fonds (-18 %).

Résultat

Le résultat 2020 de la Fondation de l'Avenir, dans son activité propre, s'élève à +81 K€ (vs +154 K€ en 2019). Il est à noter que l'impact des Fondations abritées sur le résultat de la Fondation de l'Avenir est nul comme en 2019, ce qui induit que le résultat de la Fondation - Personne morale est de +81 K€ (à rapprocher de l'excédent de 154 K€ pour l'exercice 2019).

Le bilan de la Fondation de l'Avenir s'élève à 24 412 K€, comparé à 22 217 K€ en 2019, en nette augmentation due à la mise en place de nouvelles méthodes comptables impactant les legs (1 369 K€) notamment. Les fonds propres se consolident à 14 645 K€ (+1,1%), et les fonds dédiés augmentent de 15%.

Changements de méthodes comptables

Changements de méthode de comptabilisation, application rétrospective :

L'application pour la première fois du règlement ANC n° 2018-06, à compter du 1^{er} janvier 2020, entraîne des changements de règles de comptabilisation :

- Des legs et donations
- Des fonds dédiés

L'impact de ces changements sur les exercices antérieurs est comptabilisé en report à nouveau.

Changements de méthode de comptabilisation, application prospective :

- Contributions volontaires en nature
- Les changements sont appliqués à compter de l'exercice 2020 sans impact sur les exercices antérieurs.

Changement de méthode de présentation :

- Du bilan et du compte de résultat : les montants relatifs à l'exercice 2019 sont repris tels qu'ils ont été approuvés dans les comptes annuels 2019.
- Du Compte annuel d'Emploi des Ressources (CER) complété du Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD) :
- Ces états sont présentés avec la colonne 2019 retraitée, Les notes de l'annexe présentées ci-après détaillent ces changements et leurs impacts « pro-forma » sur les comptes de l'exercice clos sont présentés dans les tableaux de variations.

BILAN AU 31 DECEMBRE 2020				
ACTIF	Montant BRUT	EXERCICE N	Montant NET	EXERCICE N-1
		(selon ANC 2018-06)		(selon CRC 1999-01)
		Amortissements et dépréciations (à déduire)		Montant NET
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de recherche et de développement	0	0	0	0
Donations temporaires d'usufruit	0	0	0	0
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	8 920	8 517	403	4 148
Autres immobilisations incorporelles	148 820	120 532	28 288	53 928
Immobilisations incorporelles en cours	0	0	0	0
Avances et acomptes	0	0	0	0
Immobilisations corporelles	0	0	0	0
Terrains	0	0	0	0
Constructions	0	0	0	0
Installations techniques, matériel et outillage industriels	193 410	174 808	18 603	54 584
Autres immobilisations corporelles	226 988	118 505	108 483	121 459
Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	0
Avances et acomptes	0	0	0	0
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	1 004 400	20 000	984 400	0
Immobilisations financières	0	0	0	0
Participations et créances rattachées	76	0	76	76
Autres titres immobilisés	1 000 000	0	1 000 000	0
Prêts	2 792	0	2 792	0
Autres	49 094	0	49 094	49 678
TOTAL I	2 634 500	442 361	2 192 139	283 884
Actif circulant				
Stocks et en-cours	0	0	0	0
Avances et acomptes versés sur commandes	1 454	0	1 454	2 774
Créances	0	0	0	0
Créances clients, usagers et comptes rattachés	0	0	0	0
Créances reçues par legs ou donations	384 566	0	384 566	0
Autres	484 786	0	484 786	1 110 029
Valeurs mobilières de placement	11 681 289	5 470	11 675 820	13 134 396
Instruments de trésorerie	0	0	0	0
disponibilités	9 543 168	0	9 543 168	7 576 408
Charges constatées d'avance	130 979	0	130 979	110 212
TOTAL II	22 226 243	5 470	22 220 773	21 933 819
Frais d'émission des emprunts (III)	0	0	0	0
Primes et remboursements des emprunts (IV)	0	0	0	0
Ecart de conversion actif (V)	0	0	0	0
TOTAL GENERAL	24 860 743	447 831	24 412 912	22 217 703

BILAN AU 31 DECEMBRE 2020		
PASSIF	EXERCICE N	EXERCICE N-1
	(selon ANC 2018-06)	(selon CRC 1999-01)
Fonds propres / fonds associatifs		
Fonds propres / fonds associatifs sans droit de reprise		
dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissement affectés à des biens renouvelables...	0	0
Fonds propres statutaires	3 811 225	3 811 225
Fonds propres complémentaires	1 080 078	1 865 514
Ecart de réévaluation (sur biens sans droit de reprise)	0	0
Fonds propres avec droits de reprise	0	0
Autres fonds associatifs (partie 1/2)	0	0
Fonds associatifs avec droit de reprise	0	0
Apports	0	0
Legs et donations	0	0
Ecart de réévaluation (sur biens avec droit de reprise)	0	0
Réserves	0	0
Réserves statutaires ou contractuelles	5 325 454	4 520 776
Réserves pour projet de l'entité	135 617	0
Autres	0	0
Report à nouveau	-15 250	0
Excédents ou déficit de l'exercice	81 716	154 858
Fonds propres Fondation de l'Avenir (sous total)	10 418 840	10 352 374
Fonds propres / fonds associatifs sans droit de reprise	0	0
Fonds propres statutaires	671 000	671 000
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles	0	1 303 584
Fonds dédiés des Fondations Abrités	3 555 800	2 286 195
Fonds propres Fondations Abrités (sous total)	4 226 800	4 260 779
TOTAL I	14 645 640	14 613 153
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	1 226 268	0
Fonds dédiés	6 859 906	5 929 861
TOTAL II	8 086 174	5 929 861
Provisions		
Provisions pour risques	0	0
Provisions pour charges	42 487	0
TOTAL III	42 487	0
Fonds dédiés		
Sur subventions de fonctionnement	0	0
sur autres ressources	0	0
TOTAL III bis	0	0
Dettes		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	41 493	476
Emprunts et dettes financières diverses	0	0
Dettes fournisseurs et Compte rattachés	880 764	845 574
Dettes des legs ou donations	125 182	0
Dettes fiscales et sociales	180 762	191 543
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0
Autres dettes	335 409	562 123
Produits constatés d'avance	75 000	75 000
TOTAL IV	1 638 610	1 674 689
Ecart de conversion Passif (V)	0	0
TOTAL GENERAL	24 412 912	22 217 703

Les comptes annuels de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au plan comptable général, règlement 2014-03 et suivants de l'Autorité des Normes Comptables en tenant compte des dispositions réglementaires suivantes :

- Du règlement ANC n°2018-06 relatif aux personnes morales de droit privé à but non lucratif tenus d'établir des comptes annuels.

Informations sur les rémunérations des dirigeants

Rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants salariés ou bénévoles

Les rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés, visés à l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif s'élèvent à 0 €.

Les personnes retenues sont le Président du Conseil de Surveillance, le Trésorier et le Secrétaire.

Modalités de Rémunération et remboursement de frais

Conseil de surveillance

Conformément à l'article 6 des statuts de la Fondation de l'Avenir, les membres du Conseil de Surveillance ne perçoivent aucune rémunération au titre de leurs fonctions et ont droit au remboursement des frais engagés.

Directoire et cadres salariés

Le montant global des rémunérations versées, indemnités et avantages en nature compris, aux cinq personnes les mieux rémunérées s'est élevé pour l'exercice 2020 à 406 K€ contre 389 K€ en 2019 (mention conformément au Tac du 19 juin 2014 du Comité de la Charte et aux articles 21 et suivants du BOI N° 208 du 18 décembre 2006). Il est rappelé que les membres du Directoire ont droit au remboursement des frais engagés, et dûment justifiés. A l'exception du président du directoire, les fonctions de membres du directoire sont gratuites. Le président du directoire étant le seul dirigeant dédié à temps plein à sa fonction, il bénéficie, par décision du conseil de surveillance en date du 21 décembre 2017, d'une indemnisation, conformément et dans la limite des dispositions de l'article 261-7-1 du code général des impôts (CGI) relatif à la rémunération d'un dirigeant d'un organisme sans but lucratif (OSBL).

Autres Instances

Il est rappelé que les membres des organes suivants ont droit au remboursement des frais engagés, et dûment justifiés, pour le compte de la Fondation de l'Avenir et des fondations abritées :

- Conseil scientifique ;
- Comité financier ;
- Comité de contrôle interne ;
- Comité de gestion des Fondations abritée ;
- Comité scientifique des Fondations abritées.

Effectif moyen

	ETP	
	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	9	
Non cadres	7	
TOTAL	16	

Indemnités de fin de carrière (IFC)

Les indemnités de fin de carrière ne sont pas comptabilisées et constituent un engagement hors bilan pour un montant de 23 782 €.

L'étude actuarielle est réalisée à partir de paramètres économiques, sociaux et techniques :

Paramètres économiques :

L'augmentation annuelle des salaires est de 1 % constant pour les catégories « Autres cadres » et « Employé administratif ». Le taux d'actualisation et de revalorisation annuelle nette du fonds est de : 0.4 % (inflation comprise).

Paramètres sociaux :

Le départ est prévu, sauf dérogation individuelle, à 65 ans pour la catégorie « Autres cadres » et à 62 ans pour la catégorie « Employé administratif »
Le taux de rotation retenu est de 5 % dégressif jusqu'à 50 ans quelles que soient les catégories.
Le taux de charges sociales patronales est de 50 % quelles que soient les catégories.
Le départ intervient à l'initiative du salarié.

Paramètres techniques :

L'année des calculs retenue est 2020 et la table de mortalité utilisée est la table réglementaire INSEE 2016-2018 - données prov.

Synthèse des engagements

Indemnités de fin de carrière à verser (IFC + Ch.soc.) : 168 258 €
Valeur probable des indemnités à verser : 127 735 €
Valeur actuelle probable des indemnités à verser : 116 881 €
Dette actuarielle : 23 782 €

Contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires en nature n'étaient ni valorisées, ni comptabilisées jusqu'en 2019. L'importance et la nature des contributions volontaires ont été revues en application du règlement ANC 2018-06. Compte tenu de leur caractère significatif, elles ont été valorisées et comptabilisées. Leur montant est évalué à 74 153 €.

COMPTE DE RESULTATS cumulé AU 31 DECEMBRE 2020

	Exercice N (selon ANC 2018-06)	Exercice N-1 (selon CRC 1999-01)
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	0	0
Ventes de biens et services	5 467	12 182
Ventes de biens (dont ventes de dons en nature)	0	0
Ventes de prestations de services (dont parrainages)	622 (dont 0)	0
Produits de tiers financeurs	0	0
Concours publics et subventions d'exploitation	0	0
Subventions	0	0
Produits liés à des financements réglementaires	0	0
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable	0	0
Ressources liées à la générosité du public	0	0
Dons manuels	2 451 795	0
Mécénats	0	0
Legs, donations et assurances-vie	1 097 187	0
Contributions financières	2 402 320	0
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	48 068	0
Utilisation de fonds dédiés	2 178 715	0
Autres produits	0	0
Cotisations	0	0
Dons manuels	0	2 426 410
Mécénats	0	0
Legs et donations	0	1 414 350
Contributions financières reçues	0	2 401 000
Versement des fondateurs	0	0
Quote-part de dotations Epargne Solidaire au compte de résultat	0	240 016
Autres produits	144 556	255 697
TOTAL I	8 328 729	6 749 655
CHARGES D'EXPLOITATION		
Autres achats et charges externes	3 177 090	2 730 731
Aides financières	137 465	0
Impôts, taxes et versements assimilés	123 391	113 588
Salaires et traitements	886 753	905 460
Charges sociales	420 955	435 735
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	103 977	122 621
Dotations aux provisions	0	0
Reports en fonds dédiés	3 066 728	0
Autres charges	0	0
Aides financières	0	881 164
Autres charges	514 292	173 803
TOTAL II	8 430 651	5 363 102
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-101 922	1 386 553

	Exercice N (selon ANC 2018-06)	Exercice N-1 (selon CRC 1999-01)
PRODUITS FINANCIERS		
De participation	0	0
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	0	0
Autres intérêts et produits assimilés	134 641	121 398
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge	5 054	160 224
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	92 642	63 981
TOTAL III	232 336	345 603
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	5 470	3 558
Intérêts et charges assimilées	0	2 228
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	79 817	43 666
TOTAL IV	85 287	49 452
2. RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	147 049	296 151
3. RÉSULTAT COURANT (avant impôts) (I - II + III - IV)	45 127	1 682 704
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	37 735	339 857
Sur opérations en capital	0	0
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	0	0
TOTAL V	37 735	339 857
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	0	52 823
Sur opérations en capital	1 146	0
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	0	1 267
TOTAL VI	1 146	54 090
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNELS (V - VI)	36 589	285 497
TOTAL des produits (I + III + V)	8 598 801	7 434 845
TOTAL des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	8 517 084	5 466 644
SOLDE INTERMÉDIAIRE	0	0
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	0	2 092 718
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	0	3 906 061
EXCÉDENT OU DÉFICIT	81 716	154 858
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	0	0
Prestations en nature	74 153	0
Bénévolat	0	0
TOTAL	74 153	0
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Prestations en nature	74 153	0
Mise à disposition gratuite de biens et services	0	0
Personnel bénévole	0	0
TOTAL	74 153	0

Les contributions volontaires en nature comprennent les éléments suivants :

Prestations :

- Avec la société Efficacy, un mécénat de compétence au profit de la Fondation de l'Avenir sous la forme d'une prestation de services pour le développement du logiciel CRM : 17 813 €
- Avec la Mutuelle Centrale des Finances, un mécénat de compétence au profit de la Fondation de l'Avenir sous la

forme d'une prestation de services pour le soutien à la collecte : 13 326 €

- Avec Harmonie Mutuelle, un mécénat de compétence au profit de la Fondation de l'Avenir sous la forme d'une prestation de services pour le soutien à la collecte : 21 590 €
- Avec MUTAC un mécénat de compétence au profit de la Fondation MUTAC sous la forme d'une prestation de services pour l'administration de la Fondation : 21 424€

Commentaires sur le Compte d'Emploi des Ressources

Mode d'établissement du compte emploi ressources

Le Compte d'Emploi des Ressources (CER) au 31 décembre 2020, précédemment établi conformément à la normalisation du Compte d'Emploi des Ressources des associations et des fondations issues de l'avis du CNC du 3 avril 2008 et à l'arrêté du règlement n° 2008-12 du 7 mai 2008, publié au Journal Officiel du 21 décembre 2008 a vu sa présentation modifiée par la mise en place du règlement comptable ANC 2018-06.

Il intègre les comptes des Fondations abritées en présentation cumulée. Le total des emplois du CROD (Compte de résultat par origine et destination) correspond au total des charges du compte de résultat ; le total des ressources du CROD au total des produits du compte de résultat.

Dans la colonne « dont Générosité du public » est présentée l'affectation en emplois des produits issus de la générosité publique ayant fait l'objet d'une utilisation au cours de l'exercice, y compris les reports des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs et provenant de l'Appel à la Générosité Publique.

L'établissement du CROD tient compte :

- D'une réflexion sur les missions sociales de la Fondation de l'Avenir (quelle que soit leur source de financement : générosité publique – mécénats – complémentarités des Fondations abritées).
- De l'élaboration de règles d'affectation des frais aux trois rubriques des emplois : missions sociales – frais de recherche de fonds – fonctionnement.

L'affectation aux emplois des charges indirectes est effectuée selon des clés de répartition en fonction de l'activité.

La répartition existante au sein de la Fondation de l'Avenir depuis 2009 (validation par le Conseil d'Administration du 24 novembre 2009) concernant la masse salariale est la suivante : 12% frais de fonctionnement, 22% frais de recherche de fonds et 66% missions sociales.

Les autres charges sont imputées selon leur nature.

Emplois

Missions sociales

Les missions sociales représentent 3 477 K€ en 2020, soit 64 % des emplois (hors report en fonds dédiés) contre 4 032 K€ sur 2019.

Elles sont financées pour 1 872 K€ en 2020 par des ressources provenant de la générosité du public.

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES	1 872 214	1 229 043	1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
1.1 Réalisées en France	1 872 214	1 229 043	1.1 Cotisations sans contrepartie		
- Actions réalisées par l'organisme			1.2 Dons, legs et mécénats		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France			- Dons manuels	2 451 795	2 426 410
			- Legs, donations et assurances-vie	1 097 187	1 414 350
1.2 Réalisées à l'étranger			- Mécénats		
- Actions réalisées par l'organisme			1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	6 089	
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger					
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	478 873	942 392			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	478 873	942 392			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	515 681				
TOTAL DES EMPLOIS	2 866 768	2 171 435	TOTAL DES RESSOURCES	3 555 071	3 840 760
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS			2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	48 068	
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	1 653 937	1 114 600	3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	917 566	128 292
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		683 017	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	4 520 705	3 969 052	TOTAL	4 520 705	3 969 052

Dans un souci de mise en cohérence, la Fondation de l'Avenir a souhaité réorganiser la répartition de ses missions sociales en les articulant autour de trois axes :

- Soutien aux chercheurs (précédemment recherche médicale et innovations en pratiques de soins)
- Soutien à la recherche et l'innovation (précédemment valorisation des projets et information scientifique)
- Contribution à la recherche

« Le soutien aux chercheurs »

concerne le financement des chercheurs autour des thématiques de la recherche médicale et des pratiques de soins. Les modalités de soutien aux chercheurs se font via des programmes, des projets, des bourses, des prix ou des études. C'est ainsi que la Fondation accompagne des thématiques qui couvrent tous les champs d'application de la médecine : cancer, neurologie, maladies cardiovasculaires, mais aussi les pratiques de soins et d'accompagnement au bénéfice direct des patients

« Le soutien à la recherche et l'innovation » :

la Fondation a une vocation pédagogique, vis-à-vis de ses partenaires, de ses donateurs et plus largement du grand public. Elle utilise tous les canaux de communication, rencontres, évènements, supports web multi média et publications.

« La contribution à la recherche » :

c'est l'implication directe de la

Fondation qui contribue par son action propre, avec ses équipes, à la recherche. Cet axe a été mis en œuvre en 2018 et, comme les deux autres, son évolution reste constante en pourcentage.

Frais de recherche de fonds

Les frais de recherche de fonds s'élèvent sur 2020 à 947 K€ (soit 17% des emplois, hors report en fonds dédiés) contre 1 159 K€ sur 2019. Cela correspond aux frais d'appel aux dons, comprenant les coûts de fabrication et d'expédition des messages à destination des prospects pour solliciter les dons, la gestion informatique, le traitement des dons reçus (reçus fiscaux, saisie). Ils sont financés à hauteur de 50 % entièrement par la générosité publique.

Frais de fonctionnement

Les frais de fonctionnement couvrent les frais généraux (personnels dédiés, les charges variables : honoraires et frais de missions, loyers répartis, frais des instances,...).

Ces frais sont financés par les produits liés à la générosité du public, les produits nets financiers et les participations des mécènes, telles que définies dans les conventions de création des Fondations abritées et des conventions de mécénat.

Ressources

Produits liés à la générosité du public

Les ressources collectées sur l'exercice auprès du public sont constituées des dons et legs : 3 548 K€ sur 2020 contre 3 840 K€

en 2019 (-7%), hors utilisation des fonds dédiés antérieurs. Elles représentent 41 % des ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat (40 % en 2019). Nous pouvons noter que les legs sont par définition « fluctuants » mais le niveau de ceux-ci reste, année après année, très important.

La diminution significative en 2020, de 22% du montant des legs, peut s'expliquer partiellement par un ralentissement de la liquidation des biens lié à la pandémie.

Les dons auprès des particuliers connaissent, eux, un essor de 1% sur l'exercice 2020. Montant total de 2 451 K€. Soit 28% de la totalité des ressources.

Produits non liés à la générosité du public :

Le poste « contributions financières sans contrepartie » inclut mécénat et partenariat mais également les produits de partage pour un montant total de 2 402 K€ sur 2020 (2 641 K€ en 2019) :

- Mécénat et partenariat : 2 186 K€ reçus en 2020 contre 2 401 K€ en 2019, soit une diminution de 9% sur 2020.
- Produits partage : 215 K€ (-10 % sur 2020)

L'essentiel des produits partage provient d'un fonds commun de placement Avenir Partage ISR. Les souscripteurs peuvent reverser chaque année 2% maximum de la valeur liquidative du fonds à la Fondation de l'Avenir tout en bénéficiant d'un avantage fiscal.

Au global, les produits non liés à la générosité du public (contributions financières) représentent en 2020, 28 % du total de l'exercice (28% sur 2019).

Autres produits non liés à la générosité du public :

Ce poste (414 K€) est essentiellement composé de produits financiers (232 K€) et autres produits d'exploitation (182 K€).

Les produits financiers sont en baisse de 32% par rapport à 2019. Toutefois, l'année 2019 avait été impactée par la reprise d'une provision pour dépréciation constatée en 2018 (pour 160 K€).

Ce poste représente 5 % du total des ressources de l'exercice 2020.

Subventions et autres concours publics :

La Fondation de l'Avenir ne bénéficie pas de fonds publics.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



FONDATION DE L'AVENIR

10-14 rue Brancion
75719 PARIS CEDEX 15

SIREN : 349 590 588
APE : 7219Z

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2020

Cabinet Jégard Paris
5 rue du Havre
75008 Paris
Tél. +33 1 45 31 53 37
contact@jegardcreatis.com

SAS au capital de 148 898 €
APE: 6920Z TVA FR 50 489 746 255
RCS Paris - Siret 489 746 255 00020
www.jegardcreatis.com

Société inscrite au tableau de l'Ordre des experts-comptables région Paris Ile de France
Membre de la compagnie des commissaires aux comptes de Paris



FONDATION DE L'AVENIR

10-14 rue Brancion
75015 PARIS

SIREN : 349 590 588
APE : 7219Z

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2020

Aux membres de la Fondation,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil de surveillance, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation de l'Avenir relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fondation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

FONDATION DE L'AVENIR

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31/12/2020

Cabinet Jégard Paris

2/84

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans l'annexe des comptes annuels concernant :

- Les conséquences de la crise sanitaire sur l'activité de la fondation (§ 2.2 Faits significatifs pages 7 & 8 de l'annexe).
- L'évolution des règles comptables liée à l'application du règlement de l'Autorité des Normes Comptable (ANC) 2018-06 à compter de l'exercice 2020, exposée § 3.4 Changements de méthodes comptables page 9 de l'annexe.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L 823-9 et R 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- Concernant l'évolution des règles comptables, nous avons contrôlé la première application du règlement ANC 2018-06 ;
- Pour les produits, nous avons examiné l'exhaustivité des dons par rapport à la base de données ;
- Pour les fonds dédiés et les fonds affectés, nous avons contrôlé la cohérence des mouvements par rapport aux utilisations de ces fonds ;

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre fondation, nous avons vérifié que

- les traitements comptables des legs, donations et assurances-vie, (incluant la prise en compte des changements de méthode comptable pour cet exercice), sont conformes aux dispositions du règlement ANC 2018-06 et ont été correctement appliqués ;
- nous avons vérifié que les traitements comptables des fonds dédiés, sont conformes aux dispositions du règlement ANC 2018-06 et ont été correctement appliqués.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre fondation, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources et du compte de résultat par origine et destination décrites dans la note 7 de l'annexe, font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement ANC 2018-06 et ont été correctement appliquées

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques : rapport de gestion et autres documents adressés aux membres du Conseil de surveillance

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du gestion du Directoire et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du Conseil de surveillance.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire.

Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 22 avril 2021

Le Commissaire aux Comptes
Cabinet Jégard Paris
Représenté par,

Signé électroniquement par
CONNECTIVE NV - CONNECTIVE
ESIGNATURES de la part de
Patrick LAGUEYRIE
(p.lagueyrie@jegardcreatis.com)
Date : 22/04/2021 11:24:18
Signé avec le code à usage
unique : 552893

Patrick LAGUEYRIE
Associé



10-14, rue Brancion
75015 Paris
Tél. : 01 40 43 23 80

Siège social :
255, rue de Vaugirard
75015 Paris

www.fondationdelavenir.org